Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 71 (2007) Heft: 281-282

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Bert PEETERS, éd., Semantic primes and universal grammar. Empirical evidence from the Romance languages, Amsterdam, John Benjamins (Studies in Language companion series, vol. 81), 2006, XV + 374 pages.

Dans le chapitre introductif, C. Goddard et B. Peeters décrivent ainsi la raison d'être de l'ouvrage:

«This volume is the first to focus on a set of four typologically related languages, and to combine a number of "theoretical" chapters which establish four different, Romance, versions of the metalanguage, with data-driven work which illustrates its potential. [...] It is hoped that the present volume, even though it is written in English⁽¹⁾, will go some way towards providing [Romance linguists] with an additional opportunity to join researchers worldwide in their "defense and illustration" of the Natural Semantic Metalanguage». [34]

Il s'agit donc d'une entreprise de séduction des linguistes romanistes pour les faire adhérer à la 'métalangue sémantique naturelle' (dorénavant NSM), dont les applications pour les langues les plus diverses – fait que les auteurs rappellent à plusieurs reprises – ne se comptent plus depuis que l'entreprise NSM a été initiée par la sémanticienne A. Wierzbicka en 1972⁽²⁾.

Le corps du livre est composé de deux grandes parties: la première, qui comporte 165 pages [39-204] et dont chaque chapitre est signé collectivement, s'attache à identifier pour chacune des langues romanes étudiées les réalisations des 'primitifs' sémantiques constituant la NSM, distribuées dans les catégories respectives de: «Substantifs, déterminants, quantifieurs» (chap. 2); «Évaluateurs et descripteurs, prédicats mentaux» (chap. 3); «Discours, actions, événements, existence et possession, vie et mort» (chap. 4); «Temps et espace» (chap. 5); «Concepts logiques, intensifieur, 'augmentor', taxonomie et méronymie, similarité» (chap. 6). L'ordre de présentation des langues à l'intérieur des chapitres est le suivant: français, espagnol, portugais et italien.

La seconde partie, de 155 pages [205-360], rassemble des descriptions à l'aide de la NSM de mots ou morphèmes à forte connotation culturelle. Il s'agit de: it. sfogarsi

⁽¹⁾ Bien que de nombreux ouvrages de romanistes soient disponibles en anglais, on n'en trouvera que peu de référencés dans celui-ci.

⁽²⁾ Entre autres: Anna Wierzbicka, Semantic primitives, Frankfurt, Athenäum, 1972; Semantic primes and universals, Oxford, UP, 1996; Understanding cultures through their key words: English, Russian, Polish, German and Japanese, Oxford, Oxford UP, 1997.

(chap. 7); port. saudade (chap. 8); esp. crisis (chap. 9); fr. certes (chap. 10); esp. francamente, sinceramente, honestamente (chap. 11); suffixes diminutifs contrastés de l'esp. et de l'it. (chap. 12).

Le premier chapitre rappelle les fondements théoriques et empiriques de cette approche. Il s'agit d'établir une liste finie de concepts supposés irréductibles (c'est-à-dire non paraphrasables) et communs à toutes les langues (donc disposant d'équivalents dans toute langue) afin de disposer d'une métalangue permettant de décrire tout signe de langue naturelle ne relevant pas de cette liste. Le champ descriptif de la NSM ne se limite pas au lexique – ni aux mots-clés culturels qui ont grandement contribué à sa renommée – et embrasse également morphèmes et constructions grammaticaux (cf. Wierzbicka 1996). En l'état actuel de la théorie, on compte 59 'primitifs', reproduits ici dans leur version anglaise:

Substantives: I, YOU, PEOPLE, SOMETHING, BODY

Determiners: THIS, THE SAME, OTHER

Quantifiers: ONE, TWO, SOME, ALL, MUCH / MANY

Evaluators: GOOD, BAD Descriptors: BIG, SMALL

Mental predicates: THINK, KNOW, WANT, FEEL, SEE, HEAR

Speech: SAY, WORDS, TRUE Actions, events, movement: DO, HAPPEN, MOVE

Existence and possession: THERE IS, HAVE Life and death: LIVE, DIE

Time: WHEN, NOW, BEFORE, AFTER, A LONG TIME, A

SHORT TIME, FOR SOME TIME

Space: WHERE, HERE, ABOVE, BELOW, FAR, NEAR, SIDE,

INSIDE

Logical concepts: NOT, MAYBE, CAN, BECAUSE, IF

Intensifier, augmentor: VERY, MORE Taxonomy, partonomy: KIND OF, PART OF

Similarity: LIKE

La description d'unités non-primitives à partir de ces éléments prend une forme textuelle, comme un script dynamique qui admet des éléments déictiques et anaphoriques (cf. supra) en son sein. En voici un exemple tiré de la seconde partie, esp. francamente/con franqueza [325]:

Hablo (digo) francamente / con franqueza (Spanish version)

(a) I say something (a) digo algo

(b) I know that maybe someone will feel (b) sé que tal vez alguien va a something bad if I say it sentir algo malo si lo digo

(c) I don't want not to say it because of it (c) no quiero no decirlo a causa de eso

(d) I say it because it is true (d) lo digo porque es verdad

L'objectif de la première partie est d'identifier les équivalents de ces 'primitifs' (= 'exponents') dans les quatre langues romanes. La liste des quatre versions romanes se trouve aux pages 361-362. Comme on peut le constater à partir de l'anglais, les 'primitifs' sémantiques peuvent se réaliser formellement comme des signes morphologiquement complexes (p.ex.: SOMEWHERE) ou bien comme des séquences plus ou moins figées (p.ex.: A SHORT TIME), mais – à notre connaissance –, doivent toujours avoir une réalisation segmentale: c'est-à-dire qu'apparemment, on ne postule jamais qu'un 'exponent' (ou 'représentant') puisse se réaliser par une simple marque prosodique ou positionnelle. Il est vrai que, si ces possibilités étaient admises, dans la mesure où des séquences morphologiquement ou syntagmatiquement complexes sont permises au titre de 'primitifs', on pourrait alors concevoir que des 'représentants' prennent parfois la forme d'une conjonction de marques de nature diverses (cf. réalisation segmentalement non-marquée des conditionnelles)(3), mais c'est bien ici le lexique qui constitue le sujet central de l'approche NSM. Notons que la procédure d'identification des 'représentants' dans les langues particulières nécessite l'établissement d'une liste de contextes canoniques [28] illustrant le sens associé à chaque 'primitif'. Tout exponent doit ainsi pouvoir s'insérer dans un nombre variable de phrases-tests. Par exemple, le 'primitif' THERE IS, nécessaire pour prédiquer l'existence d'animés et d'inanimés [128], trouve ses 'représentants' romans dans fr. IL Y A à travers IIy a beaucoup d'os dans le corps humain et Il n'y avait personne d'autre dans cet endroit ou bien esp. HAY à travers Hay alguien en el jardín et Hay muchos tipos de murciélago. Les variations éventuelles en temps, nombre, genre, etc. sont traitées en termes d'allolexie⁽⁴⁾.

Cette brève illustration de l'approche NSM donnant un aperçu des développements de la première partie, nous nous concentrerons sur des aspects spécifiques à la combinaison des 'primitifs', supposée fonder la grammaire universelle du titre.

a) Négation analytique et prédicats mentaux

Dans la liste proposée co-existent plusieurs paires d'antonymes (BIG/SMALL, GOOD/BAD, LIVE/DIE). Ce choix d'avoir des antonymes tient par exemple à la non équivalence entre GOOD et NOT BAD [21], que l'on retrouvera sans peine dans les langues romanes. Comme on le voit d'après la typographie, cette non équivalence est admise dans la métalangue, mais il se pose alors le problème de savoir pour quelles unités la négation de X est équivalente ou pas à son antonyme. Ainsi, il pourra être délicat d'interpréter la séquence NE PAS SAVOIR dans la métalangue française. Aura-t-elle le sens d'«ignorer», antonyme exclu de la liste des 'primitifs' sémantiques, ou bien, quand la négation affecte la factivité, celui de «ne pas garantir ce que quelqu'un d'autre a affirmé», que l'on peut avoir dans les séquences suivies du subjonctif *Je ne sache pas / Je ne savais pas que* (5). Le problème d'une double interprétation des constructions négatives est toutefois mentionné, avec esp. PENSAR [95-97], mais la construction sélectionnant l'indicatif se trouve

⁽³⁾ Par exemple : *Tu fais un pas, je te tue*. Sur le problème de la superposition des marques, voir Alain Lemaréchal, «Sur la prétendue homonymie des marques de fonction: la superposition des marques», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 78/1 (1983), 53-76.

⁽⁴⁾ De même probablement que les variations de prédicat en fonction de l'animéité du prédiqué (cf. japonais *iru* [+anim] vs. *aru* [-anim], pour «exister»).

⁽⁵⁾ Ces séquences sont contraintes en registre ([+formel]) et en support personnel (généralement la première personne). La variation indicatif ~ subjonctif dans ce même contexte en italien semble relever uniquement du registre, sans différence sémantique sensible.

exclue de la NSM⁽⁶⁾, tandis que la possibilité d'une alternance pour les complétives introduites par les verbes de dire n'est pas évoquée⁽⁷⁾. Il est à vrai dire souvent malaisé de savoir si l'on parle de la NSM ou des langues naturelles. Par ex. à propos du subjonctif:

«Subordinate clauses following SABER are introduced by the complementizer que, and the verb occurs in the indicative mood. This is not to say that SABER always governs the indicative, as its French counterpart SAVOIR does. However, the indicative is expected since stating a fact is incompatible with the semantics of the subjunctive (cf. Travis 2003). Even if the main verb is negated, the indicative is required when the information contained in the subordinate clause is known to the speaker, and is being treated as a fact.» [92]

Les portions du passage que nous soulignons sont naturellement des contre-vérités s'il s'agit du français ou de l'espagnol⁽⁸⁾, et le lecteur non averti de la grammaire de l'une ou l'autre langue pourrait facilement s'y tromper, ne fussent les petites majuscules sur SABER et SAVOIR. L'usage des modes derrière les prédicats mentaux semble conçu dans la NSM comme une simple contrainte combinatoire, bien qu'il soit simultanément fait référence à l'une ou l'autre des valeurs de ces modes, cf. *supra*, et à propos de l'italien:

«Because selection of the subjunctive is automatic and merely provides a grammatical echo of what has already been said, it carries no additional meaning.» [93]

Il s'agit pourtant bien de valeurs sémantiques (respectivement valeurs factuelle et échoïque), que les langues romanes partagent d'ailleurs, dans leur grammaire de langue naturelle, à des degrés divers de motivation.

b) Autour de l'allolexie

L'approche NSM admet la possibilité que le 'représentant' d'un 'primitif' sémantique soit représenté par des formes distinctes, des 'allolexes', *pour autant que ces formes aient le même sens*. Trois possibilités d''allolexie' sont reconnues [21], dont les illustrations nous permettront de mieux cerner l'objet du livre et de relever des passages qui – à notre avis – auraient mérité des formulations plus circonstanciées et/ou quelques explications complémentaires.

⁽⁶⁾ Le chapitre introductif signale comme un fait banal la proximité – bien établie – de l'espagnol et du portugais d'une part, celle – plus problématique – de l'italien et du français d'autre part, et annonce que l'ouvrage confirmerait cette bipartition [7]. Les auteurs auraient pu relever a contrario, dans le domaine de la sélection modale, la plus grande proximité entre français et espagnol qu'entre français et italien; cf. Schifko (1967: 39), précisément à propos des verbes de jugement et de dire: «Die Unterschiede zwischen dem Modusgebrauch im Französischen und Spanischen sind nicht besonders groß; allenfalls zeichnet sich das Spanische durch eine noch größere Freiheit und durch die Neigung, den Indikativ etwas häufiger zu gebrauchen als das Französische, aus» (Peter Schifko, Subjonctif und subjuntivo: zum Gebrauch des Konjunktivs im Französischen und Spanischen, Wien, Braumüller, 1967).

⁽⁷⁾ Reste au lecteur à inférer si ces constructions doivent ou non être exclues de la métalangue.

⁽⁸⁾ P.ex. María Ángeles Sastre Ruano, El subjuntivo en español, Salamanca, Colegio de España, 1997.

Le premier type d'allolexie est de nature positionnelle: ainsi les formes anglaises I et ME sont-elles considérées page 21 comme des allolexes dont la distribution dépend *seulement* de la position, à savoir de la position préverbale ou post-verbale:

«The distribution of the alternate forms is determined <u>solely by position</u>, i.e. I preverbally and ME elsewhere. Something similar applies throughout the Romance languages, although the number of allolexes is invariably higher: whereas French and Italian have three separate forms, Spanish and Portuguese have four. More information will be provided in Chapter 2, Section 2.1.1.»

Avec une telle affirmation, on peut légitimement se demander si l'on posera au chapitre 2 jusqu'à quatre positions différentes pour expliquer les allolexes correspondant à I et ME. La distribution générale pour les langues romanes apparaît sous la forme d'un tableau [43], où les allolexes apparaissant dans des *positions non-subjectales* sont mis entre parenthèses:

French: JE (ME, MOI) / TU (TE, TOI)

Spanish: YO (ME, MÍ, -MIGO) / TÚ (TE, TI, -TIGO)

Portuguese: EU (ME, MIM, -MIGO) / TU, VOCÊ (TE, TI, -TIGO)

Italian: IO (MI, ME) / TU (TI, TE)

Mention est donc faite ici de la fonction subjectale, mais liée à une position apparemment spécifique qui n'est pas reprécisée. On voit par ailleurs que les formes accentuées sont comptées comme allolexes positionnels, donc exclues d'une «position subjectale», telle que pourrait l'être - naturellement sans exclusive - un détachement thématique à droite ou à gauche du noyau prédicatif. C'est que la métalangue décrite n'admet pas les inversions ou thématisations: la structure est, en termes positionnels, de type SVO fixe. On aurait aimé néanmoins que s'imposât l'usage de guillemets pour évoquer cette 'allolexie positionnelle' ou d'un avertissement signalant que les langues naturelles - romanes en particulier - fonctionnent différemment. Le recours aux fonctions porte réellement à confusion dans les paragraphes suivants. Ainsi, on suggère pour le français [43] des allolexes positionnels pour les objets directs et indirects (ME, TE), dont on signale toutefois qu'ils précèdent le verbe, et d'autres pour des formes après préposition, telles que à toi dans Je pense à toi, que certains pourraient considérer comme un objet indirect. Quant à la distribution des pronoms en espagnol – ou plutôt dans la NSM espagnole –, elle est décrite à peine moins succinctement (le portugais, comme ailleurs, se contentant de la mention «similaire à l'espagnol»). On vérifiera ci-dessous, pour YO, que la notion d''allolexie positionnelle' sert en fait d'hypéronyme malheureux pour un ensemble de facteurs énonciatifs et syntaxiques plus ou moins explicités (nous soulignons):

«There are a number of <u>positional allolexes</u> for this prime: YO is used in <u>subject position</u>, as well as <u>following the preposition</u> (and prime) COMO 'like'; ME is used as the <u>direct and indirect object pronoun</u>; Mí occurs following most prepositions; and -MIGO occurs in combination with the preposition *con* (CONMIGO) [...]. The independent forms <u>typically occur post-verbally</u> (with the <u>pre-verbal use</u> implying <u>emphasis</u>), [...]. [43]

Au choix, la proforme *-migo* aurait certainement mieux trouvé sa place parmi les allolexes dits 'combinatoires'. Ce second type d'allolexie est illustré [21] par la variation de fr. Petit [MASC.SG], Petite [FEM.SG], Petits [MASC.PL], Petites [FEM.PL]. La prise en

compte des formes orales donnerait évidemment une distribution tout autre, mais ce biais vers le code écrit n'a pas ici de conséquence grave. Un autre exemple oppose comme allo-lexes l'anglais THING/SOMETHING et le français CHOSE/QUELQUE CHOSE. Le premier membre de chaque série est supposé remplacer l'autre derrière déterminants et quantifieurs. Cette description n'est certainement suffisante ni pour l'anglais ni pour les langues romanes (en tant que langues naturelles), qui, dans au moins un cas, admettent something/quelque chose après déterminant: this little something/ce petit quelque chose. Le caractère d'hapax de ce contexte n'est probablement pas dirimant pour la métalangue, où l'usage d'allolexes est seulement (?) supposé rendre la compréhension plus aisée, mais dans la mesure où l'on admettra une différence sémantique entre Il a ce petit quelque chose que je n'ai pas et Il a cette petite chose que je n'ai pas – ce qui serait théoriquement une raison de refuser l'allolexie⁽⁹⁾ –, on regrettera qu'il n'en soit pas fait mention (cf. p. 47 sq.).

Enfin, l'allolexie flexionnelle (*inflectional allolexy*) est illustrée par le choix d'une forme flexionnelle lorsque le contexte l'exige, à l'instar du choix de *did* contre *do* dans «At a time before now, I did something». Pour une raison qui nous échappe, *did* dans ce cas n'est pas présenté typographiquement comme les autres allolexes (i.e. en petites majuscules, p. 22).

c) De simples conventions typographiques?

Donnons un exemple de description d'un terme culturel en NSM, le mot esp. *crisis* [284]:

(There is a) crisis (somewhere)

- (a) something very bad is happening now
- (b) I know this thing is happening
- (c) maybe this thing will happen for a long time
- (d) maybe this thing will happen for a short time
- (e) I do not want this thing to happen
- (f) if I do something
- (g) maybe this thing will not happen after now
- (h) maybe something good will happen after this
- (i) I want to do something
- (j) maybe I cannot do anything for some time

(Spanish version)

- (a) algo muy malo está pasando ahora
- (b) yo sé que esta cosa está pasando
- (c) tal vez esta cosa va a pasar por mucho tiempo
- (d) tal vez esta cosa va a pasar por poco tiempo
- (e) no quiero que esta cosa pase
- (f) si hago algo
- (g) tal vez esta cosa no va a pasar después de ahora
- (h) tal vez algo bueno va a pasar después
- (i) quiero hacer algo
- (j) tal vez no puedo hacer nada por un tiempo

^{(9) «}for allolexy to obtain, the two or more elements which are thought to be in an allolexical relationship must not differ in meaning in any paraphrasable way» [23]. Serait-on ici dans un au-delà du paraphrasable?

- (k) maybe nobody can do anything
- (l) I want something good to happen after this
- (k) tal vez nadie puede hacer nada
- (l) quiero que algo bueno pase después

Nous sommes prévenus préalablement à propos des conventions de présentation:

«Suffice it to say, in the context of this introductory survey, that the use of certain typographical conventions such as separate lines and indents helps visualize the semantic and syntactic links between the various propositions embedded in semantic explications, in ways that are far beyond what additional verbal components could achieve. Once again, the hypothesis is that such conventions will be universally understood.» [31]

Si les langues naturelles sont réputées n'être pas faites pour le confort des linguistes («Natural languages are not designed for the convenience of linguists» [27]), le passage supra semble indiquer que la métalangue sémantique naturelle n'est pas précisément faite pour celui (de la majorité) des locuteurs de langues naturelles. Est-il utile de rappeler que l'écriture – et à plus forte raison les conventions typographiques – constituent un phénomène périphérique pour la plupart des locuteurs de langues naturelles et de toute manière inconnu jusqu'à l'âge très variable d'une scolarisation potentielle? Cela pose à notre avis un problème assez grave quant à l'universalité de la métalangue sémantique naturelle dans sa présentation actuelle(10). Mais c'est surtout la partie implicite que suggère l'emploi de conventions typographiques qui est pour nous gênante. En effet, derrière ces procédés d'arrangement textuel et d'usage de signes de ponctuation, aucunement universels, se cache une importante contribution au sens, que l'attention exclusive aux marques segmentales rejette de façon cavalière sur une hypothétique compétence partagée. Il resterait certainement à définir - s'ils existent - un ensemble de 'primitifs' prosodiques et grammaticaux (avec leurs 'allogrammes'?) pour construire la grammaire universelle espérée par les auteurs⁽¹¹⁾. En effet, une intonation non conclusive portant sur la phrase (a) de l'exemple ci-dessus, pourrait faire interpréter le syntagme SOMETHING VERY BAD (IS HAP-

⁽¹⁰⁾ On pourrait même penser avec W. J. Ong (1992: 309), que la pratique «définitoire» n'intéresse pas la plupart des locuteurs: «Oral cultures present the meaning of words by using them (Goody 1968). Oral people are generally altogether uninterested in defining words by other words [...]. What the word «tree» means is determined by putting the word in non-verbal context, as in pointing to a tree, not by saying in words what «tree» means.» (Walter J. Ong, «Writing is a technology that restructures thought», In: Downing, P.; Lima, Susan D.; Noonan, Michael, eds, *The linguistics of literacy*, Amsterdam, John Benjamins, 1992, 293-319). Le doigt et le regard pourraient dans cette perspective fonder une véritable grammaire universelle, vraisemblablement comprise par tous les locuteurs.

⁽¹¹⁾ La réponse au reproche de McCawley (1983) qui s'inquiétait de l'absence d'une liste des constructions candidates à l'universalité ('universal patterns of combination'), est l'établissement d'une liste de contextes canoniques [28]. Cf. James D. McCawley, «Review of Anna Wierzbicka, *Lingua mentalis: The semantics of natural language*, Sidney, Academic Press, 1980», *Language* 59 (1983), 654-659, et Cliff Goddard & Anna Wierzbicka, eds, *Meaning and universal grammar. Theory and empirical findings* (2 vol.), Amsterdam, John Benjamins, 2002.

PENING...)/ALGO MUY MALO (ESTÁ PASANDO...) comme renvoyant cataphoriquement à la phrase (b) (I know this thing is happening/yo sé que esta cosa está pasando). Rien n'indique par ailleurs dans la typographie s'il est licite de lire les phrases avec une intonation interrogative⁽¹²⁾.

Mais revenons maintenant à une autre métalangue, qui n'est pas aussi 'naturelle' que la NSM mais néanmoins nécessaire aux linguistes, et qui souffre elle aussi d'un manque d'explicitation.

d) Valence et métalangage

La présence parmi les signataires de l'ouvrage de P. Farrell, auteur de l'excellent *Grammatical relations*, est surprenante eu égard à la métalangue employée, dont on a déjà souligné les flottements à propos de l'éallolexie positionnelle'.

À la page 81, on constate que le terme de valence est pris dans un sens très large puisqu'il inclut par exemple les syntagmes en *pour* devant BIEN ou MAL (*Ce n'est pas bien pour beaucoup de gens* / RS de 'bénéficiaire'), ou les subordonnées en *si* dans le même contexte (*C'est mal si tu ne fais pas cela*). Si la valence est comprise en termes syntaxiques, ce ne doit pas être pour les propriétés qui lui sont traditionnellement affectées (suppressibilité et déplacement possible du complément ici sous 'valence'). On peut alors penser à la 'rection large' définie dans la mouvance de la micro-syntaxe⁽¹³⁾, mais malheureusement, on se trouve là aux limites extrêmes. En effet, ces deux composants résistent à des degrés divers à la fois au clivage et à la mise sous portée de la négation ou de la restriction:

- ??C'est pour beaucoup de gens que ce n'est pas bien.
- (?) C'est si tu ne fais pas cela que c'est mal.
- *Ce n'est pas bien pour beaucoup de gens, mais pour moi seulement.
- (?) Ce n'est pas mal si tu ne fais pas cela, mais si tu ne le fais pas jusqu'au bout.

On regrettera que les auteurs n'explicitent pas leur propre conception de la valence. Le rôle sémantique du syntagme en *pour* est par ailleurs particulièrement mal nommé dans cet exemple. Il ne s'agit pas du même rôle que le prototypique *pour Marie* dans *J'écris une lettre (à Paul) pour Marie*, qui montre sans difficulté les propriétés de la rection large. On aurait une opposition du même type en contrastant *avec* dans *Avec ma p'tite chanson, j'avais l'air d'un con* (Brassens) et dans *J'ai tapé avec un marteau* (cf. Choi-Jonin 1995, concernant *avec*, et Farrell 2005, sur la distinction argument ~ circonstant)⁽¹⁴⁾, mais le volume se contente ici d'évoquer de très réconfortants exemples de comitatif et d'ins-

⁽¹²⁾ Si ces phrases seront probablement naturellement interprétées par le lecteur roman(iste) comme des assertions, leur version sera probablement plus ambiguë dans telle ou telle variante du mixtèque (avec ou sans signe de ponctuation), qui ne distingue les deux types d'énoncés ni segmentalement, ni prosodiquement.

⁽¹³⁾ Cf. Claire Blanche-Benveniste & al., Le français parlé: études grammaticales, Paris, C.N.R.S., 1990.

⁽¹⁴⁾ Injoo Choi-Jonin, «La préposition avec : opérateur de (dé)composition», SCO-LIA 5 (1995), 109-129 et Patrick Farrell, Grammatical relations, Oxford, UP, 2005.

trumental. Aucune liste ni définition des rôles sémantiques n'est par ailleurs donnée. Ceci explique probablement l'hétérogénéité terminologique pour désigner l'objet indirect introduit par FAIRE (du mal)⁽¹⁵⁾ dans:

J'ai fait du mal à ces gens / Te hice algo malo (a ti)

Il est ainsi successivement 'beneficiary' dans la présentation anglaise, simplement 'indirect object' en français [120], mais 'patient' en espagnol [121]. Quant à l'objet indirect de HAPPEN / ARRIVER / PASAR / ACONTECER / SUCCEDERE dans Quelque chose est arrivé à Jean, il est tour à tour 'beneficiary' en français [123], 'patient' à nouveau en espagnol [124], 'experiencer' en portugais [125], enfin 'undergoer' en italien [126]. Dans la mesure où les constructions comparées sont homologues d'une langue à l'autre (mais il est noté que le portugais alterne a et com [125]), on ne comprend pas bien le choix d'un terme différent pour chaque langue. Si l'on compare avec la construction indirecte de DIRE, c'est le terme d'éaddressee' qui s'impose pour toutes les langues [112-115].

e) La notion de portmanteau

Si l'on se réfère encore au premier chapitre, le terme de *portmanteau* renvoie, dans l'approche NSM, à tout mot, morphème lié, ou encore phrasème, exprimant une combinaison de 'primitifs' sémantiques, à l'exemple de l'angl. CAN'T (= CAN + NOT, p. 23) ou du russe TAK (= LIKE + THIS, Wierzbicka, 1996: 27). Cette acception idiosyncratique peut porter à confusion⁽¹⁶⁾, et reste pour nous encore obscure. Ainsi, la séquence angl. BAD WORDS, à laquelle on pourrait attribuer le statut de phrasème, n'est-elle pas considérée comme un 'portmanteau', alors que fr. GROS MOT l'est [116]. On en déduit que la combinaison de 'primitifs' aboutissant à un 'portmanteau' doit être accompagnée d'un changement formel – fût-ce une simple réduction phonologique comme dans le cas de CAN'T (et dans ce cas on pourrait supposer qu'une séquence clitique personnel + verbe forme un 'portmanteau', dans la mesure où l'absence d'accent introduit une différence formelle qui oppose le clitique au pronom tonique). Éventuellement, on pourrait aussi s'attendre à ce que, dans le cas de la séquence fr. GROS MOTS, GROS soit défini quelque part comme «allolexe» de MAUVAIS.

Déroutant sur bien des points, on insistera sur le fait que l'objet de la première moitié de ce livre n'est pas «les langues romanes» en elles-mêmes, mais les versions NSM des langues romanes. Il s'agit donc de langues non-naturelles qui trouvent leur utilité dans la description sémantique d'unités non-primitives. Les langues romanes en question étant par ailleurs extrêmement étudiées, on ne trouvera pas dans cette première partie d'éléments factuels nouveaux. Certes, il y a parfois quelques mentisos de faits de variation, à

⁽¹⁵⁾ Aucune distinction entre FAIRE verbe support et FAIRE verbe autonome.

⁽¹⁶⁾ Les morphologues ne seront peut-être pas sensibles à l'universalité de cette métalangue-là. Cf. en port. «BAD WORDS is expressed by means of a portmanteau, as in French. However, the Portuguese version consists of a single word PALAVRÕES, [...]»; en it. «BAD WORDS are PAROLACCE, a portmanteau similar in form to Portuguese PALAVRÕES». L'appellation de portmanteau est traditionnellement réservée à une unité lexicale formée de la fusion d'au moins deux autres unités lexicales, à l'exemple de franglais ou spork (cf. aussi la notion d'amalgame).

propos de l'espagnol (entre autres p. 144, 332, etc.), de l'italien (p.ex. p. 145, sur la concurrence *adesso* et *ora*) ou du portugais⁽¹⁷⁾, mais on regrettera l'indigence bibliographique, hors école NSM, de cette première partie: par exemple, sur les verbes de connaissance seul Renzi (1973)⁽¹⁸⁾ est cité (cf. les dix-sept références NSM sur un total de vingt-et-un pour ce chapitre). Les deux membres de la paire SAVOIR/CONNAÎTRE, considérés ici comme allolexes, ont pourtant été suffisamment étudiés pour savoir qu'ils partagent parfois les mêmes contextes⁽¹⁹⁾. L'entreprise de séduction des romanistes n'exige-t-elle pas un apprentissage mutuel du domaine de l'autre? Cela aurait peut-être évité cette affirmation, page 178, voulant que le français soit la seule langue romane utilisant le procédé de négation à morphème discontinu. Seule sur les quatre considérées, naturellement...⁽²⁰⁾ Si l'on ajoute à cela la légèreté terminologique, cette première partie disqualifie l'ouvrage pour une recommandation à des étudiants de linguistique romane. Reste le lecteur averti, qui trouvera une consolation dans la seconde partie.

Consolation bibliographique d'abord, puisque le pourcentage d'auto-citation baisse rapidement (le chapitre 10 ne comporte ainsi que deux références NSM sur 23), mais surtout six essais descriptifs cohérents et clairs. Tous les articles ne sont pas également convaincants, et il n'est pas nécessaire d'adhérer en bloc aux *a priori* théoriques partagés par les auteurs (qu'il s'agisse de l'universalité de la NSM ou du traitement de la polysémie), mais quand les analyses de sens et d'emplois en contexte se formulent dans une langue simple et limpide, pour des mots très fortement imprégnés culturellement, on ne peut que louer l'entreprise. L'analyse des adverbes d'énonciation *francamente*, etc., par exemple, illustre l'attention portée aux contextes d'utilisation et le souci de donner une description claire et différenciée de chacune des unités considérées. Par le rappel d'analyses équivalentes menées par A. Wierzbicka sur l'anglais ou le russe [319], on en voit aussi la portée contrastive, qu'il serait bon de poursuivre entre langues romanes, à l'exemple du chapitre 12, sur les suffixes diminutifs de l'italien et de l'espagnol. Terminons sur les analyses convaincantes de P. Farrell à propos de port. *saudade*, dont il donne la description suivante [249] :

Saudade (Eu estou com saudades de você) (Portuguese version)

- (a) sometimes a person (X) thinks about someone else (Y):
- (a) às vezes alguém (X) pensa de outra pessoa (Y):

(b) Y is like a part of me

(b) Y é como uma parte de mim

⁽¹⁷⁾ L'échelle de précision sur ce plan est assez variable, on comparera: «the verb rolar «roll», [...] is beginning to replace acontecer in some dialects.» [125], à: «[...] TER has essentially supplanted HAVER in all but highly formal registers in Brazil» [129].

⁽¹⁸⁾ Lorenzo Renzi, «Il campo semantico di 'cognoscere'». In: Petronio, Giuseppe G., ed., *La traduzione. Saggi e studi. Atti del Convegno internazionale*, Trieste, Lint, 1973, 375-386.

⁽¹⁹⁾ P.ex. Peter Blumenthal, «Verbes de connaissance», Verbum 21 (1999) 21, 7-24.

⁽²⁰⁾ Cf. Massimo Vai, Sintassi della negazione: appunti di grammatica comparata indoeuropea e romanza, Tesi di Laurea, Università di Milano, 1995; John Haiman & Paola Benincà, The Rhaeto-Romance languages, London, Routledge, 1992; Raffaella Zanuttini, Negation and clausal structure. A comparative study of Romance languages, Oxford, UP, 1997.

- (c) because of this I feel something very good when Y is near me
- (d) I very much want Y to be near me now
- (e) I know that Y cannot be near me now
- (f) when X thinks this X feels something very bad
- (g) I feel like this
- (h) because I think something like this about you

- (c) por causa disso eu sinto algo muito bom quando Y está perto de mim
- (d) eu quero muito que Y esteja perto de mim agora
- (e) eu sei que Y não pode estar perto de mim agora
- (f) quando X pensa isso X sente algo muito ruim
- (g) eu me sinto assim
- (h) porque penso algo assim de você

Marqué à la fois par la proximité et l'éloignement, le dialogue entre linguistique romane et approche NSM, initié par ce volume, pourrait susciter ce délicieux sentiment. Espérons qu'il n'en sera rien.

Marc DUVAL

Martin-Dietrich GLESSGEN, *Linguistique romane*. *Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, Armand Colin (Collection U). 480 p.

L'étudiant en philologie romane est ce qu'il convient d'appeler un «studiosus felix»; il est cependant confronté à un véritable défi, étant donné la complexité déroutante de ce domaine d'études. Il s'agit d'envisager une série de langues – comme le français, l'espagnol et l'italien – dans le contexte plus large de la Romania, entreprendre des comparaisons et établir des typologies. Ces opérations doivent tenir compte d'une variation extrême dans l'état actuel des langues tout en s'appuyant sur une documentation diachronique dense. Le bonheur de notre *studiosus* réside sans doute dans le fait de parvenir à se retrouver dans ce vaste labyrinthe.

Pour l'aider dans son entreprise, l'étudiant en linguistique romane dispose désormais d'un nouveau manuel fort de 480 pages. J'essaierai de répondre ci-dessous à ces trois questions fondamentales : (1) Quelle est la place de cet ouvrage parmi les nombreux autres manuels de la discipline? (2) À quel type de lecteurs s'adresse-t-il et dans quelle mesure peut-il leur être utile? Enfin (3), quelle contribution apporte-t-il à la discussion actuelle sur la discipline? Cette dernière question est cruciale puisque la philologie romane se trouve aujourd'hui dans une ère de réformes des *cursus*, doublée d'une profonde remise en question.

(1) Nous remarquons d'emblée que la *Linguistique romane* réalise l'objectif affiché de proposer une «vue d'ensemble», tout en mettant l'accent sur le français comme l'annonce le sous-titre («linguistique française et romane»). Les différentes langues romanes occupent des places quantitativement variables – l'inverse ne se justifierait que d'un point de vue strictement formel; elles interviennent toujours quand une comparaison s'impose, suscitant ainsi un approfondissement de la réflexion.

L'objectif poursuivi par la Linguistique romane ne manque pas d'ambition: il s'inscrit dans la lignée des Origini de Carlo Tagliavini, ouvrage de référence qui fournit assurément la meilleure vue d'ensemble de la discipline jusqu'à la moitié du siècle dernier. Depuis Tagliavini, toutefois, la linguistique romane a connu de nombreux développements, théoriques et méthodologiques, que l'auteur présente avec clarté. Il rend compte des facettes extrêmement diverses de la linguistique romane, telles qu'elles apparaissent dans le programme du Congrès de la Société qui se tiendra à Innsbruck en septembre 2007. Par ailleurs, il présente à l'étudiant les dimensions méthodologiques de la discipline de façon sans doute plus diversifiée que les manuels antérieurs. Martin Gleßgen recommande toutefois de recourir en premier lieu à Carlo Tagliavini, notamment pour les détails concernant la différenciation des langues romanes. Par ailleurs, il invite à l'utilisation du manuel de Pierre Bec pour la lecture de textes commentés. Je me permettrais d'ajouter dans un autre ordre d'idée l'ouvrage sur l'histoire culturelle des médias (Medienkulturgeschichte) de Wolfgang Raible (2006) puisqu'elle met l'accent sur des évolutions très spécifiques – la médialité – dont la philologie romane doit tenir compte dorénavant et qui n'ont pas été traitées dans l'ouvrage recensé. Dans cette optique apparaît toutefois un autre mérite de la Linguistique romane qui est celui de mettre l'accent sur l'étude des corpus anciens et modernes ainsi que des genres textuels qui permettent des ouvertures exceptionnelles sur la médialité et l'anthropologie culturelle.

(2) Le manuel s'adresse à un public très varié. Il a été conçu d'abord pour des étudiants français en Lettres modernes avec l'idée de proposer une lecture indispensable pour une préparation équilibrée des concours de l'enseignement, en élargissant leur regard linguistique. Mais l'ouvrage est tout aussi utile pour les étudiants allemands qui se préparent à enseigner (*Lehramt*), puisqu'on leur demande de plus en plus de connaissances théoriques en linguistique, appliquées à une langue étrangère comme le français: on exige d'eux l'utilisation d'une terminologie en contexte, facilitée par l'ouvrage de Martin Gleβgen dans ses deux index très détaillés – l'un pour les termes spécialisés, l'autre pour les noms cités – et dans la mise en relief des termes clé dans le corps du texte. Le manuel est par conséquent également approprié dans le cadre d'une préparation individuelle des étudiants en vue de l'obtention de l'examen d'Etat (*Staatsexamen*).

Un deuxième groupe d'utilisateurs est représenté par les étudiants du «Bachelor» (= *Licence*), dont le cursus exige plus que jamais de bonnes connaissances générales. Ceci dit, étant donné la densité et la complexité des faits présentés dans le manuel, il se prête particulièrement à l'accompagnement de cours magistraux d'introduction à la linguistique et comme lecture complémentaire dans des séminaires spécialisés.

Enfin, il me semble que même nous, les collègues romanistes, pouvons tirer profit de cet ouvrage, bien que l'auteur lui-même n'ait probablement pas pensé à cet aspect. Car, Martin Gleßgen propose une réflexion systématique sur le sens et les possibilités d'application de la linguistique romane tout au long du texte et non pas seulement dans le dernier chapitre 4.2.4 intitulé «Théorie, pratique et enseignement de la romanistique».

(3) Étant donné la forte fragmentation du savoir en philologie romane – tout comme dans les autres sciences –, la volonté de l'auteur de dresser un aperçu si vaste demandait du courage. Disons-le tout de suite : il a relevé ce défi avec succès. L'ouvrage est encadré par une «Partie introductive» [15-38] sur les langues romanes et la linguistique des langues romanes et par le chapitre final «Éléments méthodologiques et pratique de la recherche en linguistique romane» [385-452] dont il a été question. La partie principale de la Linguistique romane, quant à elle, est structurée en trois grands chapitres: le premier

est consacré à la variation en synchronie, les chapitres 2 et 3 à la variation historique, divisée respectivement en «Structure et histoire internes des langues romanes» et «Histoire externe des langues et variétés romanes». Au lieu de décrire ici le contenu de ces trois chapitres, s'appuyant sur les recherches les plus actuelles, je voudrais faire état de mes propres expériences d'enseignement⁽¹⁾. Lors du dernier semestre, j'ai utilisé le manuel à Fribourg-en-Brisgau pour le cours d'introduction à la linguistique et pour mon cours sur la diachronie destiné aux candidats à l'examen d'Etat.

Le premier chapitre, qui présente une vue comparative en synchronie, a déclenché d'emblée chez les étudiants une fascination pour les convergences et les divergences des langues romanes; dans une visée didactique, on peut proposer en complément l'écoute d'exemples traduits, issus du projet «Le Petit Prince» (http://www3.germanistik.uni-halle.de/prinz/karten/index.htm). Cette fascination pour le présent fournit une bonne base pour mettre en relief les liens entre la synchronie et la diachronie, ce qui permet ensuite d'éveiller leur enthousiasme aussi pour l'histoire des langues. Le chapitre court et incisif intitulé «Les apports de l'histoire externe» est donc d'un grand intérêt, puisqu'il répond au moins à deux des questions récurrentes des étudiants suscitées par la variation des langues actuelles. La première est la suivante : pourquoi le français est-il si particulier, comparé aux autres langues romanes?

«Le raisonnement qui s'appuie sur l'histoire externe peut expliquer les notables divergences de degré de standardisation et de diasystème: la forme du français, autant élaboré que – d'un point de vue typologique – 'exotique' dans le cadre de la Romania, est déterminée par le fort centralisme, non pas de la royauté médiévale, mais de l'État sous l'Ancien Régime. L'élaboration extrême du français explique à son tour le décalage particulier entre le code oral et le code écrit et sa forte variation diastratique, bien plus développée qu'en italien ou en espagnol» [381].

La deuxième question concerne l'importance de la variation diaphasique, très débattue actuellement dans le contexte des nouveaux médias et bien acceptée comme sujet d'études à part entière, tout comme la variation diatopique. Le chapitre concerné est riche en informations et très complet.

La complexité de la *Linguistique romane* n'est toutefois pas sans exigences envers les lecteurs: les étudiants – y compris ceux qui se présenteront à l'examen d'Etat déjà à la fin du semestre – ont eu du mal à saisir l'explication de la diathèse dans les langues romanes, à laquelle trois pages sont consacrées [198-200]. En revanche, ils ont très bien compris la partie sur le temps, le mode et l'aspect, qui n'est pas moins dense; ils ont particulièrement apprécié les indications sur les usages récents du parfait qui connaît des développements très différents dans les trois langues romanes enseignées à l'école (français, espagnol et italien). Ces différences de réception dépendent probablement du niveau de connaissances préalables des étudiants, plus que de la nature du texte, toujours exigeant mais aussi toujours clair.

⁽¹⁾ Dans l'éventualité d'une nouvelle édition, nous soumettons à l'auteur cette petite liste de corrections:

^{11,} fasc. = "fascicle" l. "fascicule"; -133, l.2 et passim [j] l. [J]; -133, l.5 pour pg. tem: [j] l. [$\tilde{\epsilon}$]; -259, l. 18 "en-geuler" l. "engueuler"; -270, l. 10 pour l'envers: "/l~e'v $\tilde{\epsilon}$ r/" l. "/l~a'v $\tilde{\epsilon}$ r/"; -275, l. 8 d'en bas, roum. a inbi "aimer" l. a iubi; -281, l. 7 d'en bas, L'antonomase ressemble à la conversion du type "noms de l'inventeur" \rightarrow "nom de l'invention" (zeppelin) ..., l. ... ressemble aux métonymies du type ...

La romanistique est une discipline bien particulière comme l'auteur l'a si bien exposé dans sa synthèse [452] :

«Parmi les sciences du langage, la romanistique occupe une position particulière puisqu'elle se place à mi-chemin entre l'étude d'une langue définie et les études comparatistes et typologiques. Par la grande proximité des langues qu'elle traite, par la multitude des situations linguistiques concrètes qu'elle renferme, par la richesse de leur documentation historique et par la dimension internationale de ce champ d'études, la romanistique présente un univers d'accès (relativement) facile autant que diversifié. Toute personne qui connaît une langue romane dispose d'un bon point de départ vers une réflexion de type identitaire (élaboration linguistique, groupes minoritaires) ou de portée universelle.»

En conclusion, l'auteur est parvenu à fournir à communauté scientifique une contribution reflétant pleinement l'état actuel de la recherche. Il s'agit d'un véritable traité de Philologie Romane, qui servira sans doute à défendre fermement notre discipline contre les tentatives de démantèlement qui la menacent.. La *Linguistique romane* réussit cet exploit tout en permettant à l'étudiant en philologie française et romane de faire face avec succès aux défis intrinsèques à sa discipline et de rester, même devant l'imminence de son examen, un *étudiant heureux*.

Stefan PFÄNDER

IBÉROROMAN

Roger WRIGHT, Peter RICKETTS (éd.), *Studies on Ibero-Romance Linguistics Dedicated to Ralph Penny*, Newark, Delaware: Juan de la Cuesta (Juan de la Cuesta Hispanic Monographs: Estudios lingüísticos, N° 7; Homenajes N° 24), 2005, 463 pages.

Ralph Penny, professeur à Londres, est surtout connu pour ses études brillantes sur l'histoire de l'espagnol, et sur les dialectes de la Péninsule Ibérique. Il est donc tout à fait logique que ce volume de mélanges soit consacré surtout à ces mêmes terrains de prédilection, avec une majorité d'articles qui traitent de la variation diachronique de l'espagnol, et des excursions rapides de l'autre côté des Pyrénées, voire de l'autre côté de la Manche. Le volume s'ouvre (comme il se doit) par une bio-bibliographie de Penny et l'on trouve en fin d'ouvrage des renseignements sur les auteurs qui ont fourni des articles ainsi qu'une tabula gratulatoria. Les éditeurs ont rassemblé vingt-quatre études.

António EMILIANO [17-57] propose («Representational Models vs. Operational Models of Literacy in Latin-Romance Legal Documents») une étude fascinante sur les documents notariaux au Portugal et sur l'émergence du portugais comme langue à part entière dont la *scripta* vraiment autonome remonterait au début du XIIIe siècle. Joel RINI [59-73] reprend («On the Formation of the Present Indicative Paradigm of Spanish *ir* and the Origins of *vamos* and *vais*») le problème de *ir*, à la suite d'une étude de Penny luimême, et suggère une solution un peu différente pour les formes 4 et 5 du pluriel: *vamos* remplace *imos* grâce à la forme subjonctive, *vais* par contre serait due à l'influence analogique de *estais*, *dais* (le modèle est *das* ~ *dais*, *estás* ~ *estais*, donc: *vas* ~ *vais*, au lieu de

IBÉROMAN 217

l'is étymologique). Dans ces deux articles, il est clair qu'une perspective explicitement comparatiste serait une piste à suivre car la problématique de *ir* n'est pas séparable de celle d'*aller*, et l'évolution de la *scripta* vernaculaire portugaise est visiblement comparable à celle des autres *scriptae* romanes comme le français ou l'occitan.

Robert BLAKE («The Pronunciation of h- and f- in Bilingual Spanish/Arabic Treaties from the Thirteenth Century» [75-83]) poursuit la prononciation de h- et f- en castillan et là encore, l'on pourrait proposer des comparaisons fructueuses: par ex., la pratique du redoublement orthographique de ff- (surtout au XIVe siècle) est un phénomène visible aussi en français, à la même époque [81]; surtout, peut-être, la problématique [80] du h- devenu [Ø] n'est pas sans rappeler ses avatars en français (voir DEAF H, citation liminaire d'un juge anglais du XIVe siècle: «H n'est pas lettre»), et l'on pensera aussi à l'article de K. Baldinger sur l'hypercorrection h > f en gascon (F est schrift F en F

Donald TUTEN [85-102] nous rappelle dans sa contribution («Reflections on Dialect Mixing and Variation in Alfonsine Texts») que «the Alfonsine corpus is in fact characterized in its entirety by massive linguistic variation» [85]: sa contribution présente une analyse très fine de cette variabilité ainsi qu'une hypothèse sur la koinéisation entre le nord (Burgos, conservateur) et Tolède (innovateur et populaire).

Martin J. DUFFELL («Some Phonological Features of Insular French [103-105]») ensuite examine la métrique anglo-normande, aboutissant à la conclusion (cf. Johnston, introduction à FantosmeJ, que l'auteur ne mentionne pas) que la base est un système à accents, soit une octosyllabe libre comportant quatre accents; les observations de Duffell sur le statut et le fonctionnement de l'anglo-normand sont parfois sujettes à caution (il est surprenant dans ce contexte de constater que W. Rothwell est entièrement absent de la bibliographie).

Peter RICKETTS donne («Prayers in Medieval Occitan» [127-151]) une édition avec commentaire et traduction d'un texte (prières) du manuscrit BL Egerton 945 (Brunel 16); pour le *remer* mystérieux («sauver»), voir FEW 10, 179a, et on peut désormais signaler aussi qu'il existe également, avec un sens plus pécuniaire bien entendu, dans les Comptes de Montferrand 1273-1319 que vient de publier R.A. Lodge (École des Chartes 2006). Alan DEYERMOND [153-165] dans un article très suggestif («'Confundamus ibi linguam eorum': Some Accounts of the Tower of Babel in Medieval Castilian Literature»), montre comment dans le Libro de Alexandre les mythes de Babel et de la Pentecôte sont exploités à des fins typologiques dans un texte qui s'intéresse visiblement aux problèmes du langage.

Ray HARRIS-NORTHALL («The Count/Non-Count Distinction in Castilian») analyse le système des formes neutres avec et sans nombre en castillan (type: pidió agua a las manos, e tiénengelo delant e diérongelo privado PMC 1050), qui rejoignent celles que l'on retrouve dans les variétés du nord de l'Espagne [167-185], ce qui tend à indiquer qu'il s'agit d'une forme ancienne. Diana L. RANSON («Variation of the Spanish Demonstratives aqueste and este» [187-214]) traite la question de l'opposition este ~ aqueste, où le dernier serait la forme marquée (moins fréquente), mais plus visible au XIVe siècle qu'avant ou après (ce qui incite à réfléchir sur le type de texte disponible dans le Corpus diacrónico del español, CORDE, ce qui pourrait évidemment jouer un rôle important); elle conclut que les facteurs de type pragmatique (le contraste, l'assertion, le

statut du locuteur...) sont plus importants que le type de discours, s'il s'agit ou non d'un déictique au sens propre, etc. Ici encore, c'est une analyse qui aurait pu sortir de l'espagnol pour établir des comparaisons avecs d'autres langues romanes (cf. les formes renforcées du français, ou les démonstratifs roumains, entre autres).

Dana L. ALLEN, dans une étude sur «Textual Evidence of the Development of the Sibilants of Peninsular Spain from the Eleventh to the Sixteenth Centuries» [215-231], fait trop confiance à notre avis aux textes, c'est-à-dire, croit encore à une correspondance trop étroite et surtout, trop fiable, entre orthographe et phonétique.

Thomas R. HART [233-239] examine rapidement «The Linguistic Doctrine of Juan de Valdés» avec à la fin, des remarques très intéressantes sur les rapports entre celui-ci et Montaigne (en ce qui concerne le langage) qu'il aurait été intéressant de voir se développer.

Rodney SAMPSON («Vowel Prosthesis and its Maintenance in Spanish» [241-258]) traite les parallèles mais aussi les divergences entre le phénomène de l's impur en français et en espagnol; pour lui, l'évolution en français aurait été entravée par des influences savantes au XVI^e siècle, tandis que grâce à l'autonomie relative du castillan par rapport au latin (de nouveau, la tradition alphonsine aurait joué un rôle), l's impur s'est maintenu et la prothèse aussi.

Ensuite [259-275], une contribution littéraire, ou plutôt philologique, et un avertissement de la part d'Ian MACPHERSON («Ambiguitas and the Secret Language of the Glossed mote»): l'interprétation érotique des poèmes médiévaux n'est admissible que lorsqu'une indication sans ambiguïté l'autorise ou l'exige. Sur la littérature aussi, une étude de K. ANIPA («A Study of Intra-Personal Variation in Cervantes» [277-298]) montre (avec le brouillon et le texte définitif de Rinconete) des différences sensibles dans le niveau de standardisation des deux versions, mais sans qu'il y ait uniformité (vers une langue plus standardisée, par ex.) car en fait, ce que les deux modèles montrent, c'est précisément la variabilité même d'un «grand auteur» – comme le dirait Vaugelas – à l'intérieur de sa propre écriture. Encore une fois, donc: caveat lector.

John ENGLAND («Analogical Feminines: Uniformity and Variety in Golden Age Spanish» [299-327]) signale la présence apparente de traits dus à la langue parlée à une époque où la langue écrite n'était pas encore figée. Ce thème (genre) est également examiné dans l'étude suivante, de Christopher J. POUNTAIN, «Gender without Sex: the semantic exploitation of the masculine/feminine opposition» [329-348]. L'opposition sémantique basée sur le genre grammatical est assez rare.

David PHARIES («Template Formation in Western Hispano-Romance» [349-361]) examine le cas du modèle du type *chiquirritico* pour montrer comment (pour diverses raisons d'ailleurs) celui-ci est productif. L'article de Steven N. DWORKIN, «The Semantic Evolution of Lat. COGITARE and CURARE in Hispano-Romance» [363-374] dépasse inévitablement les limites de cette région, pour esquisser les grandes lignes d'une étude de ces mots et de ceux qui leur font concurrence (notamment, PENSARE). Dworkin signale plusieurs fois des éléments d'influence éventuelle entre différentes langues et il est sûr que cette famille de mots mériterait un traitement plus étendu et ce, à l'échelle pan-romane.

Pour Ian MACKENZIE [375-390], ce qu'il appelle «Achievement Verbs in Medieval and Modern Spanish» – des verbes qui prennent *ser*, et par exemple qui expriment le départ ou l'arrivée, le changement d'état, l'acquisition et la perte, des verbes aspectuels (*empezar*, *terminar*) – montrent essentiellement des traits aspectuels.

GALLOROMAN 219

L'article de José DEL VALLÉ, «La lengua, patria común: política lingüística, política exterior y el post-nacionalismo hispánico» [391-415] est une étude assez générale qui présente cependant une synthèse fort utile. Il est suivi par un examen (dû à Francisco MORENO FERNÁNDEZ [417-429]), «El atlas de Paraguay y la distinción [s] / $[\theta]$ » qui fournit la conclusion intéressante que dans le cas du *seseo* du Paraguay, ce sont les femmes plus instruites qui emploient le s (apparemment sud-américain) plus que les hommes qui, eux, retiennent plus souvent (mais pas systématiquement) $[\theta]$ «castillan» (résultat qui du point de vue sociolinguistique peut être comparé à celui auquel aboutit Lynn Williams dans le cas de Valladolid: la femme serait-elle sinon l'avenir de l'homme, du moins l'avenir de la langue?) De retour en Espagne, l'analyse de John N. GREEN («A Forbidding Agenda: the Morphosyntax, Semantics and Pragmatics of Prohibition in Spanish» [431-444]) se base sur un corpus personnel, et tire la conclusion que la compréhension de ces «textes» est autant une affaire de pragmatique que de sémantique.

Enfin – et en guise de conclusion, l'article est bien choisi! – Roger WRIGHT, «Convergence and Divergence in World Languages» [445-457] reprend ses études antérieures sur la différenciation linguistique (à partir de quel moment peut-on, et a-t-on pu, parler d'une langue, l'«espagnol»?) pour se demander si dans l'avenir, l'espagnol, langue mondiale, s'unira (c'est l'hypothèse qui a sa préférence) ou se dissoudra.

L'intérêt de ce volume est surtout qu'il présente une collection importante d'études sur la variabilité (tant diachronique que synchronique) de l'espagnol. Certains des éléments dont on parle ici sont sans doute inconnus des non-spécialistes; les auteurs par contre semblent parfois négliger un peu ce qui se fait par exemple dans le domaine du français. Ce recueil de mélanges montre ainsi combien il est essentiel que la linguistique romane demeure une linguistique romane, sans se laisser subdiviser en «philologies nationales». Les romanistes (non seulement les hispanistes) apprendront beaucoup dans ce volume. Les éditeurs ont fait un travail tout à fait correct (très peu de fautes de frappe ou d'impression): c'est un livre à tous les égards digne de celui qu'il honore de façon si satisfaisante.

David TROTTER

GALLOROMAN

OCCITAN

Joan THOMÀS, Lingüistica e renaissentisme occitan. L'enjòc social de l'istòria de la lenga, s.l., Institut d'Estudis Occitans (Textes & Documents), 2006, 405 pages.

Joan Thomàs étudie dans son ouvrage les questions fondamentales de la linguistique occitane dans leur dimension historiographique. L'étude, rédigée dans une prose occitane limpide, nous conduit du mouvement du Félibrige à la période contemporaine. Il donne un aperçu des travaux sur la standardisation et la lexicographie de l'occitan.

Aspectos sociolingüísticos del habla de la ciudad de Valladolid, Valladolid/Exeter. 1987.

L'histoire de la linguistique occitane se confond souvent avec la lutte politique pour la (re-)conquête des droits régionaux occitans. Le sujet est chargé d'émotions. Il convient de prendre de la distance pour traiter ce thème et de considérer les motivations secondaires et les idéologies qui accompagnent en général les ouvrages de linguistique. En ce sens, J. Thomàs est le premier auteur qui tente d'analyser cet aspect de la linguistique avec toute la prudence nécessaire. Il est non seulement un précurseur en la matière, mais il se distingue aussi par la méthode qu'il adopte pour sa recherche: J. Thomàs ne se limite pas seulement à l'analyse des documents écrits, mais il laisse aussi parler les acteurs de la linguistique occitane. Le livre commence par des entrevues avec des linguistes tels que Pierre Bec, Robert Lafont, Roger Teulat, Jacme Taupiac, Christian Laux et Xavier Ravier [25-115]. Les lecteurs qui ne connaissent pas encore bien la thématique commenceront toutefois la lecture avec plus de profit par les chapitres suivants qui abordent des questions comme l'histoire des institutions occitanes et leurs représentants [117-155], ainsi que les problèmes de la dénomination [157-181] et de la standardisation de la langue [182-237]. Cela donnera au lecteur non-spécialiste les informations nécessaires pour comprendre les entrevues. Dans sa dernière partie, le livre présente les travaux lexicographiques en occitan depuis leurs débuts au XVIIe siècle [239-349].

L'ouvrage fait apparaître deux courants parallèles de la linguistique occitane dans son rapport avec le mouvement renaissantiste : (1) le mouvement institutionnalisé avec les universitaires qui étudient la langue et (2) le mouvement militant qui lutte pour la sauvegarde de la langue. Le premier courant a fait avancer la linguistique et la philologie occitanes scientifiques. Le deuxième a contribué au prestige politique de l'occitan.

Le livre donne une bonne vue d'ensemble sur des questions fondamentales de la linguistique occitane ainsi que sur le statut de l'occitan en tant que langue minoritaire. Les conceptions des protagonistes de la langue occitane sont souvent divergentes – un fait qui n'aide pas la langue à sortir de sa marginalisation. Selon Thomàs, seulement une politique linguistique cohérente permettra à l'occitan de sortir de cette situation [362 sq.].

Bettina BERTHER

FRANÇAIS

Patrice BRASSEUR, Anika FALKERT (éditeurs), Français d'Amérique: approches morphosyntaxiques, Actes du colloque international Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique (Université d'Avignon, 17-20 mai 2004), Paris, L'Harmattan (collection Langues et développement), 2005, 332 pages.

La grande famille des français d'Amérique a été l'objet ces dernières années d'une attention soutenue de la part des linguistes, qui s'est traduite entre autres par la tenue de nombreuses manifestations scientifiques: on pense ici au colloque d'Avignon de 1996 (dont les Actes sont parus en 1998 sous le titre de Français d'Amérique: Variation, créolisation, normalisation), ou au colloque de Bloomington de 2003 (qui a donné lieu à la parution du recueil Le français en Amérique du Nord, 2005; v. notre compte rendu ici, 70, 238-250). Patrice Brasseur et Anika Falkert nous livrent ici les Actes du dernier colloque d'Avignon, tenu en 2004 et consacré à des problèmes de nature morphosyntaxique.

GALLOROMAN 221

L'ouvrage s'ouvre sur un «Avant-propos» des deux éditeurs [7-14], qui est en fait un résumé du contenu des Actes; suivent 26 contributions, non réparties en sections, et alignées dans un ordre qui semble aléatoire (alors que l'avant-propos fait des regroupements pertinents qui auraient pu servir de plan à l'ensemble). Ce que l'on appelle dans le titre «français d'Amérique» est essentiellement représenté par le français acadien, qui monopolise 16 communications sur 26, et apparaît de façon secondaire dans cinq autres. On ne s'en plaindra pas, le français acadien étant moins bien étudié que son cousin québécois (qui réunit l'immense majorité des francophones d'Amérique, en particulier les unilingues); mais il aurait peut-être fallu baptiser autrement le recueil. Une seule contribution est consacrée au français québécois (Paul-André Lagueux, «Caractéristiques morpho-syntaxiques du français québécois» [57-69]), mais elle est si douloureusement mauvaise qu'elle n'aurait jamais dû être publiée⁽¹⁾.

Quelques communications sont consacrées à des problèmes qui touchent toutes les variétés nord-américaines. C'est le cas de «Français marginaux et théorie de la créolisation: le cas des marques personnelles» [15-25], du toujours irréprochable Robert Chaudenson. – Patrice Brasseur s'est penché sur «La préposition en dans quelques variétés de français d'Amérique» [249-261]. Il classe les différents emplois répertoriés selon leur origine vraisemblable: archaïsmes, «français populaire», calques de l'anglais et innovations. - Claus D. Pusch consacre un bel article à «L'expression de la progressivité dans les français d'Amérique» [159-170]. Méthodologiquement, il faut toutefois lui reprocher de tirer des conclusions diachroniques de l'observation de corpus synchroniquement limités: «La périphrase être en train de + infinitif, prépondérante et assez grammaticalisée en français européen [...], n'est plus absente des variétés américaines mais elle semble toujours être confinée à des registres orientés vers le standard exogène de France» [168]. Or, et malgré la concurrence de périphrases telles que être à ou être après + inf., rien ne permet d'affirmer que être en train de était autrefois absent des variétés nord-américaines. Le fichier lexical informatisé du TLFQ l'atteste déjà en 1825 (dans la correspondance de Joseph Papineau). En outre, être en train de au Québec n'est absolument pas confiné «à des registres orientés vers le standard exogène de France»: le fichier lexical du TLFQ fournit de nombreuses attestations de cette tournure dans les pièces de théâtre jouali-

⁽¹⁾ Nous ne donnerons qu'un seul exemple: les graphies du type un idée, un heure, un épingle, un épaule, un assiette, un urgence [61], que l'auteur n'atteste d'ailleurs dans aucun texte dûment référencé, ne s'expliquent absolument pas par un changement de genre (pour l'auteur, qui est pourtant locuteur natif, ces mots seraient masculins en français québécois!), mais comme le résultat d'un simple phénomène phonétique: l'article indéfini féminin singulier peut se prononcer [@n] devant un mot à initiale vocalique. Même si l'on peut prononcer, par exemple, <une idée> [ænide], on dira bien sûr <une idée nouvelle> [œnidenuvel], et jamais *<une idée nouveau> [œnidenuvo]. À vrai dire, ces graphies tentent simplement de rendre le [v] québécois relâché et nasalisé que l'on entend même devant consonne dans l'article indéfini (<une pomme> [ỹnpɔm), et qui est très proche acoustiquement de [@]. Il s'agit d'un archaïsme, attesté jadis en France dans «toutes les provinces» (Fouché 1958, 385) et qui est souvent rendu dans la graphie par <eune>, voire <ène> en cas de délabialisation (comme dans l'article de P. Brasseur, «ène affaire», «ène guerre» [252]); cf. en outre Juneau 1972, 96, n. 6: «La graphie un de l'article féminin une, qui revient fréquemment, même devant consonne [...], recèle probablement une prononciation $\dot{\alpha}n.$ »

santes de Michel Tremblay. L'histoire de cette périphrase en français nord-américain reste à écrire, mais elle devra reposer sur l'analyse de documents abondants et variés.

Quelques contributions, sans toucher toute l'Amérique francophone, concernent cependant plus d'un seul parler. C'est le cas de «Quelques spécificités du français acadien des Îles-de-la-Madeleine» [71-82] d'Anika Falkert, qui est consacré à l'intéressant problème de la québécisation de cette variété insulaire d'acadien située en territoire politiquement québécois, situation qui a davantage influencé semble-t-il la morphologie que la phonétique. Le recours à Gauthier 2000, 119(2) pour expliquer l'ouverture de [ε] en [a] en finale absolue [76-77] n'est pas très heureux. D'après le tableau 1 [73], le pourcentage de la population totale se déclarant bilingue est de 21,3%, et non de 0,2% [71]. Morin 1983 [76] manque à la bibliographie (où l'on trouve en fait Morin 1991). Plutôt que eux pour leur [79], il doit s'agir de ieux (cf. «leur (ieux en acadien traditionnel)» [99, art. de Louise Péronnet]). - Ursula Reutner («Remarques sur le polymorphisme verbal - l'exemple de l'infinitif: une contribution à l'étude des origines multiples du français au Canada» [113-123]) a également travaillé sur un sujet qui touche plusieurs parlers. Son article est bien documenté, mais confond morphologie flexionnelle et dérivationnelle: l'alternance entre neigeailler, neigeasser et neigeoter [115] n'a rien de particulier à l'infinitif. En fait, la grande majorité des formes traitées dans l'article ne présente aucun intérêt de nature purement flexionnelle. Le paragraphe consacré à la famille de apitchoumer, etc. aurait pu bénéficier de la lecture de FEW 25, 694-695. - Gisèle Chevalier et Chantal Hudson comparent deux particules intensificatrices dans «Deux cousins en français québécois et en chiac de Moncton: right et full» [289-302]. Contrairement à ce que suggère le titre, c'est full qui est québécois et right qui appartient au chiac. L'étude illustre un phénomène récurrent, à savoir le fait que ces particules, une fois importées, développent des emplois totalement indépendants de ceux de la langue d'origine (cf. le cas de back, ci-dessous, Mireille Tremblay). Il n'était pas nécessaire de renvoyer à Léard 1995 (d'ailleurs sans mention de la page) pour étayer l'origine anglaise de full (qu'une analyse un peu trop rapide aurait pu rattacher au français foule). Celui-ci écrit (1995, 181) que «foule [comme quantifiant] est fréquent, mais apparaît sans article, et avec un /u/ bref, ce qui suggère une influence de l'anglais full.» C'est évidemment de l'anglais full qu'il s'agit, mais pas pour des raisons phonétiques: en français québécois, le phonème /u/ en syllabe fermée (par toutes les consonnes sauf [v, z, 3]) se réalise toujours comme une voyelle relâchée et brève [u] dans les mots d'origine française (poule [pul], soûle [sul], etc.); foule et full sont donc de parfaits homophones (sur ce point, cf. Ostiguy / Tousignant 1993, 65). Un phonème /u:/ existe bel et bien en franco-québécois, mais n'apparaît que dans des emprunts à des mots anglais qui ont eux aussi une voyelle longue: pool [pu:l] «billard» s'oppose à poule [pul].

En dehors du québécois et de l'acadien, on trouve une contribution sur le franco-américain, une sur le franco-ontarien et deux sur le cadjin (écrit «cadien» par plusieurs auteurs de ce recueil). – «La variation syntaxique dans le français de Woonsocket: esquisse d'une grammaire du franco-américain» [39-48], de Cynthia A. Fox, présente les premiers résultats (un peu minces) de l'analyse d'un corpus oral très précieux, car recueilli à date récente auprès de francophones de Nouvelle-Angleterre, un groupe en voie d'anglicisation avancée dont la langue a été très peu étudiée jusqu'à maintenant. – «Remarques sur un corpus franco-ontarien» [199-200], de Claudine Moïse, n'est en fait qu'une

⁽²⁾ Sur ce très faible article, v. notre compte rendu paru dans *Estudis romànics* 26 (2004), 373-374.

courte annexe à la communication de Marie-Ève Perrot (v. ci-dessous), permettant d'établir une comparaison entre français ontarien et acadien. – Dans «Les innovations en français cadien: interférences ou changements motivés de façon interne au système?» [27-38], Sylvie Dubois, Sibylle Noetzel et Carole Salmon essaient de déterminer si différents emplois prépositionnels relevés dans des corpus cadjins (de 1975 et 1997) sont dus à l'influence de l'anglais ou s'expliquent par le dynamisme propre du système. La graphie *sur* «chez» [29-30] semble être due à une hypercorrection pour ce qui devrait s'écrire *sus* (attesté depuis 1790 au Québec, v. Juneau 1972, 170; FEW 12, 463a, sursum I 1). On retrouve la même erreur dans l'article de Laurence Arrighi (v. ci-dessous), qui lemmatise *sur* [241] mais reproduit deux exemples réels avec la graphie *sus*, qui correspond à la vraie prononciation du mot, lequel n'est pas à confondre avec les reflets de lat. SUPER. – Dans «Attestation et disparition du type *j'avons* en français cadien» [213-227], Kevin Rottet démontre de façon convaincante que l'emploi du type *j'avons* en cadjin à la 1^{re} pers. du sing. (et non à la 1^{re} pers. du pl. comme en acadien) est probablement né d'une réinterprétation inter-générationnelle.

Toutes les autres contributions sont consacrées au français acadien. - Maria Pavel, «Régionalismes grammaticaux en 'chiac'» [49-55]. Article très faible qui ne méritait guère, lui non plus, d'être publié. - Patricia Balcom, «Le paramètre de l'inaccusativité chez les Acadiennes et les Acadiens du Nouveau-Brunswick» [83-93]. Il s'agit d'une étude sur l'alternance entre être et avoir comme auxiliaires des temps composés. Contrairement aux résultats d'études plus anciennes, il semble que les témoins de l'enquête (jeunes et instruits) utilisent couramment être comme auxiliaire, en particulier avec les verbes pronominaux; mais il faudrait comparer leur comportement dans le contexte artificiel d'un «test lacunaire» et d'un «test de grammaticalité» [85] avec leurs productions discursives spontanées. En outre, on peut se demander comment il convenait de répondre à la phrase «lacunaire» suivante: «Le 'Grand Feu' ... (passer) à St.-Jean Terre-Neuve le 8 juillet 1892.» [85]. Un «feu» (plutôt un «incendie») ne (se) passe pas; il se déclenche, il éclate, il a lieu. On aimerait savoir s'il s'agit d'un acadianisme involontaire, ou d'une simple faute. - Ruth King, Terry Nadasdi, «Deux auxiliaires qui voulaient mourir en français acadien» [103-111]. Malgré le jeu de mots du titre, il n'y a évidemment qu'un seul auxiliaire qui veut mourir, à savoir être, remplacé par avoir dans 99% des cas [105]; seuls naître et mourir peuvent déclencher son apparition, en combinaison avec des indicateurs temporels. Il ne s'agit plus ici de l'acadien de jeunes universitaires du sud-est du Nouveau-Brunswick, mais bien de celui d'isolats ruraux de l'Île-du-Prince-Édouard. Il aurait été bien de le préciser dans le titre (où «acadien» est abusivement imprécis). Le tableau annoncé dans la section 6 [108] est absent. – Louise Péronnet, «J'[e] fatigué en français acadien: j'ai fatigué ou j'es fatigué?» [95-102]. Cette structure surprenante, produite surtout par des locuteurs de la région de Moncton (j'[e] tanné, j'[e] malade [96]), est interprétée de façon convaincante par l'auteure comme l'extension à la 1re pers. du sing. des formes es, est du verbe être (sauf pour j'ai fatigué, qui peut être le passé composé de fatiguer v. intr.). - Ingrid Neumann-Holzschuh, «Le subjonctif en français acadien» [125-144]. Alors que «acadien» ne renvoie qu'à deux petits villages dans le titre de l'article de King et Nadasdi, chez I. N.-H. il regroupe Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Louisiane. Cette valeur hypéronymique de l'adjectif est originale⁽³⁾, le français acadien n'étant pas identique à son cousin

⁽³⁾ Mais figure déjà dans «Le français acadien au Canada et en Louisiane: affinités et divergences», qu'I. N.-H. (avec P. Brasseur et R. Wiesmath) a publié dans Le français en Amérique du Nord: état présent, évoqué ci-dessus.

cadjin (comme le sait très bien l'auteure elle-même). On pourrait peut-être proposer (a)cadien comme terme générique. L'article d'I. N.-H. est solide et clairement exposé, sa méthodologie peut servir de modèle, et les trois pages et demie de bibliographie inspirent confiance. - Raphaële Wiesmath, «Les périphrases verbales en français acadien» [145-158]. Encore une fois, «acadien» englobe ici Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Louisiane. L'article dresse l'inventaire des périphrases verbales (a)cadiennes, regroupées en catégories aspectuelles, en les replaçant dans un contexte diachronique et diatopique plus large. On aimerait que des renvois au TLF et au FEW soient préférés au seul Dictionnaire historique de la langue française [150, n. 6], qui ne fait pas très sérieux dans un travail universitaire⁽⁴⁾. - Louise Beaulieu, Wladyslaw Cichocki, «Facteurs internes dans deux changements linguistiques affectant l'accord sujet-verbe dans une variété de français acadien» [171-186]. Article solide, rédigé dans le cadre de la sociolinguistique variationniste, qui étudie l'alternance parlent / parlont, parlaient / parliont, ainsi que l'apparition obligatoire de ils comme morphème personnel lié et antéposé, dans le français du nord-est du Nouveau-Brunswick, en fonction des habituels facteurs linguistiques et extralinguistiques (groupe verbal, temps verbal; sexe, âge, réseau social fermé ou ouvert). -Marie-Ève Perrot, «Le non-accord sujet-verbe à la 3° personne du pluriel dans un corpus chiac» [187-198]. L'étude révèle que ce phénomène syntaxique, loin d'être généralisé, s'observe surtout dans les relatives introduites par qui, et caractérise essentiellement les plus anglicisés des témoins. - Gisèle Chevalier, Michael Long, «Finder out, pour qu'on les frig pas up, comment c'qui'i workont out: les verbes à particules en chiac» [201-212]. Étude analytique des nombreuses constructions verbales à particule dans le code hybride français-anglais du sud-est du Nouveau-Brunswick (le chiac). - Mireille Tremblay, «Back en français acadien: archaïsme ou innovation?» [263-273]. Cet article tente de démontrer, sans emporter l'adhésion, que l'emploi de la particule back se serait substitué à des emplois archaïques de arriere hérités tout droit de l'ancien français et maintenus par miracle jusqu'à la conquête britannique dans le français du sud-est du Nouveau-Brunswick. Le fait que de tels emplois de arriere ne soient attestés nulle part, à aucune époque, en terre d'Amérique, ne semble pas déranger l'auteure. Qu'il y ait des parallélismes entre le fonctionnement de arriere en ancien français et celui de back en chiac relève simplement du hasard, ou d'universaux linguistiques. - Jane S. Smith présente «L'effet de la chute du l dans l'acadien de la vallée du Haut Saint-Jean» [229-236] dans une perspective de typologie linguistique, et conclut évidemment que ce phénomène fait tendre le parler en question vers le pôle synthétique. Un important article de Dorin Uritescu sur le sujet, «L'effacement du /l/ en québécois et le type morphologique du français» (ici 61, 397-437), est absent de la bibliographie. - Laurence Arrighi, «Des prépositions dans un corpus acadien: Évolution du système linguistique français, archaïsmes et/ou calques de l'anglais?» [239-247]. Article prudent qui démontre que les particularités des emplois prépositionnels en français «acadien» (on ne précise pas l'origine géographique des témoins du corpus, mais les exemples ne semblent pas relever du chiac) ne doivent généralement rien à l'anglais. - Cristina Petras, «Valeurs pragmatiques du contact de langues au niveau des marqueurs discursifs dans un corpus acadien» [275-287]. Article intelligent et bien documenté, portant sur un passionnant corpus tiré de forums de discussion acadiens sur internet. Un petit mot sur anyway [284]: il n'est pas connu qu'à Terre-Neuve, c'est un anglicisme très fréquent dans tout le Canada français; v. le fichier lexical informatisé du TLFQ, ainsi que l'ILQ. - Robert W. Ryan, «'C'est intéressant à mort!' Des

⁽⁴⁾ V. le compte rendu de G. Roques, ici 57, 235-240.

GALLOROMAN 225

procédés d'intensification du message observés chez une locutrice acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard» [303-311]. Pour donner plus de poids à cette contribution, il aurait fallu que son auteur replace les phénomènes observés dans un contexte plus large. Que la répétition, par exemple, ait un rôle intensificateur dans le discours est une observation d'une grande banalité; elle ne caractérise pas vraiment le parler acadien par rapport à d'autres parlers, quels qu'ils soient. – Sylvia Kasparian, «'Holy fuck ça te coûte cher': Gros mots et euphémisme linguistique en acadien» [313-329]. Il s'avère que, contrairement à ce que l'on observe en franco-québécois, les gros mots en acadien sont presque tous des emprunts à l'anglais, ce qui semble être caractéristique de l'usage des communautés linguistiques minoritaires. L'auteure se réfère trop à des définitions de dictionnaires de langue pour délimiter ses concepts, ce qui ne fait pas sérieux (à moins qu'il s'agisse de critiquer les dictionnaires). En outre, les références bibliographiques du type «Auteur, année, page» sont tantôt absentes (citation de Nancy Huston en page 314), tantôt erronées et incomplètes (Nancy Huston 2002 [315] à corriger vraisemblablement en Nancy Huston 1980, d'après la bibliographie; manque la page).

Nous avons donc là un recueil assez inégal, où le pire côtoie le meilleur. Les directeurs de publication ne devraient pas hésiter – c'est leur responsabilité – à intervenir avec autorité au moment de publier des Actes: un véritable travail d'édition est toujours nécessaire pour garantir la cohésion et la qualité de l'ensemble.

André THIBAULT

Références bibliographiques

Fichier lexical informatisé du TLFQ: www.tlfq.ulaval.ca/fichier/

Fouché, Pierre (1958), *Phonétique historique du français*, vol. II: *Les voyelles*, Paris, Klincksieck.

Gauthier, Pierre (2000), «Le poitevin-saintongeais dans les parlers québécois et acadiens: aspects phonétiques», dans M.-R. Simoni-Aurembou (éd.), *Français du Canada – Français de France: Actes du cinquième Colloque international de Bellême du 5 au 7 juin 1997*, Tübingen, Niemeyer, pp. 117-133.

ILQ: Index lexicologique québécois, www.tlfq.ulaval.ca/ilq/

Juneau, Marcel (1972), Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec: Étude des graphies des documents d'archives, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Léard, Jean-Marcel (1995), Grammaire québécoise d'aujourd'hui: Comprendre les québécismes, Montréal, Guérin Universitaire.

Ostiguy, Luc / Claude Tousignant (1993), Le français québécois: Normes et usages, Montréal, Guérin Universitaire.

Kristin REINKE, Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec. Untersuchungen anhand phonologischer und morphologischer Variablen, Tübingen, Niemeyer (Canadiana Romanica 19) 2004, XI, 195 pages.

Une étude sur «la qualité de la langue de la télévision par rapport à la norme linguistique» ne peut se faire qu'au Québec. Nulle part ailleurs, semble-t-il, la sensibilisation linguistique n'a atteint un degré aussi élevé qu'au Québec. Et c'est grâce à Kristin Reinke et son étude que nous comprenons mieux cette situation particulière de la langue française dans ce territoire francophone.

Le point de départ de ses recherches se trouve dans l'observation que les Québécois croient parler un mauvais français et reprochent à la télévision de propager ce mauvais français au lieu de présenter le modèle du bon français. Le bon français, c'est le français parisien tel que l'on se l'imagine, et le mauvais français c'est la façon de parler des Québécois. Mais, 1° quels sont les traits caractéristiques de ce (mauvais) français québécois, qu'est-ce qui le distingue du bon français? et 2° est-ce que la langue utilisée à la télévision correspond à ce «mauvais français» et le propage au lieu de donner le modèle du bon français?

Nous voilà arrivés au centre de la recherche sur la variation linguistique et la valorisation des variantes, et, dans un sens plus large, en pleine sociolinguistique. En plus, nous sommes confrontés à une problématique très actuelle: le langage des médias et son influence sur le public.

Le travail de Kristin Reinke représente une étude minutieuse des plus importantes variables phonologiques et morphologiques du français au Québec, basée sur un corpus de plus de 15 heures d'émissions transcrites phonétiquement et analysées selon des critères préétablis. Les spécimens ainsi que les tableaux à la fin du volume rendent compte de l'énorme travail de transcription phonétique et de statistique effectué par l'auteure de la présente étude.

Les mérites du travail ne s'arrêtent pas là. Le premier chapitre présente une introduction historique sur la situation linguistique du Québec et explique l'importance de la discussion sur la qualité de la langue (française) dans ce contexte particulier [1-22]. Suit une introduction théorique à la sociolinguistique et à ses concepts principaux (chap. 2 [23-53]) et ensuite, sur la base des présentes recherches, à la sociolinguistique appliquée et ses méthodes (chap. 3 [55-105]): établissement du corpus, collecte des données, définitions des variables à étudier, procédés d'analyse. Une lecture de ces deux chapitres est très recommandée à tous ceux qui voudraient se mettre à la recherche sociolinguistique pratique: ils y trouveront l'outillage nécessaire pour leur propre travail.

L'étude des variables porte sur les phénomènes suivants: la prononciation de la voyelle /a/ dans certaines positions, la diphtongaison des voyelles longues, la prononciation de $\langle oi \rangle$, la prononciation de / ϵ / à la fin des mots, la simplification de groupes consonantiques, la chute du /l/ de l'article défini, les formes des pronoms personnels sujets de la $3^{\rm e}$ personne, la liaison facultative, la fusion de voyelles, la chute de la particule de négation ne, la prononciation assimilée de je.

Les analyses détaillées [107-138] montrent une fois de plus l'influence des préjugés et des opinions préétablies dans la perception et la valorisation des variantes linguistiques, car ceux-ci vont souvent à l'encontre des faits observables. Une relation entre le caractère public ou privé des chaînes de télévision et la fréquence des «variantes familières», indice d'un langage de qualité inférieure, n'est pas confirmée par les données analysées. S'il y a un facteur qui influence la «qualité» du langage d'une émission, c'est le caractère de l'émission, et non pas la chaîne émettrice. Dans son ensemble, l'étude de Kristin Reinke montre que la qualité du langage de la télévision québécoise est bien supérieure à ce qu'en pensent et disent les Québécois.

GALLOROMAN 227

Pour terminer, mentionnons la bibliographie très riche qui souligne la profondeur des recherches, la clarté de la langue et la presqu'absence de fautes d'impression. Critiquons toutefois l'éditeur qui a choisi des caractères trop petits, ce qui rend la lecture un peu pénible, malgré le langage aisé et bien compréhensible de l'ouvrage.

Peter STEIN

Les Mots du patrimoine: le Sénégal, par l'équipe IFA-Sénégal (Moussa DAFF, Alioune MBAYE, Modou NDIAYE, Aliou Ngoné SECK, Cheikh Hamallah TRAORÉ, sous la direction de Geneviève N'DIAYE-CORRÉARD), Paris, Éditions des archives contemporaines – Agence universitaire de la Francophonie, 599 pages.

Publié l'année du centième anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor, préfacé par Abdou Diouf son successeur à la présidence de l'Etat sénégalais et actuel Secrétaire général de l'Agence internationale de la Francophonie, cet ouvrage, par son titre même, traduit l'ancrage fort du Sénégal à la francophonie et l'appropriation réelle du français langue seconde par les Sénégalais, sa «naturalisation» comme le rappelle le préfacier. «Richesse immatérielle» «trouvée dans les décombres du Régime colonial» selon le mot du poète-président, le français, dans sa variété sénégalaise, «porte la marque de l'histoire nationale, [...] l'empreinte des spécificités géographiques, botaniques, géologiques» de ce pays africain ou «à travers emprunts et calques, la marque de ses langues nationales dans une sorte de chassé-croisé lié au fait que ces langues ont elles-mêmes visà-vis du français une lourde dette lexicale».

Cet ouvrage s'inscrit aussi dans la continuité et l'actualisation de travaux lexicographiques sur le français au Sénégal publiés à la fin des années 1970 et intégrés dans l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, sorti en 1983 (et réédité en 2004) auquel l'équipe sénégalaise rend hommage en s'en réclamant ouvertement. Dans la tradition de ces travaux, il comprend une introduction méthodologique dense rédigée par la directrice de l'entreprise, Geneviève N'Diaye-Corréard [9-17], l'inventaire proprement dit classé par ordre alphabétique [19-583] et une bibliographie des sources [587-597] et des travaux [598-599].

L'originalité du livre réside donc moins dans la méthodologie mise en œuvre qui est celle de l'*IFA* et que l'équipe sénégalaise maîtrise parfaitement, que dans l'abondance et la nouveauté des matériaux mis à la disposition de la communauté scientifique. Le corpus, qui sert de base à l'enquête lexicale et a été recueilli entre 1981 et 2006 est impressionnant: à l'écrit plus de 10 millions de mots dépouillés extraits de la littérature sénégalaise (l'une des plus riches d'Afrique), des ouvrages didactiques, des travaux universitaires, des essais, mémoires, écrits publics ou privés et surtout de la presse sénégalaise foisonnante et très créative depuis l'instauration du pluralisme et de l'alternance politique. Pour l'oral, la moisson a été opérée à partir de sources très variées, corpus enregistrés, émissions de radio et de télévision, et corpus plus informel de conversations familières entre des personnes bien identifiées ou même «phrases saisies au vol dans les rues, les transports, au marché» [15]. Dans cette masse de données, les auteurs, qui visaient à réaliser un inventaire lexical à visée descriptive «sans aucune visée normative», ont opéré un tri afin de «distinguer les faits purement individuels ou occasionnels de ceux qui justifient d'une stabilité et d'une extension suffisante»; quatre critères de sélection ont été appliqués:

- «- la fréquence (nombre d'attestations dans le corpus);
- la dispersion (c'est-à-dire la présence dans des contextes d'auteurs et de genres variés);
- la présence dans des ouvrages didactiques, notamment les manuels scolaires;
- l'expérience des chercheurs pour le cas des lexies non attestées ou trop faiblement représentées dans le corpus» [12].

De cette sélection, a résulté une nomenclature de plus (selon nos évaluations) de 3250 articles complets (sans compter les renvois qui correspondent le plus souvent à des variantes graphiques), articles qui peuvent faire l'objet de plusieurs sous-entrées (correspondant aux différentes acceptions d'un polysème ou aux diverses combinatoires d'un lexème verbal). Chaque article présente les rubriques habituelles d'un inventaire lexical: l'entrée avec une forme vedette et les éventuelles variantes de graphie, de genre ou de nombre, la transcription phonétique en Alphabet phonétique international (pour les termes dont la prononciation n'est pas déductible de la graphie), l'origine (pour les emprunts surtout), la catégorie grammaticale, le domaine de spécialité, les marques d'usage, la définition, les illustrations, les composés, dérivés, synonymes et antonymes, et enfin une éventuelle rubrique encyclopédique qui donne des informations sur le dénoté.

L'ensemble nous a paru très maîtrisé, les auteurs dominent parfaitement les techniques lexicographiques: les définitions sont transparentes et précises, les illustrations bien choisies, les commentaires pertinents, les informations sur la fréquence, le niveau de langue, le milieu d'emploi, les connotations éventuelles, extrêmement précieuses. De ce point de vue l'ouvrage est exemplaire et satisfera les lexicographes les plus exigeants. Quelques regrets cependant: les exemples illustratifs auraient pu être plus nombreux (beaucoup de lexies ne sont exemplifiées que par une seule illustration) ou appartenir à des genres plus variés (par exemple acheter n'est illustré que par des attestations tirées de la presse). Les informations étymologiques eussent pu être plus riches: on aurait aimé connaître la date d'apparition dans le français au Sénégal des lexèmes ou des unités de sens ou avoir des informations plus précises sur les langues d'origine (le cheminement des mots d'une langue africaine à une autre étant complexe). Par ailleurs, la sélection comme entrées des noms d'ethnie, compréhensible lorsque ces termes donnent lieu à dérivation (par ex. à partir de wolof, création de dérivés comme wolofal, wolofisant, wolofisation, wolofisé, wolofiser, wolofité, wolofocentrique, wolofocentrisme, wolofrançais, wolophone) ne nous paraît pas d'un grand intérêt lorsque le terme (par ex. bambara) n'engendre pas de dérivés. De même, nous éprouvons une certaine réserve face à la sélection des noms d'habitants de ville (type cayarois «habitant ou originaire de Cayar», localité située sur la côte au nord de Dakar), car la sélection dans ce domaine est nécessairement arbitraire (dakarois est absent de la nomenclature...) et présente un intérêt limité.

Notre plus grand regret concerne cependant l'absence dans l'introduction d'une présentation détaillée de la situation actuelle des langues au Sénégal. Depuis les inventaires de 1979, la situation a beaucoup changé comme le montrent les travaux assez nombreux publiés depuis cette date en ce domaine (cf. nos bibliographies annuelles publiées dans la revue Le français en Afrique, site internet: http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/). Il aurait été bon pour une meilleure compréhension du statut des particularités du français sénégalais de décrire cette dynamique des langues qui voit l'extension de la langue africaine dominante le wolof, la reconnaissance officielle dans la Constitution sénégalaise de certaines grandes langues proclamées «langues nationales», l'étiolement d'autres idiomes; pour ce qui est du français, l'évolution se manifeste par une augmentation importante,

GALLOROMAN 229

grâce à une scolarisation massive, du nombre de ses locuteurs, par une extension de sa dialectalisation sensible non seulement sur le plan lexical mais aussi aux niveaux phonologiques/phonétiques et morphosyntaxiques, et enfin par la création, chez les jeunes surtout, de langues mixtes du type *franlof* (alternance codique français-wolof conséquence de l'extension du bilinguisme ambiant).

L'inventaire publié témoigne d'ailleurs directement de cette transformation du paysage linguistique sénégalais: globalement, par rapport aux descriptions précédentes, la
part des emprunts au wolof (sensible dans l'évocation des realia relatifs à la vie courante
et aux faits de culture) et à l'arabe (principale langue prêteuse en matière de terminologie religieuse) reste importante. L'innovation la plus saillante réside cependant dans l'accroissement des néologismes lexicaux qui utilisent les processus de création typiquement
français: le partenariat des langues est manifeste dans le développement de mots hybrides
qui combinent deux langues dans les mots composés (pantalon Baye Fall "pantalon de
patchwork de tissus pour pagne", robe-ndokette "robe à volant") ou associent une base
africaine et des affixes français (cf. plus haut les créations à partir de wolof) ou même
anglais (indice du rôle croissant de cette langue dans le marché linguistique: boudiouman
"fouilleur de poubelles").

La création peut ne solliciter que des bases françaises, d'où la création de verbes comme parcoeuriser "apprendre par cœur", placardiser "mettre au placard", d'adverbes comme permanamment "en permanence", de substantifs comme sous-fesses "jupe ou robe ultra courte" ou arrêt-car "arrêt d'autobus". La néologie opère aussi par changement de sens (restriction, extension, etc.): apprenti désigne le "receveur dans les cars rapides et petits cars de transport interurbain", autrement dit prend le sens de "sinon", aviation fait référence à l'aérodrome, beau réfère à tout membre de la belle famille, etc.

La troncation est aussi un procédé très actif, d'autant que le terme abrégé peut donner lieu à dérivation: ainsi *clando* tiré de *clandestin* désigne à la fois "celui, celle qui exerce indûment une activité", un "étudiant ou individu quelconque hébergé clandestinement par un étudiant bénéficiant d'une chambre dans une cité universitaire", un "bar clandestin" ou une "voiture utilisée indûment comme taxi", mais il peut aussi servir de base à des locutions comme *faire du clando* "tenir un bar clandestin" ou "transporter occasionnellement, à titre onéreux, des personnes dans sa voiture personnelle", ou à des dérivés comme le substantif *clandotage* "fait pour un étudiant d'héberger quelqu'un dans sa chambre à la cité universitaire", le verbe *clandoter* "héberger quelqu'un dans sa chambre", l'adjectif *clandoteur* "qui se fait héberger par un étudiant dans sa chambre d'une résidence universitaire".

C'est au niveau de la phraséologie que la création est particulièrement active, ce que montre la formation avec *avoir*, *prendre*, *faire*, *être* etc., de très nombreuses locutions: sous l'entrée *faire* – verbe-support le plus productif –, l'ouvrage mentionne, définit et illustre 81 locutions, du type *faire sa tête* "se faire couper les cheveux", *faire recours* "introduire un recours" ou "avoir recours", *faire la propreté* "nettoyer", *faire la compense* "compenser une déficience", etc.

Comme on le voit l'ouvrage illustre très bien à la fois la forte prégnance du français dans le paysage linguistique sénégalais et la très forte créativité des locuteurs de ce pays d'Afrique noire où le français s'est le plus précocement installé. Pour saisir la richesse de ce provignement du français, encore faudrait-il pouvoir établir des comparaisons avec l'état de la néologie lexicale du français dans les pays voisins. La Base de données lexico-graphiques panfrancophone à laquelle l'équipe sénégalaise doit prochainement contri-

buer pour ce qui est du lexique national, constituera à cet égard un instrument très précieux de comparaison des diverses variétés de français en Afrique non seulement entre elles mais avec les autres topolectes en usance dans le reste de la francophonie.

Ambroise QUEFFÉLEC

Ursula REUTNER, Sprache und Identität einer postkolonialen Gesellschaft im Zeitalter der Globalisierung. Eine Studie zu den französischen Antillen Guadeloupe und Martinique, Hamburg, Helmut Buske (Kreolische Bibliothek, 20), 2005, XII + 346 pages.

Depuis l'étude de Georg Kremnitz (1983)(1), la situation sociolinguistique des Départements d'outre-mer (DOM) Guadeloupe et Martinique a été décrite plusieurs fois sur la base empirique d'enquêtes sur le terrain [142-143]; néanmoins, une nouvelle investigation paraissait souhaitable à la suite des changements, vers la fin du 20e siècle, de statut et de corpus du créole ainsi que du rapport entre créole et français [24-34]. La substitution du créole par le français que l'on pouvait craindre dans les années 1970 et 1980 n'a pas eu lieu, bien au contraire; les créoles des DOM, officiellement reconnus comme langues régionales de la France en 2000, sont aujourd'hui les plus répandues et les plus vivantes parmi celles-ci. La situation classique de diglossie a été mise en cause par l'accès du créole à la scripturalité et la création d'un CAPES de créole en 2001, et on peut observer un changement de mentalité dont une des raisons est «qu'avec la mondialisation, les gens ont compris qu'il fallait qu'ils aient des racines, il fallait qu'ils soient de quelque part, il fallait qu'ils aient quelque chose qui soit à eux...» (Hector Poullet, entretien avec UR) [39-40, note 148]. Cependant, l'intérêt du livre d'Ursula Reutner ne réside pas seulement dans la description approfondie d'une situation nouvelle, mais également dans les méthodes d'enquête et d'analyse qu'elle a développées. Elle a interrogé 60 étudiants de l'Université des Antilles et de la Guyane ainsi que plusieurs personnages qui ont joué un rôle important dans la promotion du créole, entre autres le recteur de l'Académie Antilles-Guyane, le directeur de l'IUFM Martinique, les responsables du Conseil Général et du Conseil Régional, des professeurs de lycée, des participants au premier concours du CAPES et certains protagonistes du GEREC, notamment Jean Bernabé et Raphaël Confiant [135]. Les propos de ces témoins, contributions inédites à un débat parfois très vif, sont amplement cités dans les chapitres 1 à 3(2).

Le premier chapitre retrace l'histoire des Antilles et du créole qui est focalisée sur les points décisifs pour la recherche d'une identité antillaise qu'UR décrit dans les pages sur la Négritude, l'Antillanité et la Créolité [17-24]. C'est avant tout cette dernière qui, voyant dans le créole le pivot central (poto-mitan) d'une culture antillaise où le français tient également sa place, a promu le développement du créole écrit. Dans la section 1.3 l'auteur présente les concepts fondamentaux de son

⁽¹⁾ Français et créole: ce qu'en pensent les enseignants. Le conflit linguistique à la Martinique, Hamburg, Buske (Kreolische Bibliothek, 5). L'enquête pour cet ouvrage a été effectuée en 1975.

⁽²⁾ En français, bien sûr; cette documentation peut donc être facilement consultée par les lecteurs qui n'ont que des connaissances limitées de l'allemand.

analyse sociolinguistique: insatisfaite du terme trop vague d'épilinguistique, elle propose de le remplacer par «Beschäftigung mit dem metasprachlichen Bewusstsein» ('étude de la conscience métalinguistique'), qui comprend d'une part les réflexions sur la norme, d'autre part ce qu'elle nomme l'Ideolinguistik, qui distingue l'étude des attitudes envers la langue (Attitudenlinguistik) des représentations de la langue que se font ses usagers (Imagolinguistik). Ce sont, on s'en doute, surtout les attitudes et les représentations des locuteurs qui décident de l'avenir du créole [36-37]. UR discute et précise également la notion de «décréolisation», qu'il faut différencier en «décréolisation quantitative» et «décréolisation qualitative»; la dernière est devenue plus importante que la première dans la discussion actuelle, surtout l'aspect de la modernisation du vocabulaire, ressentie comme «décréolisation qualitative» par certains: «La francisation, c'est le grand risque que je vois» (J. Bernabé) [43]. La notion d'Ideolinguistik s'avère fructueuse pour l'adaptation du concept de diglossie à la nouvelle réalité sociolinguistique aux Antilles, qu'on a essayé de décrire, dans le passé, comme conflit linguistique, continuum ou interlecte. A partir de l'usage métaphorique du terme 'macro-économie' qui souligne la corrélation entre les domaines d'usage d'une langue et son importance socio-économique pour le locuteur, UR définit la diglossie comme «coexistence de deux diasystèmes (éventuellement entrelacés et formant un interlecte) différenciés par leur statut macro-économique et idéolinguistique» [50: «So definieren wir den Terminus Diglossie als die Koexistenz zweier (gegebenenfalls interlektal verwobener) Diasysteme, deren Status sich makroökonomisch und ideolinguistisch unterscheidet»]. Un «conflit linguistique» ne se manifeste qu'au moment où les usagers des deux langues n'acceptent pas la divergence entre la répartition des pouvoirs macro-économiques et idéolinguistiques dans une situation linguistique donnée⁽³⁾.

Le deuxième chapitre est consacré à la politique linguistique et culturelle de la France, qui n'a que tout récemment tenu compte de la situation socio-culturelle des DOM avec l'introduction dans les écoles d'une matière facultative «Langue et Culture Régionales – option créole» [53-74]. Les réserves formulées par les enseignants et les parents d'élèves contre l'introduction du créole dans le système éducatif sont illustrées par l'analyse d'un choix de lettres parues dans le Journal *France-Antilles Martinique* dans les années 2000 à 2002 [58-61]. Le grand tournant, en 2000/2001, de la politique linguistique et scolaire concernant les créoles parvient à son apogée avec la création d'un CAPES de créole à partir de 2002, ce qui déclenche un débat parfois très polémique entre ceux – surtout les membres du GEREC – qui avaient depuis longtemps revendiqué la création de ce concours et ceux qui trouvaient qu'un CAPES de créole ne comptait pas parmi les priorités pour résoudre les problèmes scolaires dans les DOM⁽⁴⁾. UR a réussi à canaliser le flot d'articles de journaux et périodiques, de communiqués et lettres électroniques, etc. afin de rendre compte

^{(3) «}So definieren wir *Sprachkonflikt* als eine vom Sprecher nicht akzeptierte Divergenz zwischen den makroökonomischen und den ideolinguistischen Machtverhältnissen in einer gegebenen Situation» [52].

⁽⁴⁾ Cf. R. Chaudenson dans sa lettre au journal *Libération* du 9 nov. 2000: «Il n'est pas sûr que cette mesure soit la bonne réponse aux problèmes de l'enseignement dans les DOM [...]. Dans les DOM, le problème éducatif est tout autre. Il s'agit en réalité de donner à l'enseignement du français en milieu créolophone 'domien' une efficacité qu'il n'a pas...» [120, note 420].

avec impartialité, me semble-t-il, des positions essentielles des partisans et des adversaires de cette mesure dont on peut dire aujourd'hui qu'elle a contribué à la valorisation et la reconnaissance symbolique du créole [128-130]. La «chronologie des évènements» depuis l'annonce du ministre Jack Lang, le 18 octobre 2000, de créer un CAPES de créole, jusqu'à janvier 2004 [90-95] est précédée d'une caractérisation des protagonistes qui donne lieu à la discussion des principes normatifs («la déviance maximale par rapport au français») et du système graphique proposé par le GEREC [77-83]. Les observations faites sur place par l'auteur lui permettent de corriger certaines affirmations du GEREC qui prétend, par exemple, que sa graphie est acceptée par la quasi-totalité de la population alphabétisée de la Martinique et la Guadeloupe. La discussion des points principaux du débat (un créole ou quatre créoles dans les DOM, problèmes de la norme et de la graphie, constitution du jury) aboutit à la question de savoir quelle est l'utilité d'un CAPES pour lequel, à défaut d'une demande suffisante des parents, il n'y a qu'un besoin réel très limité. Peut-être UR, spéculant sur les motifs du ministre de l'Éducation, a-t-elle raison quand elle pense qu'au lieu de couronner par le CAPES une politique linguistique bien méditée, il était guidé plutôt par le fait qu'il est devenu de bon ton dans certains milieux de manifester son respect envers la pluralité culturelle [129].

Dans le chapitre 4 l'auteur rend compte des méthodes de son enquête, qui comprend, outre «l'observation participante» (teilnehmende Beobachtung), par exemple dans des cours de l'IUFM Martinique et dans des lycées, quatre discussions de groupe et 60 interviews individuelles avec les étudiants guadeloupéens et martiniquais de l'UAG, dont le choix peut être considéré comme représentatif de ce groupe dans la population des deux îles [131-137]. Pour guider les interviews d'une durée d'une heure environ, UR s'est appuyée sur un catalogue de questions ouvertes qui ont structuré le chapitre 5. Les interviews furent enregistrées et transcrites, pour la commodité du lecteur, suivant l'orthographe française et faisant abstraction de certaines particularités régionales et populaires. La partie principale de l'ouvrage, le chapitre 5, fournit une présentation qualitative et quantitative des résultats de l'enquête, avec commentaires détaillés et un grand nombre de citations des interviews. Les premières questions posées aux informateurs(5) visent le concept de «langue maternelle», fondamental pour toute politique linguistique qui veut tenir compte des besoins réels de la population. Les réponses témoignent d'une situation très complexe, le terme «langue maternelle» au sens littéral étant devenu inadéquat pour la nouvelle génération bilingue qui prétend majoritairement avoir deux «langues maternelles», français et créole, et justifie cette affirmation avec des critères comme l'acquisition des deux langues, l'évaluation de la propre compétence linguistique et l'identification culturelle [159-161]. Les sections suivantes analysent les réflexions des étudiants sur le bilinguisme avec distribution fonctionnelle basée sur des critères socio- et psycholinguistiques, lequel, à leur avis, fait partie de l'identité antillaise [192]; les témoignages sur leurs attitudes et représentations relatives au créole qui, considéré comme «langue», n'est plus stigmatisé: on le parle, en général, avec plaisir et on peut même en être fier [207-208]. Les opinions sont plus nuancées quant

^{(5) «}A quel âge as-tu appris le créole et comment l'as-tu appris? Et le français?» [147, note 504], «Comment évalues-tu tes connaissance du créole par rapport à celles du français?» [151, note 512], «Dans quelle langue es-tu plus à l'aise?» [154, note 515].

au rôle du créole dans le système éducatif: la plupart favorise l'enseignement de l'histoire, la géographie et la culture des Antilles et du créole, mais une minorité seulement est pour son introduction obligatoire comme matière et son utilisation comme langue d'enseignement [209-225]. La création du CAPES est appréciée comme un acte symbolique important: «Enfin, on reconnaît que le créole est une langue et ça fait plaisir» [227 et 231]. Les questions sur l'emploi du créole comme moyen de communication orale ou écrite dans différentes situations communicatives [232-276] aboutissent à la question de savoir si les étudiants acceptent la distribution complémentaire entre français et créole, en d'autres termes, s'ils considèrent la situation sociolinguistique comme conflictuelle, ce qui n'est de toute évidence pas le cas: «Je trouve ça formidable d'être bilingue», «Ça nous enrichit» [281]. Le chapitre 5 couvre tous les domaines dont on souhaitait un nouveau traitement après les recherches entreprises dans les années 1990 avec lesquelles UR compare systématiquement ses propres résultats. Les avantages de l'enquête qualitative sur la méthode traditionnelle du questionnaire se manifestent partout: c'est le seul moyen de rendre compte de la complexité des opinions, parfois contradictoires, et il n'est pas rare que les commentaires détaillés des témoins fassent état d'aspects auxquels l'enquêteur n'avait même pas pensé. Chaque section contient des diagrammes quantitatifs et se conclut par un résumé qui permet au lecteur de s'informer rapidement des résultats de l'enquête.

Parmi les informateurs qu'elle a interrogés, UR a choisi 8 «types extrêmes» (Extremtypen) désignés par des noms caractéristiques (par exemple 'le patriote', 'l'utilitariste', 'le cosmopolite', 'le défaitiste') dont les témoignages sont décrits dans l'ensemble [144, 299-310]. Le chapitre 6 ainsi que la conclusion (chapitre 7) illustrent toute la gamme des positions possibles ainsi que la complexité de la situation sociolinguistique dans les DOM antillais qui ne se laisse pas décrire de manière adéquate ni avec la simple dichotomie diglossique de 'variété haute' et 'variété basse', ni avec les concepts de 'Nähesprache' et 'Distanzsprache' développés par P. Koch et W. Oesterreicher⁽⁶⁾, qui ne tiennent pas compte des paramètres ideolinguistiques qui, comme l'a montré UR, se sont avérés trés élucidants. Ainsi, par la description détaillée et sur mesure de la situation d'un bilinguisme particulier, l'étude de UR présente une contribution substantielle et très bienvenue à la discussion identitaire postcoloniale.

Ingrid NEUMANN-HOLZSCHUH

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Julia MARVIN, *The Oldest Anglo-Norman Prose Brut Chronicle*. An Edition and Translation, Woodbridge, The Boydell Press (Medieval Chronicles, 4), 2006, x + 442 pages.

Dans cet ouvrage, Julia Marvin publie la version la plus ancienne de Brut en prose (n° 42 de Dean) qui raconte l'histoire d'Angleterre depuis la fuite d'Enée jusqu'en 1272;

⁽⁶⁾ P. Koch & W. Oesterreicher (1990), Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch, Tübingen, Niemeyer.

cette version, composée vers 1300 [41] en puisant dans différentes sources, constitue le point de départ de diverses versions de la chronique («the most popular secular vernacular work, and the most widespread Arthurian work, of the later Middle Ages in England» [1]), écrites tant en anglo-normand, en moyen anglais qu'en latin et conservées dans environ 250 manuscrits. L'édition présente est fondée sur le ms. BL Additional 35092 (daté du milieu du 14° s. par Dean, mais suivant une communication personnelle de Parkes l'éditrice pense qu'il se place plutôt au 3° quart du 14° s. [58]) tout en donnant des variantes des autres témoins⁽¹⁾. L'introduction rappelle l'existence des différentes versions de Brut [1-15], souligne le peu d'intérêt que la version la plus ancienne a suscité auprès des chercheurs [15-19], examine les sources latines et vernaculaires utilisées par l'auteur [20-40], propose la date et l'origine géographique (dans le nord de l'Angleterre [47]) de l'œuvre, donne une vue d'ensemble des versions postérieures [47-52] comme des répercussions ultérieures [52-57] avant de décrire les manuscrits et d'examiner leur relation [57-67].

L'introduction se termine avec les critères d'édition [67-71] qui régissent la mise en forme du texte, accompagné d'une traduction anglaise [73-295]. Les principes d'édition sont partiellement d'un type diplomatique marqué (conservation de la coupure des mots du ms. ainsi que non distinction des lettres i/j et u/v), mais partiellement aussi de type critique (résolution implicite des abréviations); par ces choix, le texte perd en lisibilité sans gagner en authenticité: la coupure des mots de l'original peut être très facilement rendue, tout en introduisant une séparation linguistiquement cohérente, à l'aide de tirets et de traits sur la ligne; par ailleurs les graphèmes <i> et <j> (et, de manière analogue, <u> et <v>) n'obéissent pas, au Moyen Âge, à une distribution linguistique mais calligraphique (cf. DEAF s.v. i et j), ce qui rend le choix de l'éditrice en dernière instance anachronique.

Quelques remarques:

317 lire *paroles blaundisantes* (cf. var.) au lieu de *paroles blaundisances* (?), c'est un passage correspondant à Brut, Maz. 1309 (actuel 1860), f° 7a [*paroles blandissablez*] cité par Gdf 1, 657c

1131 retaunce, corr. ret[en]aunce d'après FEW

1482 l. terres apurtenauntes au lieu de terres apurtenaunces (?), cf. var.; de même en 1766

1514 resture 1. rescure (?)

1734 apurtenances 1. apurtenantes (?)

1908 serrancie l. serjancie qui signifie «troupe de sergents», att. à aj. au TL 9, 525

Après l'édition proprement dite on a des «Explanatory Notes» [297-346]: dans celles-ci tantôt JM indique les sources, tantôt (mais plus rarement) elle explique des pas-

⁽¹⁾ Le 2e témoin complet est conservé à la BNF de Paris sous la cote f. fr. 14640 (daté du 1er q. du 14e s. par Dean et du mil. du siècle par l'éditrice [59-60]). Le ms. Paris, BNF n. a. fr. 4267 (daté de 1338) n'est qu'un fragment [60]. Quant au ms. Oxford, MS Wood empt. 8 (daté du 2e q. du 14e s. selon l'éditrice), que Dean (n° 36) attribue au milieu du siècle et considère comme un témoin de la version courte, il semble contenir l'état le plus reculé (mais raccourci) de la version ancienne avec un début d'une continuation [61-63]. Le ms. Oxford Bodleian Douce 120 est défectueux au début comme à la fin et donne des ajouts de la version de Langtoft [63-65]. L'éditrice a écarté le ms. BL Cotton Tiberius A. 6 dont le texte s'éloigne trop de la version la plus ancienne [57-58].

sages difficiles. Les «Textual Notes» [347-410] qui suivent contiennent non seulement un choix de variantes mais aussi parfois des remarques lexicographiques (un peu trop brèves): voir par exemple [348] note 108 sur *attilement* (var. *atirement*) où JM signale que les deux formes sont absentes de l'AND¹; mais on aurait dû souligner qu'il s'agit de l'emploi au singulier au sens de «équipement», puisque l'AND² 227a s.v. *attilments* ne connaît que l'emploi au pluriel.

Le volume se clôt avec deux appendices [411-416] où sont publiés deux courts fragments, une bibliographie [417-428] et un index des noms propres [429-442].

L'ouvrage ne contient ni étude linguistique ni glossaire, suivant la directive de la collection [ii] qui ne demande de confectionner un glossaire qu'aux éditeurs de textes anglais. C'est une erreur méthodologique grave que les éditeurs de la collection devraient corriger au plus vite. Une œuvre en français médiéval publiée sans glossaire restera toujours peu exploitée, sans parler de la nécessité de rédiger un glossaire pour garantir la qualité d'une édition. Par ailleurs, un relevé de mots remarquables est toujours utile et le texte en contient bon nombre.

On trouve par exemple les mots régionaux suivants qui méritent d'attirer notre attention:

```
aprise s.f. «instruction» 2530, mot agn. avant GirAmiens, cf. RLiR 69, 570 blemir v.tr. «faire tort à» 3906, sens agn., cf. TL 1, 1000, 27; AND<sup>2</sup> 324b s.v. blemir contek s.m. «querelle» 407, 479, 504, etc., cf. RLiR 68, 302
```

conteker v.intr. «quereller» 3173, 3736; cette forme est à aj. à l'AND² 534a s.v. contecker

deberdeler v.tr. «couper» 173, mot attesté uniquement en agn., cf. AND 2 637a s.v. deberdiller qui cite JugAmBIM 222 (= TL 2, 1235) et ChronPLangW 2

```
deforcer v.tr. «prendre par force» 457, agn., norm. et Ouest, cf. RLiR 61, 283 desicom conj. «puisque» 3616, mot agn., cf. RLiR 61, 282 enjetter v.tr. «expulser» 988, 1191, 4113, mot agn., cf. DEAF J 296 enjoier v.tr. «tirer profit de» 3697, emploi agn., cf. DEAF J s.v. enjoier gardein s.m. «celui qui prend soin» 938, 1070, 1098, etc., cf. RLiR 60, 617
```

 $\it huge$ adj. «énorme» 1419, 1890, 1902; $\it heuge$ 169 var., 1902 var., att. du mot agn. à aj. au DEAF H702où l'on peut ajouter la forme $\it heuge$

```
more s.f. «lande» 1194, agn. et norm., cf. RLiR 68, 304
```

moriant s.m. «moment de la mort» 1093, 2076, agn. et norm., cf. RLiR 69, 571

nobleie s.f. «puissance, noblesse» 740, 906, 1361, 1498, 2639; nobleye 1863 var.; nobleie «objet riche» 1073, les deux premières occurrences correspondent à *Brut*, Maz. 1309 (actuel 1860; Dean 46), fos 13b et 15d cités par Gdf 5, 504b; mot agn., cf. RLiR 69, 571

```
parentre adv. «là-dedans» 236, 2256, cf. RLiR 54, 336
purgisir v.tr. «violer» 957, 1888, 1895, etc., agn. norm., cf. RLiR 61, 284
torcenous adj. «injuste» 3262, agn. et Ouest, cf. RLiR 68, 304
torcenousement adv. «injustement» 3696
toundre s.m. «amadou» 2125, norm. et agn., cf. FEW 17, 387a
```

welcomer v.tr. «souhaiter la bienvenue» 2620, 2781, 2915, mot agn., cf. FEW 17, 583a; TL 11, 848

De même, on aurait dû penser aux auteurs de l'AND² qui accueilleraient avec plaisir les emplois ou les formes que leur dictionnaire ne connaît pas encore. Voici le résultat d'une comparaison rapide:

alblast s.m. «arbalète» 590, l'AND² 164b s.v. arblaste cite la forme sans appui amurer v.intr. «se réconcilier» 1391, 1497, sens à aj. à l'AND² 121b s.v. amurer¹ apparenté adj. «qui a des parents» 2989 var., forme à aj. à l'AND² 852a s.v. emparenté arcedeaken s.m. «archidiacre» 3466; ercedeaken 3335, formes à aj. à l'AND² 166a s.v. arcedekene

benizoun s.f. «bénédiction» 3031, 3376, forme à aj. à l'AND² 307b s.v. beneiçun bouter v.intr. «regarder» 1526 [E boute sovent a li e de bone volunté], att. qui permet de corriger l'AND² 343b s.v. bouter¹; cf. TL 1, 788 bäater

brochette s.f. «piquant (d'un hérisson)» 2431, forme à aj. à l'AND² 356a s.v. brochete¹ qui cite le passage correspondant de GaimarB 2911

chaundayle s.f. «chandelle» 3828 var., forme à aj. à l'AND² 414b s.v. chandele cheventen s. «chef» 946; cheventeyn 1410, 1589, formes à aj. à l'AND² 447a s.v. chevetain

conventual adj. «de couvent» 3834, forme à aj. à l'AND² 552b s.v. conventuel crestienité s.f. «christianisme» 973, etc., forme à aj. à l'AND² 604b s.v. cristienté cronik s.f. «chronique» 2328, 2789, forme à aj. à l'AND² s.v. 608b s.v. cronike cutifiour s.m. «cultivateur» 925, forme citée par l'AND² 615a s.v. cultiver¹ sans appui dedeine s.m. «dédain» 1585, forme à aj. à l'AND² 647b s.v. dedeign

drinkheil s. «formule pour répondre à *guessoi*» 1168, 2623, forme à aj. à l'AND² 819a s.v. *drincheil*

enfichir v.tr. «enfoncer» 2430, forme à aj. à l'AND² 66a s.v. aficher enginnousement adv. «par ruse» 2753, forme à aj. à l'AND² 909b s.v. enginousement erscevesqe s.m. «archevêque» 3496, forme à aj. à l'AND² 166a s.v. arceveske escharnisable adj. «méprisant» 3193, forme à aj. à l'AND² 988b s.v. escharnissable espeser v.tr. «pacifier» 1701; enpeser 1701 var., formes à aj. à l'AND² 145a s.v. apeser estemprer v.tr. «mélanger» 1267 var., forme relevée sans appui dans l'AND² 1061a qui renvoie à atemprer mais oubliée en 215b s.v. atemprer

heir s.m. «voyage» 2833 (il faut corriger la traduction et la note), forme que l'AND² 839a s.v. *eire*¹ cite sans appui.

Il y a même des mots qui sont absents de l'AND²; ainsi *apercevable* adj. «qui peut être aperçu» 2136, 1^{re} att. par rapport au FEW 8, 218a

deblement adv. «d'une manière diabolique» 965, att. qui correspond à Brut, Maz. 1860, f° 16v° [deablement] cité par GdfC 9, 375b

enfaunteresce adj. f. «accouchée» 3190, cf. Gdf 3, 140c entrechoiser v.pron. «s'apercevoir l'un l'autre» 1194, cf. TL 3, 634

Même le DEAF peut tirer profit de la présente édition. Je relève par exemple les att. suivantes:

entreguerer v.pron. «se faire la guerre l'un à l'autre» 408, 424, 2043, etc., mot à aj. au DEAF G 1574 auprès de guerrer à moins de le considérer comme var. de entreguerroier; cette forme est inconnue aussi de l'AND² 955b

gente s.f. «race» 1184, 1192, 1215, etc., forme à aj. au DEAF G 508

haiousement adv. «avec haine» 1331, mot à aj. au DEAF H 56

hast (en ~) loc. adv. «avec grande rapidité» 1823, forme à aj. au DEAF H 256

huge s.f. «petite élévation de terre en forme de tertre» 2486, forme à aj. au DEAF H 532 qui cite le passage correspondant de GaimarB 3144

ilde s.f. «île» 80, 96, 156, etc., forme à aj. au DEAF I 455

wessail s.m. «formule pour trinquer» 1163, 1167, 1168, 2622, att. à aj. au DEAF G 1589

Je n'insisterai pas davantage, car ce serait trop long d'énumérer tous les mots intéressants. Si JM proposait une étude lexicographique détaillée de son texte, elle rendrait un grand service aux lecteurs et à la science, d'autant plus que l'on pourrait ainsi comparer dans ce texte une vingtaine de mots que Gdf a tirés du ms. Mazarine 1860 (anc. 1309) contenant une autre version de Brut en prose.

Takeshi MATSUMURA

Le Chant des Chanz, édité par Tony HUNT, Londres, Anglo-Norman Text Society (LXI et LXII), 2004, IX + 179 pages.

Les Cantiques Salemon, The Songs of Songs in MS Paris BNF fr. 14966, édité par Tony HUNT, Turnhout, Brepols (Medieval women: texts and contexts, 16), 2006, VII + 254 pages.

Le Cantique des Cantiques a été l'objet de maints commentaires et on en connaît plusieurs adaptations versifiées en ancien français. La plus ancienne (fin du 12° s.) et la plus connue est celle du ms. de la Bibliothèque municipale du Mans (cf. BossuatS³ n°5611), sur les sources de laquelle T. Hunt avait déjà publié un important article en 1980 (ZrP 96, 267-297). Infatigable éditeur, il vient de nous donner le texte de deux autres adaptations versifiées, dans des éditions qui dans leur diversité, visent chacune, outre les philologues, un public différent.

Le Chant des Chanz anglo-normand (ChantChanz) est publié dans la superbe série de l'ANTS et s'adresse donc en premier chef à un public de philologues. Les Cantiques Salemon (CantSalem) ont trouvé place dans une collection consacrée aux femmes médiévales, du fait que ce texte a été composé dans l'atmosphère des couvents de Béguines, et c'est que qui explique le caractère moins strictement technique de l'édition. Mais la science de l'éditeur fait tout le prix de cette double publication, qui donne deux facettes bien différentes d'un même type de littérature et permet de fructueuses comparaisons maintenant que tous les textes en ancien français sont accessibles au lecteur, même si l'édition de la version du 12e siècle devrait bien être refaite.

Le ChantChanz a été copié dans la seconde moitié du 13e siècle et se trouve dans un recueil factice, fait de trois mss différents, qui sont décrits [1-4]. Son auteur s'adresse aux membres d'une communauté religieuse, sans doute par des lectures fragmentées, faites au cours des repas [4-8]. L'exégèse est d'inspiration mariale et se

fonde sur le commentaire de William of Newburgh; son auteur pourrait être un chanoine augustin du Yorkshire, de la seconde moitié du 13^e siècle [11-15]. Il utilise la forme de l'épopée, les laisses monorimes de longueur variable, de vers de douze syllabes, où prédominent la division 7+5 [31-39], dont les rimes sont inventoriées et commentées [19-22]. Le style de l'auteur est bien caractérisé [15-18]. L'étude linguistique [23-31] est attentive à relever les traits saillants de la langue du texte.

Le texte est parfaitement édité et accompagné de notes très savantes, concernant surtout les sources [139-162]. Quelques menues remarques: 8, on pourrait lire *n'en os lesser* d'après *soi laissier de* «se retenir de qch» ds TL 5, 87, 17; – 345, on lirait mieux *se prent* "s'installe"; – 961 *adoublie* se lirait mieux *a doublie* "a multiplié par deux", et *doublie* rejoindrait *dublie* pp. f. rangé au glossaire sous *dubler*.

Le glossaire est très large, et tout à fait utilisable par le lexicographe, en particulier les matériaux nouveaux pourront facilement être intégrés ds l'AND². De même qu'on renvoie aux notes, on aurait pu aussi renvoyer à certains commentaires pertinents faits dans l'introduction: pour *fin amur* "noble love", *collegiun*, et *adjurer, adjuraciun* et *adjurance* v. p. 30, pour *aroment* (mais le mot se trouve ds Gdf 1, 404bc) v. p. 31. Quelques remarques:

- actual, la glose "present" est insuffisante; il s'agit de peché actual "péché commis par le pécheur lui-même (par opp. au péché originel)", v. ZrP 101, 126, qui corrige tacitement la note de l'édition de MirourEdmAW, et AND 37a (qui, citant le même exemple, aurait bien fait d'ajouter un renvoi au CR de la ZrP); le même syntagme se lit aussi ds ElucidaireIV/VKII.70;
- amenuser, noter l'inconséquence concernant les var. esmenuser et menuser, qui ont chacune une entrée distincte, mais alors que esmenuser y est traité de façon autonome sans renvoi à l'article amenuser, menuser n'est qu'une vedette de renvoi, traitement qu'il aurait fallu adopter aussi pour esmenuser (graphie qui manque ds l'AND²);
- ajouter à côté de *aprechement* (graphie qui manque ds l'AND²), la graphie plus attendue *aprochement* 341;
 - apprise, les trois références donnent toutes la graphie aprise;
 - ajouter baile, graphie de baillie (cf. AND2 277b) 1324, 1332, 1334;
- ajouter *certif* adj. "assuré" 62, qui n'est pas ds TL et l'AND² mais se trouve ds Gdf 2, 24c s.v. *certi* (d'où afr. *certi(s)* "certain; résolu" (rare, 12e-déb. 14e s.) ds FEW 2, 610a) avec, en ce sens, une citation correspondant à RolChatF 128, 10;
 - ajouter engeter "chasser" 68, mot typiquement agn. cf RLiR 68, 302;
 - ajouter entendement "signification" 192;
 - fiancé lire fiance;
 - gage, tent sun g. ne contient pas tenir mais tendre;
 - ajouter germiner v.n. "pousser son germe en dehors" 97;
 - grosser, lire grossur;
 - maleyce, le texte porte maleyte et c'est le fém. de l'adj. maleoit "maudit";
 - maur, il vaut mieux séparer maur¹ (afr. major) et maur² (afr. mëur);
 - resauz, lire 1107;
 - reviler "mépriser" 45 et 1284, verbe régional (sud-ouest et agn.);

- saffron, lire saffran;
- scissure est une première attestation (cf. TLF 15, 191a: 1314);
- l'article veiage est à supprimer, ses matériaux sont sous veage qui est plus approprié.

Les CantSalem étaient déjà répertoriés dans les ouvrages bibliographiques usuels (Bossuat n°3025; Gröber II, 1, 934; GRLMA VI/2 n° 1816; DLF MA² 182a) mais n'avaient jamais été véritablement étudiés. Une introduction de haute qualité, mais aussi d'une grande clarté, qui vise un public plus large que celui des philologues, fait le point sur ce texte tout à fait remarquable. Le texte est contenu dans un ms. unique, de la fin du 13e ou du début du 14e siècle [1-2]. Il est formé de 318 stances de huitains octosyllabiques au milieu desquelles sont ajoutées huit chansons, dont trois ont pour modèle des chansons de Gace Brulé, de Robert de Reims et de la Duchesse de Lorraine. Il va du début du Cantique jusqu'au verset 3.11 et est essentiellement placé dans la bouche de trois personnages, l'Épouse (50%), l'Époux (26%) et le Maître (13%). On en trouvera une analyse détaillée [8-19], suivie d'une présentation d'ensemble de la tradition exégétique concernant le Cantique des Cantiques [19-22]. Il en ressort qu'il s'agit d'un texte d'inspiration cistercienne, nourri des commentaires de saint Bernard, de Guillaume de Saint Thierry et de Thomas le Cistercien, dont on trouvera les références précises dans les notes. On lira une excellente synthèse sur les Béguines dans l'histoire et la littérature médiévale [22-47], une étude détaillée des insertions lyriques [48-65] et une belle analyse de la technique littéraire de l'auteur [66-84], qui aboutit à une conclusion bien fondée [85]: «Les Cantiques Salemon is the work of a moderately gifted poet rather than a theologian. Exegetical material is relatively unobstrusive; the allegorical method, as in many amatory narratives in the wake of the Roman de la Rose, is prominent, whilst a personal, lyrical element, sometimes associated with «la courtoisie mystique», in turn characteristic of writing for the Beguines, is always to the fore.» L'étude linguistique [96-102] rassemble les traits caractéristiques de ce texte clairement picard, qui pourrait dater de la fin du 13e siècle et sa versification est rapidement présentée [4-5]. Un excursus est consacré à l'influence du Cantique des Cantiques sur le Roman dou Lis [86-95].

Le texte est parfaitement édité, accompagné des leçons rejetées⁽¹⁾ [194] et de notes [195-219]. Quelques remarques: 856 lire sans doute *J'ai amy* («j'ai pour ami»); – 819 lire *de m'orelle* «de mon oreille», sans corriger le ms.; – 892 lire *grités* forme de *grieté* cf. DEAF G 1378, 44-46; – 923 lire *fermés*; – 1095 *point*, rejeté, est excellent si on lui donne le sens de "quelque peu" cf. 2117 *pas* avec la même valeur; – 1347 lire *a m'orelle* «à mon oreille» – 1979 *behaute* du ms. pourrait s'interpréter comme une graphie de *baater* "guetter"; – 2121-24 mettre deux points après *m'ensengne* (2121) puis ouvrir des guillemets qu'on fermera après *pasture* (2124); – 2200 lire *decenir*, pour *dessenir* "perdre son bon sens" ou "dépérir", avec une graphie –*c*-pour –*ss*- comme ds *decevree* pour *dessevree*; – p. 183, VIII 1.23 supprimer le tréma sur *Daire*; – 2543 lire au moins *Nostre moïn piteusement*, *moïn* valant *moiien* "milieu" qui s'oppose à *fin* et à *commencement* (2541).

Le glossaire, qui est destiné à faciliter la lecture à des non spécialistes et doit servir aussi d'index thématique, est très large. Quelques remarques:

⁽¹⁾ On pourra regretter que les initiales de vers n'y soient pas toujours marquées par des majuscules (cf. 59 *a amour*, 76 *avir* etc. en face de 214 *Dusqua*, 232 *Quensi* etc.)

- on supprimera amorelle, cf. supra 819 et 1347;
- on supprimera behanter, cf. supra 1979;
- ajouter *blesoit* 963, où je suis tenté de voir le subj. prés. 3 d'un verbe *blesoier* "faire bléser" et ici au fig. "faire perdre contenance", d'après *bloize* 2318 «il blèse», que je comprends au sens fig. de "se mal conduire", et je ferais de même pour *blessoit* p.173 1.18 «face perdre contenance»;
 - on supprimera decevir, cf. supra 2200;
 - escuai se rattache non à escorre mais à soi eschiver/esc(h)uer "s'esquiver";
 - on supprimera grices, cf. supra 892;
- ajouter *peschier au mas* 2215 "faire des efforts en pure perte": sur l'expression *peschier au mail* v. en dernier lieu PèresL t.3, p.354 s.v. *mail*;
 - pere est pr. ind.1 en 1062;
 - pichieres est le cas sujet de pecheour et n'est donc pas "female sinner";
 - prendre, en 2117 soi prendre à signifie "être comparable à";
 - puer est à supprimer, car puans se rattache aussi à puir;
- rogue, comme je ne connais pas le substantif proposé, j'y vois l'adjectif au sens d'"arrogant" et qui qualifie mauvaité;
 - ver, en 1159 j'y vois plutôt le substantif ver "printemps".

Au total deux belles éditions de textes ardus mais d'un grand intérêt à plusieurs titres chacune, menées à bien par le spécialiste idoine sous tous rapports qui a donné à tous du grain de bonne qualité à moudre.

Gilles ROQUES

Li Romans d'Athis et Procelias, édition du manuscrit 940 de la bibliothèque municipale de Tours, publié par Marie-Madeleine CASTELLANI, Paris, Champion (Classiques français du Moyen Âge, 150), 2006, 405 pages.

Le Roman d'Athis et Prophilias, puisque telle est la forme du titre, devenue usuelle depuis l'analyse du Roman d'Atis et Profilias, par M. Guingené, en 1820, et l'article de W. Grimm, Die Sage von Athis und Prophilias, publié en 1865, n'a pas été souvent étudié, malgré une édition, restée incomplète, par A. Hilka. Il était donc opportun de revenir aux textes, qui posent en effet de redoutables problèmes. MMC, après avoir consacré au roman une quinzaine d'études littéraires, a osé se mettre à la tâche et elle nous donne l'édition de la version courte. On sait que le Roman est conservé dans deux versions, une Vulgate, longue de plus de 20.000 vers et contenue dans 6 mss et quelques fragments, et une version courte, qui ne devait compter qu'un peu plus de 6.000 vers et qui n'est contenue que dans un ms., celui de Tours, et un court fragment de 120 vers. Les deux versions ont en commun les 2.600 premiers vers, puis elles divergent complètement, d'abord pour la lettre du texte, qui n'a plus aucun rapport, et ensuite, après le vers 5083 de la version courte, pour le récit lui-même. Le fait est partiellement matérialisé dans l'édition d'Hilka, qui juxtapose au texte critique de la Vulgate (fondé sur le ms. BN fr. 794) une transcription diplomatique des 2.177 vers du ms. de Tours, qui comporte quelques lacunes accidentelles. Ensuite, à partir du v. 2609 de son édition, il met côte à côte l'édition des deux versions, sans toutefois indiquer ses interventions sur le texte du ms. de Tours. Dans ces conditions on comprend bien qu'il était important de commencer par l'édition critique du ms. de Tours, d'autant que l'édition de la Vulgate nécessitera la collation et le classement des 6 mss. Par chance en outre, MMC a acquis la conviction que la version courte méritait une place éminente dans l'histoire du texte, ce qui l'a incitée à l'éditer.

L'introduction donne la description succincte de tous les mss et fragments connus [7-20] et présente une analyse sommaire du récit de la version courte [21-26]. On en vient ensuite au ms. de Tours B.M. 940, qui, à l'origine, ne faisait qu'un avec le Tours B.M. 939, ms. qui contient Partonopeu de Blois, le ms. T de PartonG. Il s'agit d'un ms. sur papier, daté du 14e siècle, où l'œuvre est intitulée, dans explicit intitule *Li rommans d'Athis et Procelias* [14-19]. On trouve ensuite un inventaire assez ample de la langue du ms. [26-63], qui conclut, avec sagesse, à la discrète teinte picarde d'une langue généralement peu marquée⁽¹⁾. Mais après ce long développement consacré à la langue du ms., on est surpris de ne trouver que deux pages sur la langue de l'auteur [63-64] et sa conclusion qui "permet de suggérer pour la langue de l'auteur une origine plus orientale que celle du copiste" ne repose sur aucun argument solide. Passons-les tous en revue:

- 1) coins et cons, graphies de cuens, sont à la rime avec bo(i)ns; ces graphies (déjà signalées comme picardes [44]) se trouvent dans HervisH et aussi dans FromondinH (quons), textes assurément orientaux. Mais pour l'auteur, ne nous intéressent que les rimes: or la même rime cuens <: buens > se lit par exemple ds BenDucF 1495-96, donc en Touraine;
- 2) le subjonctif présent 5 sachois, rimant avec verrois, serait lorrain, bourguignon, champenois. En fait la rime doit être sachez <: verrez >, avec une forme de l'Ouest, présentant la réduction de ié à é, pour afr. sachiez. Face à cette anomalie, un scribe aura cru bien faire en utilisant la désinence de futur 5 en -ois, normale pour verrois⁽²⁾, qu'il aura ainsi étendue aussi au subjonctif présent de savoir, où elle est inattendue;
 - 3) les formes lontains, lontaine ne nous disent rien sur la langue de l'auteur ;
- 4) les rimes de *paraus* ou *consaus* avec *feaus* n'ont rien que de très banal et sont à interpréter comme des rimes *consaus* <: *feaus* > (qu'on lit par exemple dans PartonG 4979-80) ou *conseil* <: *feeil* > (cf. BesantR 2723-24 et éd. cit. p.23 §10);
 - 5) on ne peut rien tirer de la rime estrange <: mensonge>;
- 6) la forme *empere*, qui se trouve bel et bien à la rime avec *emperere*, est déclarée «traitement de l'Est». Or les rimes *empere* <: *pere/emperere/frere* > se trouvent un peu partout à commencer par l'Enéas (cf. TL 3, 107, 8);

⁽¹⁾ On n'est pas convaincu de la pertinence de la distinction entre graphies et phonétique, et par exemple traveille, traveilliés se trouvent dans les deux sections [28 et 40]. De même, il est illogique de parler dans les graphies de forme palatalisée ch [33] ou de maintien du c implosif dans auctour [33]. Il n'est pas sûr que estoire puisse illustrer la diphtongaison de e fermé [28]; – pour confanons [32], on pouvait renvoyer au DEAF G 990, 21; – les cas de tranchier, esrachier, princhier, charchié par exemple [33] sont abusivement rangés dans la même rubrique; – il n'est pas exact de dire que le ms. hésite entre mille et mil [48], l'un est singulier l'autre pluriel; – il n'est pas sûr que le cas régime normal d'esforz (dérivé d'esforcier) soit esfort, ni que gas ds tenir a gas soit un cas sujet singulier.

⁽²⁾ Ces désinences en *-ois* sont relevées [56], sans qu'il soit précisé qu'elles ne se rencontrent, comme on s'y attend, qu'au futur et au subjonctif présent.

7) les formes *aigue* et *eve* à l'intérieur du vers ne prouvent rien pour la langue de l'auteur.

Par contre, il est un petit nombre de rimes qui méritaient d'être relevées ici:

- 1) la rime *feïssent <: gentilment >* 2232-33, qui a, par chance, l'appui du fragment de Florence (daté de 1210-1220), localisée dans le Sud-Ouest d'oïl (cf. Pope 1327 § XI) ;
- 2) les rimes *dolors* <: *secours* > 2318-19, *souls* <: *vos* > 3632-33 et *pluisour* <: *sejour* > 5440-41, localisées dans tout l'Ouest (cf. Pope 1326 §V);
- 3) les rimes de l'Ouest à réduction de $i\acute{e}$ à \acute{e} du type sachez <: verrez >, dont nous avons parlé plus haut, et redrecerent <: arouserent > 4400-01;
- 4) les désinences d'indicatif présent 4 en -on, appuyées par les rimes creon <: garison / confession > 664-65 (de même ds la Vulgate) et 1189 et traions <: fors la prisons > 4638-39 (où la rime doit se lire traion <: prison >;
- 5) la désinence -*ot* d'imparfait de l'indicatif 3 des verbes en -*er*, garantie par la rime *guerreot* <: *ot* > 5470-71 ;
- 6) la forme réduite en *el* du pronom personnel féminin sujet, mais seulement si elle est appuyée par la scansion (par exemple devant consonne), 2841, 2842, 2961, 3203 ;
- 7) les rimes femme(s) <: regne(s) > 696-97 et 824-25 (de même ds la Vulgate), localisées dans le Sud-Ouest d'oïl (cf. Pope 1327 \S IV).

On aura donc compris que je localise le texte dans l'Ouest ou Sud-Ouest d'oïl, et assez probablement dans le domaine Plantagenêt, et le vocabulaire va aussi dans ce sens comme nous le verrons à propos de *pareil*. La localisation picarde qu'indique pour l'œuvre le DEAFBiblEl ne me paraît mériter aucun crédit.

L'introduction littéraire [73-134] m'a semblé fort convaincante et dégage bien l'intérêt de l'œuvre et je suis enclin à accepter la datation proposée (vers 1170) pour la version courte, qui serait bien antérieure à la Vulgate. Mais il faudra désormais réexaminer, voire rééditer, le texte de la Vulgate pour se faire un avis plus assuré.

Le texte du ms. de Tours est correctement édité et permet de lire commodément le texte. Quelques remarques: 144-45, la correction est bien lourde, alors qu'il suffirait de scander *envoiera* comme *enverra*, forme qui apparaît en Ponthieu en 1310 (cf. FouchéVerbe 393); – 524, qu'est-ce qui a été introduit à la place d'*enlumine* indiqué ds l'apparat? – *ne la deserf* pourrait se défendre, avec un *la* à valeur de neutre (cf. TL 4, 1328); – 2233, je ne vois pas de raison pour s'écarter de la leçon *la gardoient* de Hilka, qui a l'appui d'emplois semblables ds TL 4, 148, 20 et DEAF G 175, 28, alors que je ne connais pas un tel sens de "respecter la célébration d(une fête)" pour *agarder* ou même pour *esgarder*: on supprimerait donc *agarder* du glossaire; – 3927, il vaut mieux terminer le vers par une ponctuation moins forte, puisque *que* de 3928 a le sens de "car".

Les notes sont très diverses. Quelques remarques: 723, la forme *sofferre* représente un type étymologique bien connu (cf. FEW 12, 403a); – 5338, je ne vois pas comment *estre en s'aïe* pourrait signifier "lever l'impôt seigneurial"; pour moi, c'est "être venu à son secours".

Le glossaire est consciencieux [355-404]; il aurait pu être un peu plus lexicographique. Le mot qui vient à l'esprit quand on lit le texte et qu'on estime, comme moi, qu'il provient de l'Ouest d'oïl, c'est le substantif *pareil* au sens de "couple". Le roman est en effet le roman d'un couple d'amis et de deux couples, hétérosexuels comme on dit main-

tenant fort élégamment. Or le mot *pareil* "couple" se trouve bien dans Athis, et même indépendamment dans les deux versions (cf. R 100, 108-110 et Nezirovi 130-32), ici 5100 (mal interprété au glossaire). Et quand le poète décrit la joie qui règne à Rome, une fois Athis libéré et les deux couples enfin réunis et prêts à célébrer le mariage d'Athis et de Gaïete (5047-5051), il dit:

«En une chambre solement

S'en alerent tuit .IIII. ensamble.

Iloec dïent ce que lor samble;

Dui et dui sont appareillié,

Li un sont molt des autres lié,»

et donne à *sont appareillié*, non le sens de "se ressemblent", que porte le glossaire, mais celui de "sont réunis en deux couples".

Quelques remarques enfin sur le glossaire:

abaissier, il y aurait intérêt à réunir sous conte toutes les expressions auxquelles donne lieu le substantif, expressions qu'on rapprochera de parler d'autre Martin (et similaires) ds TraLiPhi 37, 109-122: abaissier son conte "amoindrir sa valeur" et même, selon moi, "abattre la fierté de qn", ici sous abaissier; metre en autre conte "faire changer d'attitude", ici sous conte et metre (où la définition est inadéquate); tenir un autre conte "changer d'attitude" 5139, qui manque au glossaire, comme n'en oïr autre conte "ne pas en démordre" 53.

ambesas, présenter comme ambesas chieent a a. "qn obtient le double as, qn échoue";

amesurer est réfléchi.

comparer en 3965 et en 4713 signifie "payer, expier";

convenir, l'expression metre au convenir présente de nombreuses nuances (v. un essai de regroupement de WaldefH 5383 n.), et en 3386, même s'il y a une certaine ambiguïté, voulue, Qui vos metroit au convenir, porroit l'uns l'autre consentir? paraît signifier «Si l'on vous poussait dans vos derniers retranchements, est-ce que vous pourriez vous accorder?»;

costeïr est distinct de costoier et signifie "soigner";

desfire se rattache non à desfaire mais à defire;

despit est de despire non de despiter;

enosse est difficile à justifier comme un part. passé fém., je préférerais corriger le vers 4147 en *A parmi le cors li enosse* «lui introduit comme un os dans le corps»;

envoïssois lire SI5;

escriviere, on aimerait une note indiquant qu'il faut lire escriviere et non estriviere;

forclore ne signifie pas "chasser" mais "aborder de flanc ou par derrière pour couper la retraite" (cf. R 68, 157-168);

glai "verdure" est étrange, on dit d'ordinaire "glaïeul ou iris";

irestre n'a jamais signifié "détruire", mais "éprouver de l'ire (c'est-à-dire, si l'on en croit le DEAF, "un sentiment vif de répugnance et de mécontentement, accompagné

d'une agressivité plus ou moins latente", sans doute à bien distinguer de la *colère*, qui n'est d'après le PtRob, qu'un "violent mécontentement accompagné d'agressivité"!)";

movoir, le v. 3855 me paraît signifier «(Son amour pour) Athis la poussa à cette réponse»;

pais, en - signifie "silencieusement";

avoir raison d'a. en 4397 signifie "tirer une parole de qn";

sausse, la glose "sauce" ne couvre pas le sens du mot, ici au figuré, préférer "épreuve";

tornoi "assistants" est bien difficile à admettre, de même que bloi "blond", avec qui il rime; mais je n'ai pas de solution à proposer;

vaine, préférer *estre de cuer vaine vers a.* "(en parlant d'une femme) montrer sa faiblesse envers (un homme)";

veee, noter la graphie avec trois e, qui n'est pas courante et méritait une note.

Au total, une édition qui devrait relancer l'intérêt pour le roman d'Athis.

Gilles ROQUES

Rossignos by JOHN OF HOWDEN, Edited by Glynn HESKETH, London, Anglo-Norman Text Society (A.-N. Texts, 63), 2006, X + 270 pages.

Johan de Houedene, clerc la roine d'Engleterre (Eléonore de Provence), mere le roi Edward, comme il se présente lui-même, est l'auteur d'une série de poèmes latins, parmi lesquels une célèbre *Philomena*, méditation sur la Vie et la Passion du Christ, influencée par l'œuvre de saint Anselme, en 1131 quatrains monorimes. Il l'a remodelée complètement en un poème français de 1318 quatrains d'octosyllabes monorimes, qu'il a intitulé Rossignos, «pur ce ke, sicome li rossignos feit de diverses notes une melodie, auci feit cest livres de diverses matires une acordaunce.»

L'introduction présente le texte, contenu dans un ms. unique de la fin du 14° siècle, le poète et l'œuvre, datable de la décennie 1272-1282 [1-10], et même probablement antérieure à 1277 [221, 4039n]. Elle contient une étude linguistique sobre mais consciencieuse [10-25], et une présentation de la versification – qui est étonnamment correcte pour un poète anglais [25-28]. D'ailleurs l'auteur écrit un français beaucoup moins anglo-normandisé que la plupart de ses contemporains et c'est ce qui a autorisé, à bon droit, l'éditeur à corriger assez largement la lettre même du manuscrit, tardif et visiblement moins respectueux que l'auteur de la régularité de la versification.

Le texte (sigle du DEAF: JHoudRossH) est excellemment édité et se lit aisément. Il est accompagné de notes de tous ordres, concernant le lexique (qui est bien servi), l'établissement du texte ou les sources scripturaires. Elles contiennent aussi, et c'est moins recommandable, des leçons rejetées qui ne sont pas indiquées dans l'apparat critique (86, 2123, 3366). On trouvera un ample glossaire, qui est très satisfaisant. L'ensemble est tout à fait digne de la belle collection dans laquelle il est publié⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Les membres de l'ANTS reçoivent en même temps que ce volume, un petit fascicule de la Plain Texts Series, Barthélemy l'Anglais, Le Livre des Regions,

Je présenterai pour terminer quelques remarques sur le texte, les notes et le glossaire. En ce qui concerne le texte: 1942, on lira *De la crois ou*; – 2356, on préférera lire *l'esquartele*, d'après la leçon du ms. avant l'exponctuation du s, ce qui éviterait d'avoir à exprimer des doutes, justifiés, sur l'entrée *quarteler* du glossaire; – 4486, on lira *Quant ce mien livre*.

Pour les notes: 64, le sens de *rive* "rivière" se lit aussi, en agn., ds BiblDécN; – 404, la forme *roisin* est assez commune (cf. FEW 10, 11b); – 825, une leçon *bor fuist* paraît s'imposer; – 963, pour le sens d'*amorete* "variété de fleur", on renverra à l'article de M. Thom ds MélGossen 897-904, qui montre que ce sens est ancien; – 1170, pour l'expression *Par ci me taille*, v. TL 10, 47-48.

Quant au large glossaire, il est le bienvenu. Certes le vocabulaire du poème a été fort abondamment utilisé par l'AND², mais d'après une édition non publiée. Les notes contiennent donc ainsi des corrections et des ajouts à l'AND². On peut encore en donner d'autres, par exemple, pour se limiter aux trois premières lettres de l'alphabet du dictionnaire:

abstinance, y est imprimé abstinence; – ajuger, le sens de "infliger comme sentence" y manque; – alognance, l'interprétation du mot comme un substantif est plus plausible que son intégration inexpliquée dans l'article esloigner de l' AND²; – alumer, y ajouter le sens de "rendre plus intense (une soif)"; – arestance, y manque; – batres de 4130 correspond à un battires du ms.; – botellere, graphie qui y manque sous botillere, illustré par un seul exemple; – desure, l'expression estre a desure y est rangée sous un adesure (dont c'est le seul exemple); – barrere "défense" y manque; – celestin "céleste" aussi; – n'estre que cendre aussi; – chambrete aussi; – on y ajoutera les graphies chançonete, chansonete, chanzonette, chanzo(u)nete sous chançunette; – chanter, y manque le sens de "produire sa musique (dit d'un instrument)"; – chauntetter y manque; – charrere aussi; – la graphie clostrure, s.v. closture, aussi; – faire sa coche en "être attaché à" y manque sous couche; – coloier "dresser son cou" y manque; – cordon aussi; – cornu "pointu (dit d'un caillou)" aussi; – n'avoir ne croste ne mie "n'avoir absolument rien" aussi.

Parfois des graphies données sans référence ds l'AND² seront confirmées: avertuer sous esvertuer; – cailou et kailleu sous caillou; – celestian sous celestien; – cheasible sous chasuble; – causee sous chaucee; – chevaucheure sous chevalchure; – kage 2711 (non relevé au glossaire) sous cage. Des mots peu illustrés par l'AND² trouveront ici un renfort d'exemples: aloi(g)ne sous aloisne, alose, aloue, bassement, bonaventure, celestial.

Quelques remarques maintenant concernant le glossaire lui-même:

acouarder est maintenu dans le glossaire, malgré la note et l'entrée couarder, conforme au texte imprimé;

angulere, on gagnerait à préciser masculin;

aparailler contient deux verbes distincts, l'un dérivé d'apareil, d'où les sens de "préparer etc.", l'autre de pareil, d'où celui de "comparer";

aplanir, l'ind. pr. 3 aplanie impose aplanïer;

apresce (graphie qui manque ds l'AND) est à joindre à aspresce, comme denaturesce à desnaturesce;

Edited by Brent A. Pitts (Plain Texts Series, vol. 15), London, Anglo-Norman Text Society, 2006, 53 pages, qui est une traduction anglo-normande du 3e quart du 13e siècle du livre XV de la célèbre encyclopédie. On verra sur cette édition (sigle du DEAF: BartRegionsP), le compte rendu très détaillé de T. Matsumura à paraître ds la ZrP.

desnüer est pronominal;

desriver est intransitif;

dolosee préférer lire adolosee "dans la douleur", cf. ici adoloser, qui complètera l'article aduluser de l'AND;

eciller, j'aimerais mieux lire *me cille* "me rend aveugle", à rattacher à *ciller*, qui est fort bien expliqué dans la note à 5123, comme une métaphore cynégétique; les deux exemples seraient dont à ôter de l'article *exiler* de l'AND²;

efflaier, j'aimerais mieux lire me fflaie "me frappe", cf. flaier ds l'AND²; endeusist est pronominal;

espuser signifie plutôt "vider; faire couler" cf. espuiser ds l'AND2;

garancie pour garantie, comme manacie pour manantie, forceresce pour forteresce sont difficiles à admettre et je me demande si plesance ne se lirait pas mieux plesante. Dans tous ces cas, la distinction entre c et t n'engage que le copiste, qui ne mérite pas un immense crédit:

gorge, chanter a gorge pleine/plaine est une première attestation (à ajouter ds le DEAF G 1000, 52; cf. 1385 crier a haute gorge HERAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., 86 ds DMF1, 1450 crier a pleine gorge, Le Sermon des barbes et des brayes, 260 et 1461-62 maugreer a plaine gorge VILLON, Le Testament, 100 ds DMFDoc), où la place de l'adjectif est remarquable;

mise, l'explication donnée en note ne convainc pas et l'on comprendra plutôt: "Tu es le nid et la Sainte Église la tourterelle, (qui) nous a placés en toi, nous ses petits". On supposera que *mise*, participe passé avec *avoir*, s'accorde ici non avec l'objet mais avec le sujet, c'est le même type d'accord que je vois dans *passee 770*, *manacee 1387*, *defoliee 4971*, expliqués autrement [11];

miserer, on lira mis ere "j'étais mis"; mue est plutôt "cage"; ajouter pains de vie 3449;

sout est muni d'un point d'interrogation justifié: en 3990, c'est le verbe savoir de savoir de lance "être habile au maniement de la lance" et la forme est d'ailleurs enregistrée sous savoir sans que le sens soit dégagé; en 2490, on peut se demander si ce n'est pas une forme pour soit;

tristent est pour *tistrent*, c'est le pft. 6 de *tistre*; *vanir*, on pourrait lire *s'evanist*.

Gilles ROOUES

Marco Polo, *Le Devisement du monde*, édition critique publiée sous la direction de Philippe MÉNARD, t. IV, Voyage à travers la Chine édité par Joël BLANCHARD et Michel QUEREUIL, Genève, Droz, 2005 (Textes littéraires français 575), 259 pages.

À la suite du 3e volume (cf. ici 69, 572 et 70, 299) voici le 4e volume du *Devisement du monde*. On se réjouit du rythme soutenu de l'entreprise dont les mérites ont déjà été soulignés ici. L'introduction rappelle la tradition manuscrite [9-27], indique les principaux

traits linguistiques du ms. de base B1 (Londres, British Library, Royal 19 D 1) [27-34] et évoque les «centres d'intérêt du voyageur et leur écriture» [34-44]. Après une bibliographie [45-53] on a l'édition proprement dite des chapitres 104 à 137 [55-107], suivie de notes [109-130], d'un choix de variantes [131-223], d'un index des noms propres [225-228], d'un glossaire [229-236] et d'illustrations [237-257]. Le texte se lit agréablement; juste un détail: [82-83] un incident technique a faussé la numérotation des lignes, car après la ligne 45 (du chapitre 119) on passe à la ligne 50.

Le relevé des variantes est plus important que dans les volumes précédents. On est frappé surtout par l'abondance des leçons tirées du ms. franco-italien F (Paris, BNF fr. 1116); jusqu'ici ce ms. qui ne fait partie d'aucune des familles A à D que distinguent les éditeurs, était plus présent dans les notes que dans les variantes (cf. par exemple les notes du prologue, 1; 3; 10 du 1er vol. ainsi que les notes 43, 9; 45, 3 du 2e vol.) et il était cité surtout pour la graphie des noms propres (cf. les var. 48, 1 du 2e vol. comme les var. 83, 2 du 3e vol.). La forte présence du ms. franco-italien apparaît dès le titre du chapitre 104: la leçon du ms. F «Ci comance de la grant provence do Catay e conteron do flun de Pulisanchi» est citée comme var. [131], bien que les éditeurs des vol. précédents n'aient pas accueilli ce genre de différences. L'élargissement ainsi introduit est heureux, puisque des leçons intéressantes nous deviennent plus faciles d'accès et qu'on peut vérifier plus aisément des attestations citées par tel ou tel ouvrage. La présentation des matériaux plus abondants contient toutefois un certain nombre d'erreurs qui rendent parfois difficile la lecture des variantes. La faute la plus gênante pour le lecteur est dans la numérotation des lignes:

La perturbation porte sur le passage entre la p. 197 (à partir de la ligne 25 «32 Et les conquesta...») et la dernière ligne de la p. 199; sur ces trois pages dédiées au chapitre 124, tous les chiffres qui se réfèrent aux lignes du texte sont décalés d'une unité: ainsi, il faut lire 31 à la place de 32 dans le passage cité (page 197, ligne 25) et ainsi de suite jusqu'à la dernière ligne du chapitre (64 et non pas 65 [199]); les dernières var. du chapitre portent donc sur la ligne 64 et non pas sur la ligne 65. Une exception est à noter p. 199: le second 61 qu'on lit à la 9e ligne d'en bas doit rester inchangé.

En vue d'une 2^e édition ou d'une liste d'*errata*, j'indiquerai les détails suivants⁽²⁾:

[134] chap. 105, l. 6 les leçons «*Ginguy* B3... *Giogui* F» ne doivent-elles pas être rangées comme var. de 105, 7?

[136] 106, 16 dans la leçon de B5 «en moult b. c.», «b. c.» signifie-t-il belle contree (leçon qu'on lit non pas dans le texte édité mais dans la var. F donnée ensuite)? De même,

⁽¹⁾ Leçon d'ailleurs différente de celle qu'on lit dans MPolRustRo 105, titre : «Ci comença de la grande provençe dou Catay et conteron dou flun de Pulisanghin».

⁽²⁾ La présentation de variantes dans les vol. précédents n'est pas exempte d'erreurs. Par exemple dans le 1er vol. [222] à la 2e ligne, les indications «por ce que C1, C2» et «affin que C» sont incompatibles; – aux lignes 29-30, les indications «Barca A» et «Arbaga A2» ne peuvent pas être vraies en même temps; – dans le 2e vol. [81], dans les var. de 43, 8 et 9 foiz est à lire fois; – la var. de C «desers de...» citée pour 43, 10 doit être rangée pour 43, 8; – à la ligne 18 il faut ajouter 12 avant Sapurgan; – dans le 3e vol. [145], le sigle manque à la ligne 7 après regne; – [146] aux lignes 8-10 les indications «.IIII.* cinq ans A1, A2, [...]» et «entour quatre vins cinq anz si que il pot bien avoir d'aage omis dans A1, D» sont contradictoires; etc.

- «c.» dans les var. A, C, D, F semblent signifier contree de la var. F; 106, 17 la var. de F est-elle exacte? on lit dans MPolRustRo 107, 5 la u il hi si fait mercandies... au lieu de ou il hi si fait mercadies...; [137] 107, 1 «(l'en dans F)» est à mettre après on et non avant; 107, 7 dans quelle mesure la leçon «a p. t.» de B3 et de B4 diffère-t-elle du texte «il y a pourtrait tous les rois»?
- [138] 107, 27 dans «a luy absent dans C, F» faut-il lire a lui? cf. le texte en 107, 27: «se presenterent a luy et il distrent que il estoient a lui venu»;
- [148] 111, 9 «y,» est à lire «y.» avec point dans la var. de C1 et C2; 112, titre, dans la var. de B4 et de B5 «Cy bous devise de la p. de Achalet Manzy», bous est-il à lire nous ou vous?
 - [156] 114, 33 la var. n'est pas accompagnée de sigle; elle vient sans doute de F;
- [157] à la 4e ligne d'en bas, les deux leçons qui semblent peu compatibles (non trouvant et on ne treuve) sont attribuées à A1;
 - [163] 16e ligne d'en bas, ajouter 36 avant que bien;
 - [164] 116, 7 supprimer un des deux sa dans «qui en a sa sa voulenté»?
- [176] 119, 34 le sigle manque à la 1^{re} var., lire A? [178] aux lignes 13-19 les indications sont perturbées: d'abord le numéro 76 doit être placé à la ligne 13 avant «*r. cis...*» et non pas à la ligne 14 avant «*maligne* absent dans D»; ensuite la var. «81 *guerir* A, C, D» doit être mise à la ligne 19 avant la var. de C1, C2; et enfin il faut remplacer à la ligne 16 le tiret par un point-virgule parce que la var. de F correspond au passage commençant à la ligne 80 du texte;
- [179] il faut mettre le chiffre 94 à la 7^e ligne avant «o., si...» et remplacer à la 8^e ligne «– 94» avant «a faire...» par un point-virgule;
- [182] 120, 16 faut-il lire A1 à la place de A dans «roy absent dans A, A2, A4»? 120, 24 faut-il ajouter *fist* entre Si et cel dans la var. de A1 et de A2 «Si cel roy...»?
- [185] les lignes 12-13 sont ainsi imprimées: «21 prouchainement absent dans A3, B5, p. et p. A2, A3, A4, B5, F, s. parlons A1, A3» pour le texte de 122, 21 «moult bien y retournerons prouchainnement, si parlerons de leurs anemis»; on ne voit pas très bien quelle est la leçon que fournit le ms. A3; donne-t-il (i) prouchainement ou non, (ii) et ou si, et (iii) parlerons ou parlons?
- [189] 122, 30 les deux indications: «retourneroient pour riens du monde a la b. [= bataille] A1, A2, A4» et «a la bataille absent dans A4» sont incompatibles; 122, 32 dans la var. de C1 et de C2 faut-il lire «m. a.» au lieu de «m. a;»?
- [190] 122, 37 pourquoi dans la var. attribuée à A1, à A2 et à D a-t-on des leçons de A4? 122, 43 dans la var. de A4 et de B5 *serans* est-il à lire *sergans*?
- [192] 122, 64 en quoi la var. «e. a. tout c.» attribuée à A3, A4, B2, B3, C1, C2 diffèret-elle du texte édité «et aveuques tout ce»? 122, 67 pour le texte édité «congnoistre et aprivoisier que ne savoient les Tartars» on donne trois var. contradictoires et en partie superflues: «prendre q. les T. B5», «et aprevoisier [sic] absent dans A1, A2, A4, B4, C1, C2, D» et «c. que les Tartars A1, A2, A4, B4, B5, C1, C2, D»; d'une part B5 donne-t-il prendre ou congnoistre? et de l'autre si la 3º indication est exacte et que tous les mss cités donnent «congnoistre que les Tartars», la 2º est-elle nécessaire? 123, titre, puisque la 2º var. est attribuée à A3, la 1re ne peut pas être attribuée à l'ensemble de la famille A; 123, 1 le

- ms. A2 auquel on attribue deux leçons contradictoires («d. c. valee q. j.» et «p. que j.»; cf. texte édité «de ceste prouvince dont je vous ay compté») donne-t-il valee ou prouvince?
- [193] 123, 7 supprimer sans doute l'un des deux *gens* dans la var. de D «p. ou les gens gens de ceste contree...»;
 - [195] 124, 11 couper tombe deux dans la 2e var. de B5;
- [196] 124, 20 au texte édité «*Chascune tou[r] est haute bien .X. pas*» on relève «*C. t. l. grant b.*» comme var. de D, mais à quoi correspond la lettre *l.*? faut-il lire *e.*?
- [197] les var. de 124, 25 commencent à la ligne 8 avant «s. magnificence e. A3» et non à la ligne 10; à la ligne 14 la var. «plus absent dans A4» concerne la ligne 26 du texte et non de 25;
- [198] ligne 11 (où le chiffre 41 est err.), la var. de A2 pour 124, 40 est-elle *«affiert, e. l. d. chevetaine et autre c.»* ou *«appartient, e. l. bailla bon cappitaine et aultre c.»*? lignes 23-24 (le chiffre 42 de la ligne 14 est à lire 41), la leçon de C2 pour 124, 42 est-elle *«et alerent tant q.»* qu'il partagerait avec C1 et D ou *«et furent tant par les journees qu'ilz arriverent en icelle contree de M.»* qui lui serait propre?
- [199] 4º ligne d'en bas (le chiffre 64 qu'on y lit est err.), l'indication «autre p. q. A, B3, B5, qui est absent dans B5» ne permet pas de trancher la question de savoir si le ms. B5 donne qui ou non pour 124, 63 «d'une prouvince qui est appellee Bangala»;
- [200] 125, 15 ne faut-il pas supprimer le point après Y dans la var. de D «Y. v. les I. querre...» et considérer le mot comme le pronom neutre au lieu de Yndiens abrégé?
- [201] 126, 5 pourquoi indique-t-on *«il ont* absent dans B6» dans la var. attribuée à B3 et à B4?
- [203] 126, 21 de même pourquoi cite-t-on des leçons de B6 dans la var. attribuée à A, B3, B4, B5?
- [207] 129, 28 les indications «s. li queurent sus m. h. A» et «moult hardiement absent dans A3» données comme var. du texte «si l'assaillent moult hardiement» sont incompatibles;
- [208] 129, 45 après *«en pluseurs... flun* absent dans B2, B3, B4, B5, D» est-il nécessaire d'indiquer *«en pluseurs pars* absent dans D»? 129, 52 l'indication *«cité* absent dans B2, B4, F, *la province de S.* B3» contredit la note 126 [99] qui signale *«cité* omis dans B1, B2. Corr. d'après A, B3, B4, B5, C, D»; dans quelle mesure les mss B3 et B4 ont-ils pu contribuer à la correction?
- [219] 135, 18 lire *vous conterons* en deux mots dans la var. de D; à l'avant-dernière ligne aj. le chiffre 3 avant *«a., et buens...»*;
- [220] l'indication «mors absent dans F» qu'on lit à la 3º ligne concerne 136, 5 et non 136, 4; 136, 13 les indications «et en c. c. se chargent (et la chargent C3) li mercheant des mercheandises qu'il font mener en la grant (el ladicte C3) contree de M. C» et «et a ceste cité... plusieurs citez absent dans C2» sont contradictoires.

Le glossaire n'enregistre en général qu'une seule occurrence des mots, et pas nécessairement la 1^{re}, cf. *aigue* qui se lit dès 104, 17. On aurait aimé que les renvois aux notes (par exemple *naissance*, examiné dans la note 118, 66) ou à l'introduction (surtout en ce qui concerne les italianismes comme *forestier*, cf. p. 33) fussent donnés avec plus de générosité afin de rendre plus exploitables les informations que contient le volume. On peut regretter enfin que l'ordre alphabétique des entrées comme *anuieus* ou *motel* soit perturbé et qu'un certain nombre de références soient fautives (s.v. *atout*, la 3e référence est à lire 118, 51 et non 117, 51; – s.v. *bote*, 117 est une erreur pour 118 dans les deux cas; – s.v. *braceux*, la référence est à lire 127, 4; – s.v. *brouet*, le mot se lit en 119, 107 et non en 119, 117; etc.).

Pour terminer, je signale quelques mots qui peuvent intéresser la lexicographie: *acarnasion* s.f. «incarnation» 120, 7F, forme à aj. au DEAF I 154;

acompliement adv. «complètement» 116, 33A1; A2; A4; C1, passage cité par Gdf 1, 68c d'après MPolGregP;

argenterie s.f. «mine d'argent» 119, 30A3; A4; C3, cf. Gdf 1, 395a qui ne cite que MPolGregP 46 (= var. ignorée de 46, 33 argentiere dans le vol. 2);

aseter v.tr. «disposer» 121, 28F; asetter 121, 32F; acepter 121, 32A, ces deux att. sont citées par Gdf 1, 440c d'après MPolRustR, cf. LecoyMél 31;

aspre s.m. «monnaie de faible valeur» 109, 14F, cf. FEW 25, 503b qui ne connaît que des att. tardives, à compléter par R. Arveiller FM 59, 218;

attuiser v.tr. «empoisonner» 118, 88F (attuisent, mais attuissent dans MPolRustRo 119, 25), att. citée par Gdf 1, 492a qui qualifie le verbe de «mot corrompu»;

banbance s.m. «coton» 125, 12F, cf. Gdf 1, 678b qui cite entre autres MPolRustR 33 (= 32, 36F du 1er vol.) et 55 (= var. absente de 54, 7 dans le 2e vol.);

besognier v.intr. «être nécessaire» 106, 8F; 110, 20F; 22A1; A2; A4, cf. FEW 17, 278a; bestiame s.f. «bétail» 112, 19F; 117, 12F, cf. Gdf 1, 638b qui cite MPolRustR 70 (= var. ignorée de 69, 113 dans le 2e vol.);

bestivole (l. be[s]tiuole selon MPolRustRo 113, 10) s.f. «bête» 112, 19F;

chaçoison s.f. «chair de gibier, venaison» 110, 7A1; A2; A4; D; 137, 18; caceison 134, 4F [aecacoisonz est une erreur pour a caceisonz, cf. MPolRustRo 135, 2], les 1^{re} et 3^e occurrences sont citées par Gdf 2, 30c d'après MPolRustR; le mot ne se lit que chez MPol, cf. la note 49, 45 du 2^e vol.;

chartrete (monoie de) s.f. «monnaie de papier» 114, 110C; 114A, att. citée par Gdf 3, 80c, cf. FEW 2, 626b;

chemineor s.m. «voyageur» 114, 57A2;

compliement adv. «complètement» 116, 29F (mais on lit conpliemant dans MPolRustRo 117, 6), passage cité par Gdf 2, 209a d'après MPolRustR;

covreure s.f. «toiture» 113, 40F, att. citée par Gdf 2, 353a à côté d'une autre att. tirée de MPolRustR 84 (var. ignorée de 83, 46 dans le 3e vol.);

dementiquer v.tr. «oublier» 117, 33F; 120, 1F, cf. Gdf 2, 498c qui ne cite que MPolRustR 70 et 75 (var. ignorées de 69, 116 et 74, 72 dans le 2° vol.); cf. aussi FEW 6, 1, 708b;

devicios adj. «riche» 137, 3F, att. citée par Gdf 2, 698c d'après MPolRustR à côté d'une autre att. tirée de MPolRustR 193, d'où FEW 3, 110a s.v. divitiae, afr. [indication trop large] devicios; cf. it. dovizioso, divizioso «largamente provvisto» (Nuovo TLIO);

ennavrer v.tr. «blesser» 122, 5F; 18F, la 1re occurrence est citée par Gdf 3, 206b;

escopier s.m. 114, 12F (escopiez est une erreur pour escopier, cf. MPolRustRo 115, 4); 27F; 46F; escopié 114, 27F, la 1^{re} et la dernière occurrences correspondent aux att. de MPolRustR 115 citées par Gdf 3, 423a s.v. escopier et escopié;

habonde s.f. «abondance» 109, 22B3, cf. RLiR 62, 555;

lairre s.f. «largeur» 113, 35C3;

pilet s.m. «flèche» 122, 19B3; B4; pillet 122, 12A1; A2 (= att. citée par Gdf 6, 158c d'après MPolGregP); 19A1; A2; A4, dans le relevé des var. il faut lire pilés et pillés au lieu de piles et pilles, cf. TL 7, 939, 50; cf. aussi le gloss. du 2e vol. s.v. pilez où l'on ajoutera l'att. de 69, 20 pilés;

plantivous adj. «fertile» 105, 16C, régionalisme cf. RLiR 65, 614;

traiment s.m. «trahison» 133, 43F;

turquoise s.f. «pierre fine d'un bleu tirant sur le vert» 116, 14, cf. TLF;

viandanç s.m.pl. «voyageurs» 105, 9F (cf. note 105, 3); viandanz 114, 9F; viananz 111, 17F, aj. au FEW 14, 379a;

volleture s.f. «volaille» 136, 7B5, cf. Gdf 8, 293a;

volure s.f. «volaille» 109, 12C1; C2, sens à aj. au FEW 14, 602a.

La présente édition met donc clairement en évidence l'intérêt lexicologique du texte de Marco Polo.

Takeshi MATSUMURA

Le Formulaire d'Odart Morchesne dans la version du ms BnF fr. 5024 édité par Olivier GUYOTJEANNIN et Serge LUSIGNAN avec le concours des étudiants de l'École nationale des chartes et la collaboration d'Eduard Frunzeanu, Paris, École des chartes (Mémoires et documents de l'École des chartes, vol. 80), 2005, 479 pages.

Dans cet ouvrage, O. Guyotjeannin et S. Lusignan publient pour la première fois l'intégralité du célèbre formulaire de *lettres royaux*, daté de 1426. Ils ont choisi comme base le ms. BNF fr. 5024. Dans une longue introduction ils présentent l'auteur, sans doute originaire de l'Orléanais [7-17] et sa façon d'organiser des pièces diverses tant en latin qu'en français [19-67] – et ils nous apprennent incidemment que son œuvre contient la 1^{re} attestation connue du verbe *orthographier* en renvoyant au FEW et au TLF [43] (cf. infra) – avant de brosser un tableau documenté des formulaires de la chancellerie royale française [69-99] et de nous avertir de la toilette du texte [101-113]. Une bibliographie [115-119] précède l'édition proprement dite [121-459], qui est suivie d'un index des noms de personne et de lieu [461-467] et d'un index des institutions et des offices royaux et ecclésiastiques [469-473].

On voit que les éditeurs n'ont pas cru nécessaire d'établir un glossaire. Sans doute parce qu'à leurs yeux les deux index suffiraient à recueillir des informations essentielles (cf. Conseils pour l'édition des textes médiévaux, fascicule II, Actes et documents d'archives, Paris, 2006, 159, n. 1) et qu'une version électronique de l'édition, consultable sur le site de l'École des chartes (http://elec.enc.sorbonne.fr/morchesne/) [6], permettrait une étude rapide et efficace du vocabulaire. Mais était-ce un bon choix? On peut en douter,

puisque d'abord les index sont loin d'enregistrer tous les mots intéressants; preuve: parmi ceux que je cite infra il n'y en a que trois (contregarde, essayeur et juge mage) qui y sont relevés. Et puis la recherche dans le site Internet ne donne pas tous les résultats souhaitables; par exemple, pour des raisons inconnues on n'arrive pas à retrouver les mots contenus dans le chapitre 18 [443-446], où se trouvent pourtant des att. intéressantes comme formulaire, cf. infra. Les mots qui ont une certaine importance lexicographique restent ainsi dissimulés dans le texte. Enfin les mots difficiles ou rares ne sont pas expliqués sauf dans quelques cas qui bénéficient d'une note; on peut regretter que les notes ne soient pas rassemblées sous la forme d'une liste. D'ailleurs, la culture lexicographique des éditeurs est un peu trop élémentaire, cf. [180] n. 1 qui renvoie à Gdf pour le s.m. meuf «mode» alors qu'il faut consulter StädtlerGramm; – [220] n. 1 qui renvoie à GdfC pour le s.f. neteté alors qu'on peut au moins se référer à la partie historique du TLF; - [264] n. 1 qui renvoie à GdfC pour le s.m. commitre alors que FennisGal 588 a un article beaucoup plus riche; - [297] n. 1 qui cite GastPhebChasseT pour le sens cynégétique du s.f. defense alors qu'on aurait pu se référer au TL 2, 1283, 20 où l'on trouve des renvois à ModusT et à TilGlan 66; ce sens est à aj. au DMF1; - [300] n. 1 qui se réfère à Gdf pour le s.m. hoquet alors qu'on dispose du DEAF H 508, 17; - [307] n. 1 qui pour l'adj. inflict «infligé» ne tient compte ni du FEW 4, 676b qui cite JLemaire (= Hu) ni du DMF1 qui cite SongeVergierS. Si les éditeurs avaient mis en lumière les attestations précieuses, ils auraient pu rendre un grand service aux auteurs du DMF ou à l'équipe du TLF-étymologie qui les accueilleraient avec plaisir dans leur travail.

Pour remédier à la situation, je relève d'abord les mots suivants qui semblent constituer la 1^{re} att.:

affirmativement adv. «exactement» 5.7.c; 7.7.b; 11.16.b; 17.23.a; 18.b; 18.d, 1^{re} att. par rapport au FEW 24, 252a; le mot n'est pas dans la DocDMF.

agravacion s.f. «aggrave» 15.9, 1^{re} att. par rapport au FEW 4, 261b (< GdfC 8, 48c) et à la DocDMF (= LaMarcheMémB I, 234).

anticipacion s.f. «assignation que l'intimé fait donner à l'appelant pour accélérer le jugement» 11.4; 11.5; 11.5.a; 11.6, 1^{re} att. pour ce sens par rapport au FEW 24, 654b et au DMF¹; *lettre d'anticipacion* s.f. «lettre de chancellerie pour anticiper un appel» 11.5.a, 1^{re} att. par rapport au FEW 24, 654b; le syntagme ne semble pas être dans la DocDMF.

anticiper l'appellant loc. verb. «faire assigner un appelant qui diffère de relever son appel» 11.5.d, 1^{re} att. par rapport au FEW 24, 654a et au DMF¹.

complacion s.f.; a la – de «pour complaire à» 17.21.a, 1^{re} att., cf. FEW 2, 978b qui cite Destrees.

consonner v.pron. «s'accorder» 14.5.a, 1^{re} att. pour ce sens par rapport à Gdf 2, 257c et au DMF¹.

contremarque s.f. «seconde marque» 10.10, 1re att. par rapport au FEW 16, 554a.

contrevenge s.f. «vengeance» 15.10, 1^{re} att. par rapport à Gdf 2, 282a qui cite Fleur des hist. Maz. 530 et LaMarcheMémM (le 2^e et le 3^e exemples se retrouvent dans la DocDMF qui les cite d'après LaMarcheMémB I, 85 et II, 282 tandis qu'au passage correspondant au 1^{er} exemple on lit contrevengance dans LaMarcheMémB I, 87).

formulaire s.m. «recueil de formules» 18.s, 1^{re} att. citée par GdfC 9, 641a sous le titre de «1426, B. N. 5024» (> FEW 3, 724b), la 1^{re} att. citée par le TLF vient de l'éd. 1537 de Bouteiller *Somme rural*; le mot n'est pas dans la DocDMF.

incorporacion s.f. «action de faire entrer comme partie d'un tout» 5.7.c, 1^{re} att. par rapport au TLF; le sens n'est pas dans le DMF¹.

litterature s.f. «érudition, connaissance» 7.9.b, 1^{re} att. pour ce sens par rapport au TLF et au DMF¹.

orthographier v.tr. «orthographier» 7.19.a; orthografier 18.a, l'att. de 18.a est citée comme 1^{re} att. par DG avec la graphie orthographier, d'où GdfC 10, 245a, FEW 7, 422a et le TLF; le mot n'est pas dans la DocDMF.

permutacion s.f. «échange d'un bénéfice contre un autre» 9.4; 9.4.a, 1^{re} att. pour ce sens par rapport au DMF¹ qui cite une att. de 1447-1449; le FEW 8, 252b et le TLF ne connaissent ce sens que dep. 1474.

pretermission s.f. «action de laisser de côté» 1.9; 1.10, 1^{re} att. par rapport au FEW 9, 323a qui cite une att. de 1458 et une autre de 1469; le DMF¹ n'en connaît qu'une datée de 1491.

prothocole s.m. «recueil de formules prescrites pour la rédaction des actes publics» 18.s; prothocolle table [122], 1^{re} att. par rapport au FEW 9, 480a qui cite ce sens dep. Cotgr; ce sens n'est pas relevé dans le DMF¹.

reagravacion s.f. «dernier monitoire après l'aggrave» 15.9, 1^{re} att. par rapport au FEW 4, 261b (= GdfC 8, 48c s.v. agravation) et à la DocDMF (= LaMarcheMémB I, 234).

recommandable adj. «qui est digne d'être recommandé» $16.3,\,1^{\rm re}$ att. par rapport au TLF et au DMF¹.

sexagenaire adj. «âgé de 60 ans» 2.5, 1^{re} att. citée par DG, d'où GdfC 10, 672a (la date de 1245 est une faute d'impression) et le TLF; s.m. «homme âgé de 60 ans» 2.2.a; 2.6.a, 1^{re} att. de l'emploi subst. par rapport au TLF; le sens manque au DMF¹.

transporteur s.m. «celui qui transporte» 12.5, 1re att. pour ce sens, cf. TLF.

On trouve aussi des hapax dans le texte:

14.19, 2e att. après celle de 1423 citée par GdfC 8, 42b et le DMF1.

affirmatoire adj. «qui affirme» 14.31, hapax à aj. au FEW 24, 252a comme au DMF¹. repulsable adj. «qui s'oppose (?)» 10.10, hapax à aj. au FEW 9, 557b; le mot n'est pas dans la DocDMF non plus.

Sans être aussi précieuses, les att. suivantes méritent d'être ajoutées aux dictionnaires: affoiblissement des monnoyes s.m. «action de diminuer la valeur des monnaies»

anathematizacion s.f. «action de retrancher de l'Église» 15. 9, att. précoce, cf. DMF¹ qui cite une att. de 1426; à quel texte correspond la date de « env. 1420 » donnée par le FEW 24, 527a?

appellatoire adj. «qui sert à former l'appel à un tribunal supérieur» 5.4.a [instrument appellatoire], 2° att. après Fauquembergue cité par le DMF¹; ces att. antidatent le FEW 25, 32b qui ne connaît ce syntagme que dans une att. de 1510 citée par GdfC 8, 142a.

avaluacion s.f. «évaluation» 14.23, 2e att., cf. FEW 14, 132b (< Gdf 1, 508a); le mot n'est pas dans la DocDMF.

avillement s.m. «avilissement» 12.5, dernière att. pour ce sens, cf. FEW 14, 448a; le mot n'est pas dans la DocDMF.

bailler v.pron. «être donné» 7.19.a; 9.5.d; 9.8.a; 11.51.a; 11.52.a, l'emploi pronominal semble être absent du FEW² s.v. bajulare sous 1.4.b.

billon s.m. «matières de métal sous toutes formes, susceptibles d'approvisionner les ateliers monétaires» 7.17.b (cf. note); 12.5, sens à aj. au FEW?

clergemment adv. «comme un clerc» 2.2.a; 2.3, forme à aj. au DMF1.

collateur s.m. «celui qui a droit de conférer des bénéfices» 9.4.a, 2e att. après Fauquembergue cité par le DMF¹; ces att. antidatent GdfC 9, 125b qui cite VillonTestR 1330 (> TLF).

commutacion s.f. «échange» 11.2.a, 3e att. pour ce sens après OresmeEthM cité par le DMF¹ (Oresme faisant un très large usage du mot cf. DocDMF) et après Bible Maz 35 dans GdfC 9, 136b.

consummacion du mariage s.f. «union charnelle des époux» 11.44, cf. le DMF¹ s.v. consommation qui enregistre une att. de 1400 ainsi que TLF s.v. consummation qui en cite une autre de 1415.

contraincte s.f. «action d'arrêter, répression» 16.3, les att. du fol. 163 [385] sont citées par Gdf 2, 268b sous le titre de « 1423, Tours, Richel. 5024 ».

contregarde s.m. (?) «celui qui est chargé du contrôle de la monnaie» 7.11.c; 13.2, cf. DMF¹ qui a pour ce sens une att. de Fauquembergue; le sens est inconnu du FEW 17, 522b.

coppeter v.a. «sonner à petits coups de cloche (une messe)» 17.10, cf. ThomasMél² 112; GdfC 9, 192b; FEW 2, 869a; le mot n'est pas dans le DMF¹. Sans doute mot du Centre: Orléanais, Bourges (car ce texte reprend un acte de Bourges, 1423, qui doit contenir le mot, mais acte déjà dû à l'Orléanais Morchesne), Bourgogne, Aube et qui se prolonge en Dauphiné, passé ensuite dans les dictionnaires grâce à Thierry 1564, cf. SwiggersVHLFrXVI 102 sur ce dernier qui cite cinq mots qu'il qualifie d'orléanais (remarques de G. Roques).

cordeler v.pron. «être tressé en corde» 11.26a, l'emploi pronominal est absent du FEW 2, 647a, de GdfC 9, 199b et du DMF¹.

 $\it den\'e$ de droit s.m. «déni de justice» 5.9, cf. DMF¹ s.v. $\it d\'enier$ qui cite une att. de $\it deniez$ chez Fauquembergue.

denee de droit s.m. «déni de justice» 5.6, cf. DMF¹ s.v. deneer qui cite des att. de Fauquembergue (est-ce que la formule den(e)é de droit ne serait pas normande? Les actes cités ds Morchesnes concernent la Normandie. Fauquembergue rapporte quelque chose qui concerne Rouen. On trouve aussi deneer de droit en Anjou-Maine ds DMF¹. Quant à deniez de Fauquembergue, la forme montre que c'est plutôt senti comme un dérivé du part. pass. de denier, tandis que deneé l'est de celui de deneer [forme normande du verbe]; après la réduction à dené, il y aurait eu francisation en deni: remarques de G. Roques).

encherir v.pron. «devenir plus cher» 14.23, 2e att. après celle de RotParl¹M 1, 295 (doc. de 1315) citée par l'AND² 876b; l'emploi pronominal n'est pas dans le DMF¹.

encherissement s.m. «augmentation des prix» 12.5, cf. TLF; le mot n'est pas dans la DocDMF.

essayeur s.m. «fonctionnaire préposé aux essais de monnaie» 7.11.c, cf. DMF¹ qui cite ComptesEtatBourg.; ces att. antidatent le TLF qui cite ce sens dep. 1611 Cotgr.

fructuaire s.m. «usufruitier» 17.27, cf. Gdf 4, 165c; le mot n'est pas dans la DocDMF. incompatible adj. «qui ne peut être cumulable» 6.8, 2º att. après Fauquembergue cité par le DMF¹.

insensé adj. «fou» 11.41, 2e att. après Baye 1, 146 cité par le TLF et le DMF¹.

interjecter v.tr. «introduire, faire intervenir (un appel)» 5.3, 1^{re} att. par rapport au TLF, mais le DMF¹ cite des att. antérieures.

s'estre intruz v.pron. «s'être introduit sans droit en une charge» 11.7, 2e att. à aj. au FEW 4, 783a.

juge mage s.m. «supérieur des juges de première instance (au Quercy)» 6.8, cf. FEW 5, 55b et 6, 1, 56a; *petit juge* «juge inférieur (?)» 5.2.a.

marchié de bourse s.m. «la possibilité pour un consanguin de racheter, à l'intérieur d'une année et au même prix, un bien patrimonial vendu à un étranger, et plus largement toute sorte de retrait (dans le droit normand)» 1.4 (cf. la note qui donne cette définition), aj. au FEW 6, 2, 3a et au DMF¹. Cf. aussi GdfC 8, 343a et D. Angers, Le terrier de Cideville, 275 (ajouts de G. Roques).

nonobstance s.f. «clause de non-opposition» 14.1.a, 2° att. après celle de 1407 citée par DC 5, 607a (> FEW 7, 289a); le mot n'est pas dans la DocDMF.

pecunielment adv. «pécuniairement» 12.1; 12.2, 2e att. après celle de Baye II, 86 citée par le DMF¹; ces att. antidatent le FEW 8, 115b = Gdf 6, 59b.

perpetreur s.m. «criminel» 11.8, 2^e att. à aj. au FEW 8, 259a = Gdf 6, 106a; le mot n'est pas dans la DocDMF.

recinder v.tr. «annuler» 11.1, 2e att. après celle de CoutInstAnjouMaineB, 1, 527 qu'on trouve dans la DocDMF (remarque de G. Roques).

reliefvement s.m. «action de rendre à qn un droit qu'il avait perdu» 11.8.a, 2e att. après CartulLaval que cite le DMF1; cf. FEW 5, 272a.

repulcion s.f. «action de repousser (un ennemi)» 15.9, 2e att. après celle de EvrartContyAr citée par le DMF¹; ces att. antidatent le FEW 9, 557b.

tonsure s.f. «élagage» 11.24 (cf. note), sens à aj. au FEW 13, 2, 32a et au DMF¹.

On lira donc avec profit cette édition du Formulaire d'Odart Morchesne.

Takeshi MATSUMURA

Le Roman de Guillaume d'Orange, t. 2, édition critique établie en collaboration par Madeleine TYSSENS, Nadine HENRARD et Louis GEMENNE, Paris, Champion (Bibliothèque du XVe siècle, 70), 2006, V+ 589-1193 pages.

Le Roman de Guillaume d'Orange, t. 3, études introductives, glossaire et tables par Nadine HENRARD et Madeleine TYSSENS, Paris, Champion (Bibliothèque du XVe siècle, 71), 2006, 215 pages.

Nous avons maintenant l'œuvre complète dont j'ai annoncé brièvement le t.1 (ici, 60, 617). C'est une majestueuse mise en prose, qui bénéficie d'une édition digne d'elle, et qui forme le pendant philologique de la belle thèse littéraire de F. Suard.

Le tome 3 donne une parfaite introduction, qui contient ce qu'on attend. La description des deux mss, dont l'un est la copie de l'autre, permet de les dater d'avant 1475. L'œuvre est antérieure à 1458, probablement même des années 1454-56 [6]. La langue du ms. de base est présentée avec tout le soin requis, tant pour la graphie [7-19], que pour la morphologie [20-28] ou pour la syntaxe [29-32]. Le vocabulaire a été particulièrement

bien traité, avec un riche relevé de mots ou d'expressions de sens rare ou nouveau [32-34] et les régionalismes ont également reçu un traitement approprié [35-36]; les uns et les autres sont en général commentés dans le glossaire.

Le texte est parfaitement édité. En particulier, les éditeurs n'ont pas hésité à corriger le texte des mss, quand ils étaient fautifs, ce qui arrive assez souvent et ils l'ont fait en s'entourant de toutes les précisions requises et les corrections sont très généralement convaincantes. Quelques remarques minuscules au fil du texte:

- 5, 7 lire belletement, en contreatendant la dame cf. contreatandre au glossaire.
- 12, 16, la correction n'est peut-être pas nécessaire, si on lit *respite* «qu'il vous épargne».
- 13, 8, on se demande s'il ne faut pas ajouter *Jupin* après *Marados*, étant donné le *ces cinq* du début du paragraphe 9.
 - 15, 6, on pourrait penser que *lorz* serait mieux de l'autre côté de la virgule.
 - -16, 20 n.160, on ne sait si a manque ou non dans les mss.
 - 20, 8, je m'interroge sur *petis* après lequel on attendrait un substantif.
- 31, 2 n.11, la rectification de *chouchiee* est en contradiction avec le maintien de *choche* 25, 2 ou *choucha* 36, 24.
 - 32, 7, l'ajout de *plus* ne s'impose pas absolument.
- 46, 5 l'ajout d'un *e* à *procree* est contraire à l'habitude des scribes médiévaux, qui répugnent très généralement à écrire trois *e* successifs.
 - 46, 16, on lirait mieux *apoint*, comme y inviterait l'article *apoint* du glossaire.
- 84, 4, on peut se demander si *meinner* ne recouvre pas *mennier*, qui serait une graphie de *manier*.
 - 86, 14 n.96, l'ajout de qu'il ne est nuisible; cf. infra pour le sens de pignié.
 - 89, 12, point après avisa.
- 89, 13, l'ajout, d'après B, de si ds «Renouart…le cheval froissa de son tinel comme [si] ce eust esté ung frommage», est une modernisation qui n'est peut-être pas nécessaire. On peut admettre que ce est une graphie pour se (= si), d'autant que cette comparaison, très rare, apparaît dans un vers d'Aliscans, où Flohart arrache de ses dents la visière du haubert de Rainouart et la dévore comme s'il s'agissait de fromage («Aussi tranglot com ce fust formagie» AliscansRé 6769). Il n'y a pas de correspondance entre les deux passages, mais ils se situent l'un et l'autre à peu près dans la même position du récit d'Aliscans, en sorte qu'on peut imaginer que la formulation du Roman en prose se fait l'écho de celle de l'Épopée. Remarquons aussi, à l'appui de cette hypothèse, que si la comparaison apparaît naturelle dans l'Épopée, elle est plus indirecte dans le Roman, puisque Renouart ne mange pas le cheval.
- 100, 9, il n'est peut-être pas indispensable de supposer une lacune après *par succession*, puisque la proposition suivante en contient l'explication; l'ajout de *ne* est inutile, si l'on construit *relenquis...que tu croies en Mahom*.
 - 101, 9, on préférerait corriger *apartenant* en *apartenance*, plutôt que d'ajouter *terre*.
- 109, 9 note, il pourrait être plus simple de remplacer le point-virgule qui suit *poyse* moy par une virgule: «Si vous y avez gagné, et je le déplore, le tort est pourtant vôtre, tort que vous avez bien défendu, même si vous avez subi des pertes».

- 110, 5 n.38, on pourrait proposer de lire *arrinée* pour *arrivee*, cf. Gdf 1, 398a *ariner* "mettre en ordre".
- 111, 5 n.60, on pouvait faire l'économie de la correction par un renvoi à la note concernant 68, 10.
- 118, 2 note, *a la verité* n'a guère de sens en effet; je propose de lire *a l'averité*, parallèle à *averissement*⁽¹⁾ «vérification (d'une prédiction)», et si l'on répugne à admettre cet hapax, on corrigera en *a l'averir*, ce qui est moins lourd que les corrections proposées. Notons cependant que *l'averité* pourrait s'appuyer aussi sur *la verité de son sort*, que j'essaye d'élucider plus bas à propos de *sort* ds le glossaire, et qui illustre l'attraction qu'a pu exercer *verité* sur la famille d'*averir*.
 - 120, 6, c'on ne peult avoir nouvelle ouÿe serait une correction plus économique.

Le glossaire est tout à fait excellent et peut être pris comme modèle il est à la fois sobre, sélectif, précis et bien informé. Soulignons un point minime où le lexicographe reste sur sa faim: le ms. B est une copie de A, mais il n'empêche qu'il peut aussi avoir quelques formes notables; c'est le cas, par exemple, pour les formes d'adverbes *fallierement* et *effroirement*, bien signalées dans la note 49, mais qui méritaient le glossaire au même titre qu'*enrollierement*, enregistré lui parce qu'il est dans A. On pourrait aussi faire en sorte que les graphies corrigées, soient notées comme telles dans le glossaire, et prêter une attention encore plus soutenue aux variantes graphiques. Quelques remarques ponctuelles pour montrer l'intérêt que j'ai pris à le lire⁽²⁾:

abandonneement, le sens d'"impérieusement", proposé à la suite de Gdf, est plutôt une traduction qu'une glose; on préfèrerait "vigoureusement".

abregement "hâte" n'est pas relevé ailleurs.

aceré, on pouvait renvoyer à *asseré*, pour signaler qu'il paraît y avoir une différence d'emploi entre les deux graphies, qui ont été brièvement en concurrence.

actendre la traduction par "soutenir" ne convient guère; c'est "escompter recevoir qch".

ajouter *aculé* "coincé (sans possibilité de reculer)" 27, 20 et 114, 7 – mot que n'a pas B, qui dans un cas lui substitue *acueilli* –, qui est très rare en ce sens au Moyen Âge (cf. DMF° 207b, où manquent les attestations des QuinzeJoies);

afermé lire afferm;

affecter, la traduction par "répartir" ne convient guère, c'est plutôt affecté "rangé en partis" cf. DMF;

⁽¹⁾ Qui n'est pas tout à fait «inconnu des dictionnaires», cf. FEW 14, 331a.

⁽²⁾ J'ai utilisé systématiquement les dictionnaires usuels (Gdf, TL, FEW, TLF, DiStefLoc) et, en outre, sous les sigles suivants: DMF 1998 = Dictionnaire du Moyen Français (DMF), 1350-1500, publié sous la direction de Robert Martin, A-AH. Centre national de la Recherche scientifique; – DMFº = ATILF/Équipe "Moyen français et français préclassique", 2003-2005, Dictionnaire du Moyen Français (DMF). Base de Lexiques de Moyen Français (DMF¹). Site internet (http://www.atilf.fr/blmf); – DMFDoc/Équipe "Moyen français et français préclassique", 2003-2005, Dictionnaire du Moyen Français (DMF). Base textuelle de Moyen Français. Site internet (http://atilf.atilf.fr/dmf.htm).

ajouter *affirmativement*, ds *savoir* – "de façon certaine" 8, 1, adverbe rare: 1 ex. ds GdfC 8, 41b, 1 (1460, RenMontPr *regarder a.*), 1 ex. ds DMF° 439a (1456-1471 Chastell), 7 ex. ds le Formulaire d'Odart Morchesne (v. cr. de Matsumara 01er p. 2), ajouter *dire a.* (1465-68, Jehan d'Avennes Q. 55, 21);

affronter est mieux défini que sous effronter, et un renvoi de l'un à l'autre serait souhaitable;

ajouter $agre\acute{e}$ "satisfait" 3, 28, dont le DMF° 510b n'a qu'un exemple, un peu plus tardif;

noter la rareté d'aigrevin "vinaigre";

ail, relever ne valoir un aill pellé 21, 2;

air, ajouter prendre l'air "se rafraîchir" 46, 5 (qui serait une première attestation, mais l'expression se lit aussi dans Percef(2)R¹18, 6 et au plan chronologique, il est bien difficile de dire qui précède l'autre de GuillOrPr et de Percef); on ajoutera aussi au même sens avoir l'air du temps 48, 1 ou prendre l'air du matin 83, 1 ou encore prendre un petit de vent 91, 11;

aise, a son bel aise est inconnu ailleurs;

fondre amesnaigier dans amaisnaigier;

ajouter *amplecte* "achat fait par un marchand" 66, 3, dans *faire son amplecte* en face de *faire sa vente*, mot technique du commerce dont l'histoire mériterait d'être écrite, ainsi que ses rapports avec *achat*, *vente*, *marchandise*, *bargaigne* etc.;

ajouter *apartenant* "parent" 101, 10, au titre d'archaïsme, dont la liste dans ce texte mériterait d'être dressée: cf. *ainsnes*, *andain*, *archoyer*;

approuvender, il vaut mieux préciser "donner sa nourriture à (un cheval)"; le présent exemple est précisément celui qu'enregistre, d'après Archiv 97, 269, le FEW 9, 277b, à côté de celui du Charroi, ce qui a pour conséquence d'y élargir en *afr.mfr.* l'étiquette *afr.* qui accompagne *aprovender*;

arrené est une première attestation: c'est une forme d'esrener, mot très rare en afr., sans autre attestation au 15e et qui devient usuel au 16e;

atillier pose un problème, car c'est une correction et il n'aurait pas été inutile de le noter tel dans le glossaire; ici le ms. a aciltier, dans «gens armer et eulx mectre en point et aciltier comme pour vouloir une beste sauvaige enclorre». On peut comprendre s'atillier "s'équiper", qui se placerait ds FEW 24, 60a et ce serait un archaïsme, mais on notera que le même verbe a la forme artillier en 53, 1; il pourrait aussi s'agir de s'atiltrer "se poster", qui se placerait ds FEW 17, 369b et ce serait une première attestation, appuyée par atiltré "posté" relevé au glossaire;

audiemment est un mot typique des mises en prose, cf. Gdf.

ajouter *autant pour autant* "c'est un prêté pour un rendu" 39, 16 cf. *faire autant pour autant* "rendre la pareille" EloyAmerv 4418 et 14872;

avis, lire de si grans avis, et le sens de "de si fière allure", confirmé par a son aviz "à son allure" 8, 11, n'est pas enregistré par les dictionnaires, je ne connais que avis "apparence" ds PropChosMirK, qui d'ailleurs n'est pas tout à fait assuré;

aÿ, la note est excellente, mais le mot se trouve aussi dans Mabrien, avec le vocabulaire duquel GuillOrPr a plusieurs points communs;

bauloter, le texte porte banloter, en tout cas c'est la première attestation de ballotter;

beasse, mot rare et archaïque, en général inconnu dans le Nord, qui utilise baissele ou baisselete; tous ces mots ne dépassent pas la fin du 14º siècle et ne sont pas attestés dans le cycle de Guillaume;

bienvenue (éd. bien venue), ajouter le sens de "droit que doit celui qui entre en une fonction" 24, 34;

ajouter bord, entrer dedans le - "monter à bord" 95, 16;

ajouter *bouger (se)* "se déplacer" 67, 4 et 86, 10, le verbe est sporadique jusqu'en 1450, très usuel après;

bruit ajouter les sens d'"assaut" 47, 8 et d'"agitation" 49, 8;

ajouter cabaret 24, 15, qui pourrait bien être régional (Nord et Nord-Est) à son origine;

ajouter *ceder* "transférer ses droits sur qc" 83, 17, qui serait une première attestation au vu de TLF 5, 347b (dep. 1534) mais ne l'est plus après consultation de DMFDoc (dep. 1356);

ajouter *chagriner* (se) "s'attrister" 64, 2, très rare (1 ex. de *chagriner* chez ChrPizMut ds DMFDoc et un ex. de se chagriner en 1424 ds GdfC);

champissement est inconnu ailleurs;

ajouter la graphie checun pour chascun 31, 8;

ajouter *cheminee*, soubz la – "en paroles au coin du feu (se dit de vantardises)" 21, 2 et 83, 11, qu'on trouve aussi ds $Percef(3)R^2$;

chiés, le tour *chiés un ostel* est plusieurs fois attesté en picard, et il est incontestable, mais, comme il est dit en note, *chiés une montagne* est bien plus difficile à admettre et je n'en connais pas d'exemple;

relever la graphie *choiete* «chute» 36, 7, qui n'est pas commune; on a plus souvent au Moyen Âge *choi(s)te*;

ajouter *clousifier* "crucifier" 103, 14 var., forme proche de *cloucefier* BelleHélèneR; *composer*, en 112, 1 c'est *composee*;

ajouter *compte*, *estre loings de son* – "se tromper dans son calcul" 30, 8, c'est une première attestation (Oud 1656 ds FEW 2, 997a; mais déjà ds MabrienV 25, 11);

ajouter copper son langaige a qn "couper la parole à qn" 70, 3, première attestation en face de coupper la parole CentN ds DMF¹;

ajouter crouppie, eau - 59, 5, première attestation (1545 ds TLF 6, 549b);

ajouter *cuidanment* "présomptueusement" 33, 9, inconnu ailleurs, formé sur *cuidant* "présomptueux" (Froissart; JourdBlAlM);

on se demande s'il ne faut pas distinguer *debat* et *debault*, ce dernier pouvant avoir le sens d'"agitation joyeuse" (cf. Gdf 2, 434bc);

degouter, il faut isoler en degoutant 69, 3, expression relevée nulle part, qui signifie «un à un» et renforce ici petit a petit; je ne connais ce sens que ds le Mystère du Siège d'Orléans H 16436 et G 16438, où il n'a pas été compris non plus jusqu'à présent et traduit parfois drôlement;

desangié, la glose "quitte de", au sens "privé de (qch à quoi l'on tient)" est un joli belgicisme (cf. Massion s. v. quitte);

desireusement, DMFDoc en donne une attestation, postérieure à GuillOrPr, chez Jean Robertet;

ajouter *desobeyssement* "désobéissance" 9, 7, que je ne connais que ds GuillDigullPèIJCS 3805;

ajouter sous *despens*, a leur despens (au sens moderne) 101, 11, qui est une première attestation;

dessouchier se lit aussi ds YsayeTrG 317 (se dessoucquer), mais je crains que dans les deux cas il ne s'agisse d'un mirage pour desfouchier (cf. Gdf 2, 588bc et TL 2, 1594) et le dessoche que Tilander a fait passer dans TL 2, 1755 est une mauvaise lecture pour descoche cf. RenR 8737 et gloss. de l'édition (t3; p. 176 a);

destracquer, on peut sans crainte considérer qu'il s'agit de la première attestation, concomitamment avec Mabrien: la date de 1464 du FEW ne concerne que les faits racontés et le texte cité aussi bien par Gdf 2, 690c, que par DG, puis par Barbier et enfin par FEW, se lit dans une interpolation, datée de 1502, à la Chronique Scandaleuse;

diligenter, constitue probablement une première attestation, plus sûre en tout cas que celle citée dans le TLF; ajouter c'est mal diligenté "il y a eu manque de vigilance" 48, 1;

ajouter *disperser* 63, 14, qui aurait été une première attestation mais se lit déjà (en 1413) ds ChrPizPaix 76 ds DMFDoc; il reste rare au 15° siècle;

dru, ajouter "en tir nourri" 73, 8 et 80, 11;

ajouter *eaue*, pour *en eaue* "trempé de sueur" 81, 23 et 82, 3, qui est une première attestation, et pour l'expression *eaue beneiste de la court* "éphémère flatterie des courtisans" 126, 8, dont c'est la première attestation;

eil, on pouvait signaler que les deux expressions relevées constituent des premières attestations; pour la première on lira *aux champs*;

emporter, l'expression est mieux présentée sous non;

entree, lire aller a l'antree de "aller combattre";

ajouter *entrer en amours* "tomber amoureux" 20, 4, première attestation (Est 1538 ds FEW 4, 773b);

envoisiné est une première attestation;

escarmouchier, la forme pronominale se lit ds MabrienV, où la définition du glossaire "frapper dans tous les sens" est préférable;

ajouter *escarter* (*s*') "s'éloigner" 20, 20; 71, 2; 76, 7, qui est une première attestation du verbe *écarter*, si l'on élimine celles qui occupent indûment cette place: l'attestation de fin du 13° s., donnée avec de grandes réserves⁽³⁾ par TLF 7, 614b, peut être supprimée. Il s'agit d'un remaniement postérieur, qui pourrait remonter à une édition du 16° siècle, d'une continuation Rothelin d'Eracles; les mss ont «qui avoient esloigné l'ost» cf. Recueil des Historiens Occidentaux des Croisades, II, 595; la première attestation de *s'escarter*, datée de 1450 ds le TLF, qui présente le même sens que dans notre passage, est tirée d'un

⁽³⁾ C'est le sens des crochets qui entourent l'attestation, dont la signification peut aller de «attestation douteuse car non vérifiée» jusqu'à «attestation sans doute erronée, mais présentée ainsi parce qu'elle explique une date donnée dans un autre dictionnaire, essentiellement FEW ou BW et parfois DDM».

texte (Le Mistére du Viel Testament) qui ne peut pas être antérieur à 1458; Gdf 9, 508b en donne bien une attestation ds Juvénal des Ursins, mais elle vient d'une impression du 16° siècle. Dans la documentation du DMF on trouve les premières attestations de *s'escarter/ s'esquarter*, toujours dans ce même sens, dans Jean de Bueil (env. 1461-66), puis Olivier de la Marche (env. 1470). Enfin, on peut s'interroger aussi sur l'attestation de *escartement* en 1284, donnée par TLF 7, 613b, qui est tout à fait isolée: le document cité n'est conservé que dans une copie du 18° siècle et l'éditeur a dû intervenir pour transcrire *esc[a]rtemens*, qui est donc suspect à plusieurs titres;

ajouter *escheoir*, *se le cas escheoit* "si la situation se produisait" 39, 16, c'est l'ancêtre de notre *le cas échéant*, qui n'apparaît qu'en 1804; auparavant on a eu *se le cas si acheoit* 1404 ChrisPizFaisBonnesMeurs 2, 22⁽⁴⁾, *selon le cas qui escherra* 1405 ChrPizTroisVertus ds DMF¹ et *quant le cas eschiet* 1405 HectorChartres (2 ex. ds DMF¹); DMFDoc fournit encore un exemple de *quant le cas y eschiet* 1461-66 JBueil 1, 161. Ensuite, on n'a que des témoignages lexicographiques: *quand le cas escherra* Nicot 1606; *si le cas y eschet* Ac 1694;

eschever, donne la première attestation du sens de "mettre à mort", qui n'est attesté pour achever qu'à partir de 1534 (TLF 1, 525b);

escoppe lire esc(h)ope;

eslourdé, noter aussi la var. eslourdi ds B; – ajouter espiotz "épieu" 36, 8 var;

esprins, la traduction par "envahi" est trop floue, simplement "enflammé (au fig.)";

estagé, préciser "établi à une certaine hauteur" cf. estager "placer à une certaine hauteur" (hapax, 1554 ds FEW 12, 240b et TLF 9, 206b);

ester, ajouter s'ester (c'estoit) "rester en arrière" 91, 1;

estringant, c'est un mot très rare, qu'on lit aussi ds MabrienV;

fais, la glose "pierre de faîte" pour pierre de fais/fes surprend; ce syntagme, dont DMFDoc donne des exemples ds GuillMachPrise; JArrasMélusine; FroissartChron; ChristPizFaisBonnesMeurs; JRoye, paraît signifier "pierre de poids";

ajouter ferroner "ferronnier" 84, 8, qui pourrait être une première attestation;

file, *a la fille* "à la file" pourrait bien être une première attestation, mais de peu: DiStefLoc l'atteste à partir de 1457 et il est ds la version de David Aubert du Perceforest.

ajouter *flectir* "fléchir" 73, 8 var., qui viendrait très opportunément conforter l'hapax d'AlexArsL 131, relevé ds TL 3, 1927 et FEW 3, 618a;

ajouter *floter* "être trop large (un vêtement)" 86, 17, qui est une première attestation alors que le part. prés. adj. se rencontre antérieurement dans le syntagme *large et flot(t)ant* (Comptes argent. rois Fr. D.-A., II, 1342-1387, 141 et CHR. PIZ., Chem. estude P., 1402-1403, 100, ds DMFDoc), qui est sous-jacent dans le présent contexte «si large estoit que il flotoit sur son corps»;

foller est à unir avec fouler;

⁽⁴⁾ Le DMF¹ donne se le cas s'y acheoit 1413 ds ChrPizPaix 142, mais il vaut mieux lire sy acheoit. La présence de sy est parallèle à celle de pareillement dans notre passage, ce qui me semble justifier la ponctuation de l'édition qui place une virgule après pareillement, alors qu'on aurait pu se demander si elle n'aurait pas été mieux devant. Cette remarque à l'intention de ceux qui jugent vain de s'intéresser à la place des virgules!

forgier a soy "manipuler" sent trop la traduction, plutôt "disposer en sa faveur"; ajouter frere "beau-frère" 83, 9;

giste, ajouter "couche, lit" 125, 5, sens qu'on retrouve ds MabrienV 23, 6;

ajouter grant pere 9, 9 (dep. 1529 ds FEW 9, 423a);

havet, renvoyer aussi à DEAF H334-336;

hochier la bride, c'est la première attestation de l'expression qui signifie plutôt ici "exciter à parler" (v. FEW 15, 1, 280a; mais son exemple de 1330 (< TL 1, 1144, 24) repose sur une erreur);

impetrer, dans *mal impestrer cellui jour*, je crois que *cellui jour* est complément circonstanciel de temps et qu'il faut traduire par «récolter du mal en ce jour»;

ajouter *italien* "langue italienne" 30, 5, qui est une première attestation (1512 ds TLF 10, 607a);

joïs est interprété comme une graphie de juïs "jugement dernier" d'où "épreuve", ce qui n'est pas impossible, quoique le mot serait fort archaïque. Je me demande s'il ne s'agit pas d'un estre joïs a qn de qch "y avoir de la joie pour qn du fait de qch", en emploi impersonnel du verbe joïr, parallèle à y avoir ploure et ris de qch "y avoir des pleurs et des rires pour qch" de 39, 7, interprété aussi à l'aide d'un substantif exceptionnel ploure, là où je serais tenté de lire plouré, ce qui est écarté en note; – ajouter la, dans plus la "plus audelà" 45, 9;

langaige, avoir tout le langaige "être le porte-parole" 5, 10;

ajouter long, travercer le long et le lé "aller en tous sens, zigzaguer" 124, 2;

ajouter *maistresse*, *estre* – *a* "avoir le pouvoir de" 95, 18, qui est une première attestation c.f. *être maître de* "avoir le pouvoir de" (1667 ds FEW 6, 1, 34b);

mascheré, c'est un mot d'AliscansRé 3536 et 3592, assez rare pour qu'on puisse croire qu'il ne s'agit pas d'une simple coïncidence, surtout dans le cas de 84, 4, qui se situe dans le passage correspondant à AliscansRé 3536;

ajouter *miraculeusement* adv. 68, 16, qui est une première attestation (la date de 1377 ds TLF 11, 870b devra être rectifiée);

moderer, se – "se calmer" est une première attestation (1485 ds TLF 11, 928a);

ajouter *monde*, (rien) *du monde* "absolument (rien)" 66, 3; 66, 4, qui est une première attestation (d'après le FEW 6, 3, 218b; mais déjà *riens du mont* ds PeanGatS² 4002, *riens du monde* ds TristPrCh 152, 4 (le renforcement avec *du monde*, est un tic du TristPr) et même *por riens del monde* «pour rien au monde» ds AthisH 1160;

nover "faire sombrer" semble être une première attestation;

organne est dit «s. f. et m.», or le genre est clairement féminin dans deux cas sur quatre et les deux autres contiennent son organne, qui est indiscernable mais peut aussi être féminin;

ajouter pierres pardues "pierres servant de projectiles" 12, 18;

parquoy, faire le parquoy est une première attestation (cf. Gdf 5, 788b et FEW 8, 212b);

ajouter pas, se tirer du maulvaix pas "se tirer d'affaire" 20, 21, qui serait une première attestation (dep. Comm ds FEW 7, 739b), mais qu'on lit implicitement déjà ds ChristPizAdvision RD 49, 53;

ajouter *peu*, *depuis un* – "depuis peu" 110, 2, qui est une première attestation (dep. Marot, ds FEW 8, 53b);

pignier, en 86, 14, *estre haultement pignié* est une expression qui signifie "être un homme puissant"; on la rapprochera de *les haults pigniés* "les gens puissants" (1500 [= Jean d'Auton ds Lac] ds FEW 8, 105b);

ajouter *pissant* "dégoulinant" 45, 8, qui est une première attestation (1552 ds TLF 13, 426a);

ajouter poisson, donner – qui n'est mie encore peschié "faire cadeau de quelque chose qui n'est pas encore réalisé" 1, 1;

ajouter *porcion*, ds l'expression *par* – "pour sa ration de vivres" 58, 4, même expression ds un exemple du DMF¹: «Dieu (...) qui la manne es desers pourveoit Aus enfans d'Israel par porcion (Mir. st Val., c.1367, 172)»;

ajouter *pouldrerie* "nuage de poussière" 39, 5 var, qui est une première attestation (JLemaire ds FEW 9, 563a);

ajouter pris, dans depceu de quelque pris "victime d'un marché de dupe" 48, 5;

progenier est une première attestation; – pour l'histoire de *prolacion*, tenir compte aussi de la langue des chartes, cf. *prolacion* "énonciation" 1248 ds DocAubeC *1/1r°1 et 2r°15:

rainfort est une première attestation (renfort est attesté dep. 1480 ds TLF 14, 812b).

ajouter recongnoistre, il seroit par moy recongneu qui signifie «le fait serait récopensé par moi» 39, 16, sens que l'on voit ds FEW 10, 156b avec fr. reconnaître v.a. "avoir de la gratitude" (dep. 13°, Courtois; mais cet exemple n'est pas probant cf. CourtoisH 88), "témoigner sa reconnaissance" (15e [= se recognoistre a "témoigner sa reconnaissance pour" ds Gdf 10, 504c]), reconnaître qch «récompenser» (dep. Chastell; cf. Heilemann). Le DMF1 confirme ces deux derniers sens avec: "se souvenir de (en témoignant de la reconnaissance)": n'as pas recongneü Les biens que tu as receü De Dieu, einsi com tu deüsses. (MACH., C. ami, 1357, 72; Voir, 1364, 222; P. Alex., p.1369, 234); "témoigner de la gratitude pour qqc." cil que toute gent Doivent croire (...) M'a gari. Si est bien raison Que ceste bonté recongnoisse Et que sa loenge j'acroisse A mon pouoir. (Mir. st Panth., 1364, 340); "faire preuve de reconnaissance, de gratitude pour qqn [lire qqc.]": C'est bien loing de recognoistre ma peine, comme ung bon mary doit faire a sa bonne preude femme. (C.N.N., c.1456-1467, 463); [Le compl. d'obj. désigne un bienfait] "le souvenir de, en manifestant de la gratitude": Puis que tu [l'âme du bon larron] es venu ycy, Recognoiscent le bien de Dieu, Ung peu resteras en ce lieu (Pass. Auv., 1477, 253); Reconnaistre qqc. à qqn. "Récompenser qqn de qqc.": Le roy...lui dist: «Saintré, faites bien seullement et nous le vous recognoistrons.» (LA SALE, J.S., 1456, 67);

ajouter *refus*, dans *estre de* – "mériter d'être refusé" 65, 14, bien attesté au 13^e, plus rare au 14^e, qui manque au 15^e et réapparaît au 16^e;

ajouter *regnifler* 44, 6, qui est une première attestation (*renifler* est attesté dep. 1530 ds TLF 14, 816a);

ajouter reincer "rincer" 84, 3, mot assez rare et essentiellement picardo-champenois au Moyen-Âge;

remission, ajouter *sans* – "sans miséricorde" 110, 10 qui est une première attestation (1690 ds TLF 14, 757b);

ajouter *robuste* 29, 7 (très rare, seulement deux ou trois exemples antérieurs dans DMFDoc, chez Chartier, Oresme et Crapillet);

ajouter *sabat*, *faire leur sabat* "faire leur cérémonie diabolique" 23, 3 c'est peut-être une première attestation (v. TLF 14, 1376a, où la date de 1451 est appliquée à une ballade de Charles d'Orléans, postérieure à 1454);

ajouter seoir, le cueur luy sied mal au corps "il est fortement ému" 108, 5;

sort, pour lequel je me réfère à ce que j'ai écrit ds Approches du m. fr. 2, 1992, 92-95, est traité avec soin: le sens de "pronostic" est exact, mais il faudrait noter qu'il est dans l'expression avoir le sien sort sur qn "conjecturer sur qn" (cf. aussi avoir le sien sort a ce que "conjecturer que" Mir. roy Thierry, c.1374, 268, ds DMF¹). Le sens de "prédiction" est normalement au sing. 58, 4; 60, 5; 113, 8; 114, 3, 120, 12; 121, 5, celui de "opération de divination" au pluriel 113, 8. On pouvait isoler des syntagmes typiques; avoir trouvé en ses sors "avoir appris par des opérations de divination le concernant" 72, 2; 124, 5; trouver par sort "trouver par divination" (où le singulier est notable) 112, 1; le sort de qn est averé "la prédiction concernant qn s'est réalisée" 72, 2; 67, 9; le sort averera "la prédiction se réalisera" 121, 5, le sort pourra averir "la prédiction pourra se réaliser" 113, 9, son sort seroit avery "la prédiction le concernant serait réalisée" 126, 6; l'averissement de son sort "la réalisation de la prédiction qui le concerne" 123, 2; demander la verité (ou mieux l'averité) de son sort "demander ce qu'annonce le résultat de la prédiction qui le concerne" 113, 3; gecter (un) sort est en fait surtout gecter ses sors 68, 3; 113, 1; 113, 2; 113, 4; 114, 3 en face de gecter (un) sort 60, 8; 125, 10, faire un sort 122, 2;

souler "maltraiter" pourrait recouvrir une mauvaise lecture de foule;

train, le sens le mieux représenté dans le glossaire, celui de "rythme, allure" est un peu trop généreusement donné, sous l'influence du français moderne à grand train, en fait je n'en connais pas d'exemple sûr avant 1500. Ainsi, on ne tiendra pas compte de DMF1 «"allure (d'un cheval)": Le duc d'Anjoo parmi Crescyn Chivacha a moult grant trahin (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 159)». Le sens est "convoi de gents", comme l'indique sans ambiguïté le contexte large: pour aller assiéger le Prince Noir à Angoulême, les ducs français réunissent des troupes par milliers et par centz. Le duc d'Anjou chivacha le Quercy a grant trahin. Les ducs de Berry et de Bourbon chivacherent le Limousin ovesque des gentz grant fuison, qui est exactement synonyme de a grant trahin. D'ailleurs l'interprétation faite dans le DMF¹ d'une autre des trois attestations de train ds La Vie du Prince de Noir n'est pas non plus convaincante: «"longue file de bêtes de somme transportant des vivres, des marchandises, du butin, etc.": Moult ove lui menoit grant traim Car moult eurent fait de damage En France, par lour grant baronage. (HÉRAUT CHANDOS, Vie Prince Noir T., c.1385, 68)». Le Prince Noir, qui se rend avec son armée à Poitiers pour combattre, n'est pas encombré de butin; la difficulté d'interprétation tient dans le sens de car, qui signifie ici "voilà pourquoi", sens dégagé par exemple dans le FEW 2, 1421a. La plupart des attestations citées dans le glossaire se rangent sous le sens de "convoi, cortège, troupes", sens très bien attestés depuis le 13e siècle: c'est le cas de grant train de gens 8, 6; grant trayn des charrois 10, 23; voir le trayn qui derriere lui venoit 86, 20; la dame et le charroy, qui venoit après au train des («dans le convoi des») sonmiers et du bagaige 5, 7; il vist si grant trayn 101, 11. On ne tiendra pas compte non plus de DMF1 «[À propos d'une pers.] "Allure, mouvement": Sire, par le train que lesdicts Bretons tiennent, il puelt sembler qu'ilz ne quierent que gaigner temps pour veoir l'issue de l'affaire de Flandres (Lettres Ch. VIII, P., Pièces justif., t.3, 1488, 375)». Le sens est "comportement", qui convient ici pour au train et aux manieres qu'il leur veoit tenir 76, 7; faisant demonstrance, au train que je leur voy tenir, que ils viennent de fourrer 101, 11; Goulias tenant le trayn qu'il vist tenir a Renouart 118, 5. Enfin, tant trassa et tint le train du jaiant 126, 1, offre le sens de "suivre" pour tenir le train, de même que pardre son train 81, 29 et 88, 1 signifie "ne pas pouvoir suivre qn"; ces locutions, qui pourraient expliquer le passage ultérieur au sens d'"allure", me semblent fondées sur le sens de "cortège", bien attesté en afr. (cf. TL 10, 492); – ajouter traynee "action de se traîner" 88, 1, qui est une première attestation du sens (Cotgr 1611 ds FEW 13, 2, 162a), et la var. de B traynance, inconnue jusqu'à présent;

ajouter tranche "incision, balafre" 40, 18 (1488 ds FEW 132, 279);

tripier lire triper; - ajouter à côté de tropel, la graphie trompel 108, 3;

ajouter *trouee* "large ouverture" 69, 10, qui est une première attestation (dep. fin 15e ds TLF 16, 694a);

valleur, noter l'expression estre en la valleur de "être à même de" ds DavidAubertGuérinN 26, 115;

ventosé, c'est "soigné par l'application de ventouses";

verdoier, la date de 1440 ds FEW est une approximation; ce qui est sûr c'est que c'est un mot qu'on lit plusieurs fois chez Juvénal des Ursins, dont DMFDoc donne un exemple daté de 1452;

ajouter *au veu et au sceu de* 36, 2, dont je ne connaissais pas d'attestation antérieure à 1507:

vie, ajouter à côté de estre de forte vie, estre de grant vie 61, 3;

ajouter *voix*, *emporter la voix de* "avoir le(s) suffrage de qn" 31, 2; Le DMF¹ donne le sens de "vote en faveur de qqn, suffrage", à partir du début du 15e siècle;

vue, a vue devra être lu a une: c'est la même plaisanterie («le prendray a deux mains et le me presentast il a une») que celle de Semur 2632, citée ds DiStefLoc 504c. La question reste ouverte de savoir laquelle des deux attestations est la première chronologiquement;

Les régionalismes sont traités avec un soin qui peut servir de modèle [35-36]. Ceux qui sont relevés appartiennent tous au domaine septentrional et l'on peut en ajouter quelques autres:

enjambee 46, 5, picard cf. ici 70, 570 et enjamber 89, 1 (très rare au 15° et probablement pic.);

esternir est caractérisé avec justesse comme «besonders [je dirais presque exclusivement] wallon. flandr. [j'ajouterais Hainaut et Nord de la Picardie] norm. [je dirais la frange nord de la Haute-Normandie] frcomt.» par FEW 12, 259b (cf. aussi 261a) et les attestations supplémentaires que je connais (massivement septentrionales) confirment cette répartition. S'y ajoutent de nombreux exemples d'une œuvre, d'env. 1470, généralement présentée comme parisienne, le Mystère de saint Louis, qui a déjà en commun avec le Roman un mot très rare, sedillié, bien commenté ici [144 n. 111];

hostellain "hôtelier", dont j'ai touché un mot («domaine picard et Nord-Est ») dans Bien Dire et Bien Aprandre, 10, 167;

labourier, sans nous occuper ici de la différence sémantique entre "travailleur" et "laboureur", est caractérisé avec justesse comme «besonders flandr. pik.» par FEW 5, 104b sur la base des matériaux enregistrés ds Gdf 4, 689ab, auxquels il ajoute Molinet. TL

ne fait qu'accentuer cette caractérisation avec des exemples du Renclus de Moiliens et de Baudouin de Condé. Le DMF¹ donne des exemples de textes documentaires localisables à Crepy dans l'Aisne (1420) et à Aire dans le Pas-de-Calais (1475) ainsi qu'une citation de la Sale d'Antoine de La Sale, une œuvre écrite pour le comte de Saint-Pol. DebrieMPic en fournit aussi des attestations. On trouvera en outre le mot ds Percef(2)R¹, DavidAubertGuérinN, Greban. Il est vrai qu'on le lit aussi ds BibleBerzéL 189 (1221, région de Mâcon), où personne ne l'a remarqué, car il manque dans le glossaire, mais c'est la leçon du seul ms. de base de l'édition, tous les autres mss ayant un autre texte, dont Lecoy dit en note que «la leçon est tentante et semble offrir un sens plus plein.» Ce ms. de base, le BnF fr.378, est souvent qualifié «d'origine centrale», mais le fait qu'en dehors du Roman de la Rose, il contienne des textes essentiellement picards, m'incline à penser qu'un picardisme a bien pu s'y introduire. On a là un argument supplémentaire pour ne pas attribuer cette leçon à l'oeuvre originelle;

nesunement, est clairement picard d'après les attestations qu'on en a ds Gdf 5, 490ab (Froissart, Cuvelier, RenMontPr), ds FEW 7, 73a (St-Adrien) et ds DMFDoc (MarcadéMystPassArras, GesteDucsBourg);

recreandi plutôt "maté" que "mâté", est le part. pass. de recreandir. Ce verbe est un dérivé de recreant et n'est attesté qu'en picard, et ce depuis le 13° siècle. TL 8, 496 (cf. aussi Gdf 6, 691bc) en donne des exemples de BeaumS, ChronGuesclC, BaudSebC et d'une var. tirée d'un ms. très corrompu (du début du 15°) de GaceBuigneB. FEW 2, 1305a permet d'ajouter des exemples de Monstrelet et de Chastellain. DMFDoc donne une citation de JeanLeLong (d'Ypres) et une autre de Saladin. On lit aussi le mot ds Percf3R² et ds Molinet;

renc, dans faire – (notons que la tournure est même ici faire faire renc) "faire le vide autour de soi (au combat)" 89, 1, que TL 8, 776 atteste ds Mousket et JeanThuin et DiStefLoc 752b ds Greban (originaire du Cambrésis), pour lequel il a repris la définition de Jodogne "préparer l'assaut", qui n'est peut-être pas justifiée. On peut y ajouter AlexPr³L 2, 683 (traits picards, 3^e q. du 15^e);

thourier, Gdf 7, 755a offre un riche inventaire, auquel TL n'a rien à ajouter et FEW 13, 2, 435 fort peu. Le DMF¹ y adjoint un exemple localisable à Rethel (1384-1405) et un autre à Lille (1418-20). Il en ressort que le mot est attesté en occitan médiéval et dans le Nord (picard, wallon, champenois septentrional) et déjà T. Matsumura posait la question d'un possible régionalisme dans son glossaire de JourdBlAlM. Les exemples que j'ajoute ici, vont aussi dans ce sens: Artus de Bretagne, éd. N. Cazauran f° 50v° (ms. BNF fr. 761); GilTrasW 26; MabrienV 25, 1; GarMonglPr; HuonPrR; MystSRemiK;

visee "regard", en fait toujours dans le syntagme gecter sa visée "jeter son regard". Les attestations de ce syntagme sont géographiquement circonscrites, tant au sens propre (BaudSebC et FroissEspF ds TL 11, 554-55; ChronGuesclC ds Gdf 8, 264b; HuonBordeauxB dsDMFDoc; ajouter FlorOctL), qu'aux sens figurés "viser, projeter, jeter son dévolu" (BaudSebC ds TL 11, 555; GodBouillR 2, 282 et nombreux exemples de FroissChron ds DMFDoc);

Il est vrai qu'à côté de ces cas très clairs et univoques, il y a quelques mots, fort peu nombreux, qui m'intriguent davantage:

mué "muet", l'entrée *mué* est étrange. Le ms. A a le pluriel masc. *mués* et B a *mus*. On peut donc penser que *mués* est une forme de *muet*. Mais on se souvient aussi que j'ai essayé de montrer (ici 50, 125-128) que *muet* est une forme de l'Ouest, qui commence à

se généraliser très lentement à partir de la fin du 14e siècle. La forme de A est-elle la marque de cette généralisation de *muet* ou le vestige d'une couche linguistique occidentale?

engregier et de *rengregier* présentent un cas semblable au précédent si l'on en croit ce que j'ai écrit dans les MélDees pp. 180-81;

feigié "coagulé" est un peu plus net. Il s'agit des entrailles et des cervelles écrabouillées, mêlées au sang et coagulées. C'est notre mot figer, qui est ancien mais n'est pas très attesté au Moyen Âge. On le lit dans GuillMarM (norm.; 1226) dans ses deux emplois médiévaux, le syntagme le sanc fegié et le verbe conjugué li sanz figa. GuillMarM donne aussi les deux graphies, la graphie en -i- étant ensuite longtemps très minoritaire. L'emploi verbal absolu se retrouve dans GGuiB (Orléans; 1307): La veïst on .. Sanc cler fegier. L'emploi adjectival, beaucoup plus répandu, se lit dans FetRomF 63, 33 (1213; j'ai déjà pu y retrouver d'autres traits de l'Ouest) li sanz son frere Antigonus estoit encore toz fegiez; TyoletT 572 (assez probablement de l'Ouest; 1re m. 13e), sanc fegié; PrécSangK (norm.: 1320) Duquel sanc, quant il fu fegié; GlParR 2039 (origine normande; 1350) sanc fegé (var. GlConchR figé); PassIsab (1398) 2829 et 2914 sang figié; PassBonnesF (pic. selon DEAFBibl; déb. 14e) sanc fegié 1227; ApolL² (Ouest; 14e) sang ...figié (var fegé); ComplAmant Bidler 229 (mil. 15e) Mon sang de dueil est desja tout figé; PercefR(2)1, 103, 16 var. de E (qui présente des traits de l'ouest) sang fegé pour foitié; autre exemple de sang fisgé ds Percef(6) texte de E ds Gdf 10, 525a (s.v. regorger); A. Vigne Libelle ds DocDMF (1509) le sang leur fige <: -ige>. Je ne peux rien dire de sangofegié 1367 ds Gdf 7, 308a= DC ni de figé m. «caillé» 1285 ds DC. Il y aurait une étude à faire sur la concurrence entre beter, caillier, coaguler, foitié et figer.

Le t. 3 comprend aussi une Table des noms propres et un relevé des Proverbes et Locutions proverbiales, l'un et l'autre très satisfaisants. On pourrait ajouter au relevé: Ce qu'on ne peut <u>amander</u> convient souffrir (13, 16) H A89; – Sy <u>adviegne</u> que avenir en porra (3, 16) H A35; – Au besoing fet il bon avoir de bons <u>amis</u> (5, 12) var. de H A100; – En petit corps a grant couraige aulcuneffois (126, 2); – à «Contre <u>fortune</u> nul ne peut» adjoindre 40, 5; – Sy te conseille que tu te reclames de toy meesmes, comme fait le bon <u>oyseil</u> (90, 9) var. de M., S.-B. 1434.

Nous avons là un travail qui ne mérite que des éloges.

Gilles ROQUES

Le Cartulaire de Bigorre (XI^e – XIII^e siècle), édité par Xavier RAVIER, en collaboration avec Benoît CURSENTE, Collection des documents inédits sur l'histoire de France (section d'histoire et philologie des civilisations médiévales), série in-8°, vol. 36, Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 2005, XCVI + 317 pages + CD-ROM.

Le dialectologue, l'auteur d'atlas bien connu des romanistes qu'est Xavier Ravier, s'est toujours intéressé à la diversité des productions dialectales écrites et tout particulièrement aux textes médiévaux littéraires ou non-littéraires du domaine occitan. En éditant aujourd'hui le Cartulaire de Bigorre, dans la Collection des documents inédits sur l'histoire de France (section d'histoire et philologie des civilisations médiévales) du Comité des travaux historiques et scientifiques, X.R. réalise un projet déjà ancien qui lui tenait particulièrement à cœur en raison tout à la fois de ses

origines gasconnes et de l'intérêt aussi bien linguistique qu'historique de ce document. Comme il le reconnaît avec franchise dans la préface intitulée «Gratitude, gratitudes», ce chantier n'aurait sans doute pas pu être mené à bien sans les travaux de l'historien et ami Benoît Cursente sur la Gascogne médiévale et sans la collaboration étroite qui s'est engagée entre les deux chercheurs. C'est lui, Benoît Cursente, qui a mis à jour l'information historique présente dans cet ouvrage et qui a rédigé les pages qui s'y rapportent. Mais par délicatesse il n'a pas voulu apparaître comme co-auteur de cette publication. Le long compagnonnage amical et fructueux est simplement exprimé sur la page de titre et sur la page de couverture par la mention «édité par Xavier Ravier, en collaboration avec Benoît Cursente».

L'ouvrage comprend d'abord une longue introduction numérotée en chiffres romains de I à XCVI. L'édition proprement dite du texte du manuscrit Pa couvre les pages 1 à 122. Puis viennent un important «Glossaire raisonné des formes gasconnes contenues dans le Cartulaire de Bigorre», pp. 123-277, un index des «localités et noms géographiques cités dans le Cartulaire et encore existants», pp. 279-293, une bibliographie, pp. 295-309. Huit «figures» sont incluses dans le corps de l'ouvrage: deux cartes au début, l'une représentant le Comté de Bigorre de 1250 et l'autre situant dans l'espace les données du Cartulaire; trois reproductions de pages du manuscrit édité et trois reproductions de signa du roi d'Aragon et du comte de Bigorre, à la suite de la bibliographie. Il faut ajouter enfin une innovation heureuse, par rapport aux éditions habituelles: la présence d'un CD ROM joint à l'ouvrage, qui se présente comme un outil de travail utile pour une bonne exploitation des données du Cartulaire. Ce CD ROM contient en effet le texte complet des trois manuscrits disponibles, Pa, B et PB et, grâce à l'option «Rechercher», on peut sans peine faire l'inventaire des occurrences de telle forme ou encore étudier le jeu des variantes entre les trois manuscrits. On trouvera également dans le CD ROM la traduction en français d'un certain nombres de textes gascons d'une compréhension un peu ardue et encore un Index nominum qui regroupe l'ensemble des toponymes et anthroponymes.

Pour en revenir à l'ouvrage lui-même, on saluera d'entrée de jeu la grande maîtrise et l'esprit de recherche pluridisciplinaire dont fait preuve X.R. pour dominer l'ensemble des problèmes que pose une édition comme celle-ci: l'établissement du texte bien sûr, une grande attention portée aux questions philologiques et linguistiques, que sa longue familiarité avec les parlers gascons d'hier et d'aujourd'hui lui permettait, mieux qu'à tout autre, de poser et de résoudre, une prise en compte, solidement documentée, du contexte général dans lequel ce cartulaire doit être situé: contexte historique, géographique et géopolitique, et également ethnologique.

Le cadre historique et géographique qui est tracé dès les premières pages de l'introduction, même si les limites n'en sont pas clairement définies dans le cartulaire, c'est celui du comté de Bigorre, dont le territoire, franchement pyrénéen, «s'étire du nord au sud sur un peu plus de 100 km», englobant ainsi haute montagne, plaines et coteaux. C'est ainsi un pays, le pays de Bigorre, qui se caractérise avant tout par une grande diversité et une tradition active d'échanges pastoraux, commerciaux ou guerriers dont le Cartulaire porte témoignage, bien que les informations sur le territoire soient assez inégales: naturellement les espaces concernés par les actes sont en priorité ceux sur lesquels s'exercent les visées géopolitiques des comtes de Bigorre; ce sont certaines vallées plutôt que d'autres, ce sont des lieux occupés par

des «seigneuries laïques» beaucoup plus que par des établissements ecclésiastiques, c'est un éclairage fort sur les micro-seigneuries «rustiques», les *casaux*, mais le silence sur l'émergence des sociétés urbaines.

Du point de vue historique, le Cartulaire apporte beaucoup d'informations sur la chronologie des comtes de Bigorre qui se sont succédé du XIe au XIIIe siècle, et sur les événements marquants de leur règne: par exemple sur les alliances, par le biais des mariages, avec le Béarn, les comtes de Barcelone, la maison des Baux, en Provence...; sur la tutelle exercée par les rois d'Aragon, entre la fin du XIe siècle et le début du XIIIe siècle et les conflits qui ont pu éclater, tels que celui qu'engendra la donation du monastère de Saint-Savin à l'Abbaye Saint-Victor de Marseille faite par le Comte Centulle. L'importance de la Croisade des Albigeois apparaît d'une façon négative par le long silence du Cartulaire pendant cette période, entre 1191 et 1227. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre alors pour la Bigorre qui passe des comtes d'Aragon à la maison de Montfort: Simon de Montfort prendra possession du comté à la mort de Boson, en 1247 et dix ans plus tard, en 1257, le même Simon de Montfort remettra ses droits sur la Bigorre à Henri III d'Angleterre.

L'analyse du document occupe la plus grande partie de l'introduction. Petit cartulaire de 79 actes seulement, le Cartulaire de Bigorre a été conçu et transmis comme un livre de cens, alors qu'il s'agit d'un ensemble complexe dont X.R. essaie de démêler l'écheveau. Au terme d'une longue réflexion, il parvient finalement à la conclusion que ce cartulaire est le résultat d'un «assemblage de trois blocs»: d'abord des actes concernant des cellules tributaires (actes I à XXIV), puis des actes se rapportant à la fidélité et à la vassalité (XXV-LX), enfin un ensemble plus composite commençant par une «pièce exceptionnelle», le *Fors de Bigorre*. Il n'en fallait pas plus pour que s'impose à X.R., d'une façon qu'on peut considérer comme légitime, la référence à la structure des trois ordres définie par Dumézil et reprise pour le Moyen Âge par G. Duby et quelques autres, les cellules tributaires étant des cellules paysannes de production et de service, la fidélité et la vassalité relevant du groupe des «princes et seigneurs guerriers», les *fors* exprimant «l'action justicière et pacificatrice du prince chrétien sous le magistère du clergé».

La confrontation des trois manuscrits disponibles pour une édition, les deux manuscrits de Pau, Pa et Pb, et le manuscrit de Bordeaux, B, a poussé X.R. a choisir Pa qui est un document de qualité datant de la fin du XIVe siècle, Pb étant postérieur, sans être pour autant une copie, et B, présentant d'importantes différences avec les deux premiers, sur la scripta, la qualité du texte, les actes finaux et le classement d'une partie des actes communs, mais conservant aussi une part de mystère: il pourrait être plus ancien et ainsi représenter un premier cartulaire.

Les romanistes seront particulièrement intéressés par le long développement qui est consacré par X.R. aux «registres linguistiques» (pp. LIII-LXVII) et qui est sans doute la partie la plus originale de ce travail. Dans le sillage des travaux de Michel Banniard, et reprenant une expression que cet auteur a popularisée, X.R. introduit, pour caractériser la langue de certaines de ces chartes, le concept de *lingua mixta*, expression qui ne doit pas être comprise dans le sens d'un simple mélange informel de langues, mais bien plutôt dans celui d'un compromis linguistique entre le latin et le roman qui est en fait un véritable code spécifique. X.R. est ainsi amené à classer, dans un tableau récapitulatif de 10 pages (pp. LV à LXV), tous les documents du Cartulaire de Bigorre en trois catégories correspondant aux trois registres

linguistiques utilisés: latin, lingua mixta, gascon. Dans plusieurs cas, comme l'indique nettement X.R. à l'intérieur du tableau, la situation est plus nuancée, un texte de lingua mixta pouvant par exemple pencher sensiblement du côté gascon pour l'ensemble des énoncés, ou faire appel au gascon exclusivement pour les toponymes et anthroponymes. Cela étant dit, on constate qu'un équilibre parfait existe entre le latin et la lingua mixta, 22 actes pour chacun des deux, et que le gascon manifeste un dynamisme réel: il a la majorité relative avec 39 actes et surtout affirme sa suprématie totale dans les derniers documents. Sur le fond la question de la corrélation entre le registre linguistique et le contenu des actes est sans doute plus difficile. X.R. s'efforce d'y répondre avec prudence. Mais il n'a pas grand peine à montrer que le latin est réservé aux actes qui concernent les institutions et la pratique juridique ou réglementaire, les relations entre le comté et les autres pouvoirs établis, comme la couronne d'Aragon, l'Eglise... La lingua mixta est plutôt présente dans les censiers, les actes de reconnaissance de vassalité, certaines transactions patrimoniales; le gascon entre en concurrence avec la lingua mixta dans les censiers et finira par l'évincer de cette position dès le premier tiers du XIIIe siècle.

L'esprit et les principes selon lesquels cette édition est réalisée (LXVIII-LXXXI) n'ont rien de révolutionnaire. Avec sagesse, X.R. se range délibérément dans le camp de ceux pour qui la transcription du texte d'un manuscrit médiéval résulte d'un compromis entre les habitudes modernes et le respect du document. C'est ainsi qu'il adopte la ponctuation moderne, et résout par l'italique les abréviations. Il utilise les caractères ramistes j et v, comme en français moderne, sauf dans la transcription du gascon, ce qui est normal, étant donné qu'en gascon le graphème u rend à la fois les sons [y], [w], [u] et même parfois [v], et sauf aussi pour les anthroponymes et toponymes, qui conservent leur graphie originale, sans que la raison de ce choix apparaisse très clairement. L'enclise gasconne est également notée selon les principes modernes: que'l et non quel comme dans l'original, pour que + l (= li).

La graphie des textes gascons ou des parties gasconnes des textes en lingua mixta et l'état de langue que traduit cette graphie font évidemment l'objet d'une attention particulière de X.R. Peu de choses à dire en définitive sur la graphie, cohérente et partiellement adaptée au système gascon, si ce n'est quelques variations qui correspondent à des aires dialectales identifiées à l'époque contemporaine. Ainsi en est-il de l'oscillation entre -a et -e pour l'-a final atone de nom ou de verbe: elle est conforme à ce que J. Allières avait bien analysé pour l'ensemble du gascon, si ce n'est que la Bigorre ne se trouve pas dans le nord-ouest ou l'extrême sud-ouest où Allières situait la variante -e. Toujours dans le domaine vocalique, pour rendre compte de la graphie aa, que l'on trouve dans des mots tels que ma «main», dans lesquels il y a eu chute de n final, on peut penser avec J. Allières que le phénomène aurait commencé dans une forme comme laa «laine» (latin LANA), où il y aurait eu «graphies phonétiques étymologiques». Mais on peut se demander aussi si cette notation systématique de la voyelle redoublée n'était pas également un moyen de marquer l'allongement de la voyelle laissé par une nasalisation partielle avant la chute de la nasale. En tout cas la gasconnité de ces textes et plus précisément leur appartenance au gascon occidental ne fait pas de doute. X.R. l'établit sans difficultés en utilisant cinq critères déterminants: la prothèse vocalique devant r- (ar-), l'article «pyrénéen» et, era (latin ILLE -A), prétérits faibles en -a pour les verbes en -ar (type cantar), subjointif en -nk- (tienque «tienne»...), enfin l'énonciatif verbal que, sur lequel X.R. revient longuement dans un article du glossaire.

L'édition proprement dite du cartulaire est un modèle de rigueur. Chacune des pièces est précédée d'une courte introduction donnant toutes les informations nécessaires à une bonne lecture: la datation, les publications antérieures, les études qui peuvent la concerner, le type de langue utilisé et la référence au CD-ROM pour la traduction éventuelle... Il y a aussi parfois une analyse du sens de certains mots-clefs qui peut être placée dans cette introduction ou rejetée à la fin. Ainsi, p. 40, le texte liminaire présentant le document XXII, qui est un court censier de 22 lignes, est-il à peu près entièrement consacré à l'étude de la valeur sémantique du substantif car(r)al(s) qui se trouve employé une douzaine de fois dans ce censier, à côté de carrei(s) «charroi». Mais pp. 25-26, c'est après la transcription du texte médiéval intitulé De equa del senhoral que se situe le long développement sur le sens de ce mot equa, qui désigne très probablement la «jument» ici comme ailleurs, bien que le manuscrit Pb emploie le mot legna, là où on attend equa, sans doute en raison d'une mauvaise lecture de equa.

Le «Glossaire raisonné des formes gasconnes contenues dans le cartulaire de Bigorre» occupe plus de place dans cet ouvrage que le texte du cartulaire lui-même. C'est dire l'importance de ce glossaire, qui n'a pourtant pas pour prétention d'être une somme lexicale sur le gascon médiéval, mais a pour objectif de recenser les attestations des mots analysés et de donner le «maximum d'informations» sur le gascon réalisé dans ce cartulaire. Ce sont donc des occurrences réelles du texte, qui sont placées en entrée et qui sont définies par rapport au contexte dans lequel elles se situent, par exemple:

acapteron, ind. prét. 6 de acaptar - «Obtinrent (du comte, par faveur, par grâce)»

acestas adj. démonst. fém. pl. - «Ces...[là]» ...,

forsatz, part. pass. de forsar – «Pris par la force, qui ont fait l'objet d'une appropriation par la force, d'une appropriation irrégulière, usurpés». Etc.

Comme on le voit, les définitions glissent facilement vers le commentaire, vers l'explication de texte. Souvent les observations sur le sémantisme ou les particularités grammaticales des occurrences occupent la plus grande partie de l'article et c'est évidemment le grand intérêt de ce glossaire de pouvoir nous aider à comprendre les subtilités de ces textes, qui ne sont pas tous traduits dans le CD ROM, et qui sont parfois d'un accès difficile pour un lecteur peu familier du contexte historique ou des données juridiques de ce cartulaire. La recherche étymologique n'est pas l'objet de ce glossaire et les références au FEW ou à d'autres outils lexicographiques ne sont présentes que dans les cas où il est nécessaire de recourir à l'étymologie pour comprendre le sens d'un mot, par exemple pour este «insista» (verbe estar), ou dans les cas où l'origine du mot paraît obscure, comme dans le cas de baregla «gaulis, taillis», ou encore dans ceux où l'incertitude pèse à la fois sur le sémantisme, le statut grammatical et l'étymologie, comme c'est le cas pour sucia, qui désignerait sans doute «une brebis de lait ou une agnelle nourrie au biberon» et serait peut-être alors à rattacher à la base *souka proposée par le FEW, pour des mots gallo-romans situés, il est vrai, loin des Pyrénées: mais pourquoi dans ce cas-là ne pas expliquer simplement sucia comme les sucer du français et sucar de l'occitan, par le latin populaire *SUC-TIARE, venant du latin classique SUGERE?

Certains mots, considérés comme particulièrement importants du point de vue du lexique ou de la grammaire, ont ainsi des articles très développés, comme par exemple carral qui reçoit plus de deux pages dans le glossaire, après qu'une notice de 12 lignes lui eut été attribuée dans le texte de l'édition. Mais, quelques mots plus loin, dans le glossaire, on peut être étonné qu'un mot aussi fréquent et aussi pertinent que casal pour définir la civilisation gasconne médiévale ne soit pas analysé: sans doute est-ce parce que ce mot est trop connu que X.R. se contente de renvoyer à l'ouvrage de B. Cursente, Des maisons et des hommes. La Gascogne médiévale, mais le lecteur reste un peu sur sa faim. De même en tête de l'article bila nous avons les divers sens de ce mot en occitan médiéval: «ville, agglomération, village; villa dans le sens que le lat. médiéval donnait à ce mot», et les références sont nombreuses, dans le corps de l'article, aux diverses formes du cartulaire, que ce soit billa, biela ou uilla..., mais on regrette que le sens précis de ce mot n'ait pas été analysé dans quelques-uns des contextes du cartulaire.

Ce glossaire a le souci d'aider le lecteur en distinguant avec soin les formes homonymes: man «main» et man «envoie» (subj. prés. 3 de manar), pres «prit» et pres «pris». C'est ainsi que trois articles sont consacrés à de: le prét. 3 de dar «donner», le subjonctif présent 3 du même verbe, la préposition, et quatre à la forme sos, qui est l'équivalent des possessifs son, ses, sien, siens du français, et même six à que: pour la conjonction de subordination, pour la «particule conjonctionnelle», comme disait Grévisse, suivie du subjonctif, qui apparaît comme une marque du subjonctif dans des énoncés exprimant l'ordre ou le souhait, pour l'énonciatif gascon, bien sûr, dont l'ancienneté et la spécificité sont rappelées avec beaucoup de maîtrise, pour le pronom relatif objet et pour le sujet, enfin pour le «pronom relatif de valeur temporelle», qui est l'équivalent du français où (lo primer dia que'l segner entre «le premier jour où le seigneur entrera»).

L'expérience des atlas linguistiques et particulièrement de celui de Gascogne a été évidemment d'une grande utilité à X.R.: elle donne du poids à ce glossaire, en suscitant parfois des rapprochements éclairants avec des formes dialectales du gascon moderne. Cela vaut pour des mots du lexique, comme calars «rigole, fossé», falhas «brandons. On ajoutera pour ce dernier mot qu'il est bien connu, avec ce sens ou des sens voisins, des parlers gallo-romans de l'est, à Belfort, Grand'Combe, dans le Doubs, en Provence alpine (parfois sous une forme redoublée comme efarfalha «gerbe de seigle à la cime d'un bâton» pour le carnaval, à Lus la Croix Haute (Drôme), et même dans le nord-ouest, à Guernesey: voir FEW III, 363-64, art. facula. Mais cela est vrai également pour des éléments grammaticaux dont la singularité trouve son explication dans la confrontation avec le gascon moderne: ainsi l'emploi de lo comme pronom régime indirect de 3e personne, au lieu du li ou lui habituels, la présence de la forme (lo) sue «le sien», sont bien attestés sur les cartes de l'Atlas Linguistique et Ethnographique de Gascogne, respectivement vol. VI, carte 2242 et VI, 2360.

Modèle de rigueur et de précision, cette édition du Cartulaire de Bigorre fera date sans aucun doute dans l'histoire de la publication des documents médiévaux gascons. Elle contribuera fortement à la connaissance des différents aspects de la civilisation gasconne au Moyen Âge, notamment dans le monde pyrénéen, que les historiens ont déjà explorés. Mais elle sera aussi très utile aux linguistes, occitanistes et plus largement romanistes, en raison de la richesse linguistique de ces documents

et de la façon exigeante et fructueuse dont Xavier Ravier les a présentés, analysés, expliqués, rendus vivants aux lecteurs d'aujourd'hui.

Jean-Claude BOUVIER

Aux racines du francoprovençal, Saint-Nicolas, 20-21 décembre 2003, Aoste, Région autonome de la Vallée d'Aoste (Actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales), 2004, 342 pages.

Chaque année, le Centre de Saint-Nicolas (Vallée d'Aoste) organise un colloque autour d'un sujet bien défini. Celui de 2003 est particulièrement important par le nombre et la variété de ses contributions. Après les allocutions de bienvenue [5-12], Yan Greub parle de «La fragmentation de la Romania et la formation de l'espace linguistique francoprovençal: le témoignage des monnaies mérovingiennes» [15-22]. Pour sa démonstration, il choisit la suite graphique *-cin-*, interprétée [dzin], de *Gracinopole/Gracinoble* < Gratianopole = Grenoble, laquelle présente l'évolution IAN > in typique du francoprovençal. Étant donné que les deux monnaies commentées datent du 7° siècle, l'auteur fait débuter le glissement phonétique cité à la fin du 6°. Il améliore encore la traduction de l'inscription d'une plaque-boucle savoyarde du 6° siècle(1), inscription où il a trouvé le résultat n (fena) de la suite romane MN de FEMINA. Ce dialectalisme, également typique du franco-provençal, confirme alors la date envisagée pour la naissance de ce groupe de parlers.

Dans son article «Sur les traces du francoprovençal prélittéraire: l'enseignement des toponymes d'origine francoprovençale dans la Romania submersa en Suisse occidentale» [23-38], Andres Kristol ramène au latin une série de noms alémaniques dont les étymons pourraient bien renfermer la suite IAN > in francoprovençal (cf. les noms actuels de Bünzen, Möhlin, Ziefen, etc.). D'autres remarques concernent C devant A en position initiale (cf. Gampelen, Gatafel) et interne (cf. Agarn, Nugerol) ainsi que X [ks] (cf. Buchsiten, Sachseln). La prononciation vélaire de C dans les positions mentionnées semble bien s'être conservée jusqu'au 9e siècle.

François Zufferey met en valeur les «Traces de francoprovençal chez trois auteurs de la région de Mâcon: Hugues de Berzé, Renaut de Bâgé et Aimon de Varennes» [39-57]. L'introduction nous présente ces trois poètes des environs de 1200, qui appartiennent tous à la petite noblesse. L'auteur a repéré chez eux sept phénomènes dialectaux et les interprète selon la meilleure méthode dialectologique. Il les compare encore avec ceux de textes géographiquement et chronologiquement proches. La carte de la p. 41 ne laisse rien à désirer.

Anna Cornagliotti énumère «Le lexique vulgaire de la comptabilité du Comte Vert [de Savoie] (1377-1382)» [59-70]. Les nombreux termes cités ne sont pas toujours traduits ou commentés. L'article aurait du reste eu besoin d'une révision stylistique⁽²⁾. – À la suite

⁽¹⁾ Cf. Wulf Müller, in: Rapport annuel du Glossaire des patois de la Suisse romande 101-102 (1999-2000), p. 25.

⁽²⁾ Une remarque de détail: vu le contexte cité, *cornuta* ne signifie pas «mesure pour l'huile» [67], mais «récipient servant au transport de la terre» (FEW 2, 1207).

de la regrettée Jeanne Lescuyer, dont elle a pu utiliser les matériaux, Claudine Fréchet travaille sur «Les comptes de Thoire et Villard [Ain] d'après les registres allant de 1361 à 1371, Archives départementales de la Côte-d'Or B 8240» [71-80]. Elle présente une sélection de mots traduits et bien classés. – Ce même texte fait l'objet de «Remarques sur le vocabulaire de l'ancien francoprovençal d'après un document inédit de l'Ain (XIVe siècle)» [81-85] de la part d'Anne-Marie Vurpas. Elle s'occupe notamment de la langue des vignerons⁽³⁾. – Giuliano Gasca Queirazza a dépouillé de précieuses sources latines des 11e-14e siècles et en a extrait les éléments locaux. Il commente ici les cas les plus significatifs: «Individuazione di elementi di francoprovenzale nelle carte e documenti latini medievali della Val d'Aosta» [87-93].

Alessandro Vitale Brovarone édite huit textes français de la fin du 13e siècle⁽⁴⁾ – apparemment des copies⁽⁵⁾ – et cherche à circonscrire leurs caractéristiques: «Francese e francoprovenzale in alcuni documenti di ambiente ginevrino, riflessioni sull'uso ufficiale delle lingue» [95-112]. Certaines remarques de phonétique historique étonnent. Ainsi, *chascons* «chacun» ne doit rien à homo [99], mais présente la suite un latine avec U long qui devient normalement *on* en francoprovençal⁽⁶⁾. Parmi ces documents, cinq concernent directement le Pays de Gex (Ain) et l'auteur aurait donc dû renvoyer à Charles-Théodore Gossen, «Considérations sur la scripta para-francoprovençale», ici, 34 (1970), 326-348. Gossen y a édité cinq textes du Pays de Gex également, s'échelonnant de 1284 à 1310 et mettant partiellement en œuvre les mêmes personnages historiques. Cela nous fait un peu mieux comprendre les allusions chronologiques de Vitale Brovarone, qui aurait du reste pu trouver là un commentaire linguistique pertinent.

Luca Bellone a rassemblé un joyeux ensemble de «Ingiurie in francoprovenzale dai registri delle castellanie del Forez (XIV-XV sec.)» d'après les sources publiées par la regrettée Marguerite Gonon [113-130]. On aurait aimé que l'auteur traduise ses citations qui, souvent, ne sont pas intelligibles de prime abord. – Giulio Cura Curà, Federica Diémoz et Matteo Milani se sont donné pour tâche d'éditer le glossaire établi par Ernest Schüle (1912-1989) sur les comptes de la collégiale Saint-Ours d'Aoste de 1486 à 1509: «L'étude d'Ernest Schüle sur les *Computa Sancti Ursi*, matériaux pour l'établissement d'un glossaire francoprovençal» [131-145]. Un détail: le mot *lan* «planche» est connu dans toute la Suisse romande et pas seulement en Valais [138].

Dans leur contribution «Tracce di francoprovenzale in documenti del balivato valsusino nel tardo Medio Evo», Luca Patria et Tullio Telmon commentent plusieurs textes de la Vallée de Suse [147-189], d'abord sur le plan lexical et phonétique [148-159], ensuite

⁽³⁾ Tout en donnant des indications bibliographiques bienvenues, les deux auteures ne mentionnent pas les importantes publications de sources dues à l'archiviste Paul Cattin, la dernière en date étant *Les comptes de dépenses de la châtelle-nie de Billat (Ain) au XIVe siècle (1317-1372) et la charte de franchises de la ville (1324)*, Ambérieu-en-Bugey, Association Les amis du château des Allymes et de René de Lucinge, 1997, 352 p.

⁽⁴⁾ Mais on indique que «la scrittura ...è attribuibile alla metà del XIV sec.» [95].

⁽⁵⁾ On nous parle un peu énigmatiquement de «originali duecenteschi» [95] et aussi de «originali sui quali il copista ha lavorato» [96].

⁽⁶⁾ D'où, par ex., l'article indéfini *on* ou le toponyme NOVIODUNUM > *Nyon*. – La forme verbale *ussant* (dans *nos ussant*), que l'auteur n'a pas comprise, correspond au français «nous eussions» [100].

sur celui de la morphologie et de la grammaire en général [159-175]. À remarquer que *avoutro* provient bel et bien du latin ADULTER⁽⁷⁾ et non pas de ABORTUS [154].

Le titre trop modeste «Tracce francoprovenzali nell'antroponimia valdostana a cavallo dei secoli XV e XVI» de Gianmario Raimondi cache en réalité un aperçu bien informé des caractéristiques de nomination valdôtaine [191-211].

L'archiviste Joseph-César Perrin présente un livre de comptes d'un boucher de Verrès en Vallée d'Aoste, lequel va de 1516 à 1524: «Traces de francoprovençal dans un document du début du XVIe siècle» [213-222]. Le français employé dans cette source est fortement patoisé (par ex. *dyjos* «jeudi», *dessando* «samedi», *laz derire demengy* «le dernier dimanche» [217]) et on se demande si le texte ne mériterait pas l'édition.

Dans «À la recherche des anciens mots. Un glossaire inédit de René Viérin [1925-2000]», Alexis Bétemps publie un lexique que l'historien Viérin a tiré des archives locales [223-286]. – Claudine Remacle, la spécialiste bien connue de l'architecture rurale valdôtaine, s'occupe de «Mots survivants, mots disparus. Lexique des notaires d'Ayas à travers les prix-faits du XVIIIe et du XVIIIe siècle. Éléments d'architecture» [287-313]. Ses définitions précises, ses extraits de textes et ses renvois aux sources manuscrites en font un outil précieux pour le linguiste [289-306]. – Saverio Favre en a tiré les mots du patois actuel d'Ayas dans son «Analyse linguistique» [315-328]. Il les transcrit phonétiquement en leur adjoignant leur sens et en renvoyant aux dictionnaires les plus importants (FEW, GPSR, etc.).

Gisèle Pannatier ajoute le point de vue du locuteur dans «À la quête des sources» [329-336]. Lorsqu'on parle de sources écrites, on ne devrait pas perdre de vue que «le francoprovençal n'est pas d'abord une langue à lire mais une langue à dire» [330]. Elle réunit ensuite une vingtaine de synonymes du champ sémantique de la pierre dans le parler d'Evolène (Valais) non sans nous communiquer toutes leurs connotations [333-335]. On reste admiratif devant une telle maîtrise de la langue maternelle.

Les contributions réunies ici sont d'une valeur inégale. À côté de recherches novatrices finement élaborées figurent des travaux plus modestes où les éditeurs valdôtains auraient bien fait de corriger les erreurs les plus apparentes. Mais même ces derniers travaux nous font voir l'orientation et les efforts actuels des centres universitaires.

Wulf MÜLLER

⁽⁷⁾ FEW 24, 184-185. GPSR 2, 168a.